

- Voyage, en toute indépendance
- La propagande et le 7^e art en Russie



La Turquie après le séisme

■ Le gouvernement compte 10 000 morts ; des experts avancent un chiffre quadruple

■ Le désespoir, la solidarité et l'odeur de la mort : les reportages de Nicole Pope et Danielle Rouard

■ Les rescapés et le syndrome dit de l'« écrasement »

Lire pages 2 et 3

Le grand malaise paysan

- Les actions contre la chaîne McDonald's témoignent d'une radicalisation
- Thèmes fédérateurs : la guerre commerciale Europe - Etats-Unis, la mondialisation des marchés, l'uniformisation des produits, les risques pour la santé
- Ordinateurs et satellites bouleversent les métiers agricoles

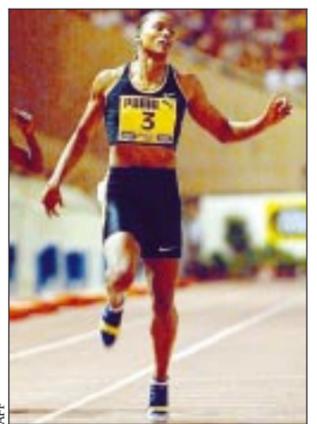
LES ACTIONS des militants de la Confédération paysanne de l'Aveyron contre un restaurant McDonald's en construction à Millau, le 12 août, et le maintien en détention de leur dirigeant, Joseph Bové, illustrent un profond malaise de la paysannerie, qui a le sentiment de ne plus pouvoir contrôler son destin face à la mondialisation des marchés, à la banalisation des modes de consommation, aux guerres commerciales en cours ou qui se préparent, notamment, entre les Etats-Unis et l'Europe. Opposition de l'Union européenne à l'importation du bœuf américain aux hormones, représailles, outre-Atlantique, contre les importations de produits français, italiens ou allemands, sont les signes avant-coureurs de rivalités aiguës, qui vont faire de la négociation multilatérale, qui s'ouvrira à Seattle à l'automne, l'occasion de nouveaux affrontements entre Washington et l'Europe. Dans ses actions, la Confédération a reçu le soutien de plusieurs associations politiques et syndicales, dont les



Verts. Elle se trouve ainsi au centre d'un front « anti-Organisation mondiale du commerce » (OMC), réunissant plusieurs composantes de la gauche qui se réclame du « mouvement social » : des associations de sans-droits à Attac, qui milite pour une taxation des transactions financières internationales.

Le malaise paysan est manifeste aussi dans le secteur des fruits et légumes ou du lait, car les producteurs, souvent mal organisés, ne peuvent négocier à armes égales avec les grandes centrales d'achat et leurs fournisseurs de matières premières ou d'aliments du bétail - de plus, mis en cause dans l'affaire des boues d'épuration. Au lieu de présenter devant l'opinion et les pouvoirs publics un front uni, les organisations syndicales divisées se retrouvent fragilisées, au moment où satellites et ordinateurs s'apprennent à révolutionner les méthodes de culture et la vie des campagnes, donnant naissance à des « cyberfermes ».

Lire pages 5 et 9



MONDIAL D'ATHLÉTISME Le défi de Marion Jones

Annoncée comme la vedette des championnats du monde d'athlétisme de Séville, l'Américaine Marion Jones espère gagner quatre médailles d'or, en commençant par la finale du 100 m, qui devait se disputer dimanche 22 août. Son compatriote Maurice Greene entend justifier sa réputation en emportant le 100 m messieurs. Eunice Barber porte les espoirs d'une première médaille pour la France en heptathlon, épreuve qui a débuté samedi 21 août. p. 12 et 13

Saint-Bernard, trois ans après

■ QUE RESTE-T-IL de la mobilisation en faveur des sans-papiers, trois ans après l'évacuation par les forces de l'ordre de l'église Saint-Bernard, à Paris, le 23 août 1996 ? Une manifestation devait commémorer ce moment-clé de la lutte pour la régularisation des clandestins, samedi 21 août à Paris, tandis qu'à Toulouse doit commencer une marche nationale vers la capitale. Malgré les appels de nombreuses associations et organisations, le mouvement ne parvient plus guère à attirer l'attention. Des divisions parmi les sans-papiers et la régularisation de 80 000 d'entre eux ont affaibli la mobilisation en faveur des 60 000 qui n'en ont pas bénéficié.

Lire page 6 et notre éditorial page 8

George W. Bush tire une ligne entre vie privée et vie publique

WASHINGTON de notre correspondant

Le plus prometteur des candidats républicains à la Maison Blanche, George W. Bush, vient de connaître ses premières difficultés. Quelques jours après avoir remporté le vote informel du Parti républicain dans l'Iowa, il a trébuché sur un obstacle pourtant prévisible, son refus de répondre à une question apparemment simple : a-t-il consommé des drogues, douces ou dures ? Chacun sait que le gouverneur du Texas n'a pas toujours été ce mari parfait qui ne boit que de la bière sans alcool. Il a reconnu que, « jeune et irresponsable », il s'était comporté de manière « juvénile et irresponsable », mais que ce qui importait, c'était qu'il avait appris sa leçon.

Mais voilà, G. W. est le seul candidat qui ait, un moment, refusé de répondre sur le sujet. Ses rivaux républicains ont juré n'avoir jamais touché à une substance illégale. Les démocrates Al Gore et Bill Bradley ont reconnu avoir fumé de la marijuana dans les années 70, comme Bill Clinton, qui avait cru bon d'ajouter qu'il n'avait pas avalé la fumée. G.W., lui, n'a rien caché de son alcoolisme - il

a cessé de boire le jour de ses quarante ans - et a confié qu'il n'avait jamais trompé sa femme. Mais, quand il s'agissait de drogue, il s'est contenté de dénoncer l'inquisition médiatique dans sa vie privée : « N'importe qui lance une rumeur qui vous incite à poser une question. C'est le petit jeu de la politique américaine auquel je refuse de me prêter et vous venez de tomber dans le piège. C'est ridicule, c'est absurde, les Américains en ont assez de ce genre de politique. »

Il entend dresser une barrière entre vie publique et vie privée. A un reporter qui lui demande s'il a mis en garde ses deux filles, des adolescentes, contre la drogue, il répond : « Je vous remercie de votre question, mais je vais laisser mes filles en dehors de la campagne. » Du questionnement médiatique continu qu'il subit sur le sujet, il dit : « J'ai appris qu'il peut y avoir en politique des choses pas nécessairement très jolies, je veux m'efforcer de sortir de ce système. »

Mais, pressé par le *Dallas Morning News*, il a dû changer de tactique et indiqué, mercredi 18 août, qu'il aurait répondu non à la question que le FBI pose aux nouveaux membres de

l'équipe présidentielle : avez-vous consommé de la drogue dans les sept dernières années ? Il a ajouté, jeudi, qu'il aurait aussi répondu non au questionnaire en vigueur quand son père a été élu à la Maison Blanche, en 1989 ; à cette époque, le délai était de quinze ans.

G.W. n'a donc ni fumé un joint ni inhalé de la cocaïne depuis 1974 et, « si les électeurs ne sont pas contents, ils n'ont qu'à voter pour quelqu'un d'autre ». Ces précisions tardives n'auraient réussi qu'à attirer l'attention sur ce qu'il aurait pu faire auparavant. « Je crois qu'il sera matraqué de questions jusqu'à ce qu'il réponde », a déclaré le sénateur Orrin Hatch, lui aussi candidat.

Les enquêtes du *Washington Post* et du *Wall Street Journal* n'ont rien trouvé. Même si l'opinion, blasée sur le comportement de ses dirigeants, se désintéresse de l'affaire pour le moment, consommer de la cocaïne est illégal (alors que tromper sa femme avec une stagiaire ne l'est pas). Et M. Bush, le gouverneur, est impitoyable envers les consommateurs de drogue...

Patrice de Beer



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Les aliments du monde

6. L'empire de la soif

Ange Mariani, un pharmacien corse, avait donné ses lettres de noblesse à son « vin de coca » en l'introduisant à la cour de la reine Victoria. Les Américains l'ont transformé en Coca-Cola, une boisson symbole de la stratégie de conquête d'une World Company. p. 7

Les mystères de Neptune



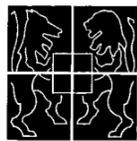
CHRISTOPHE DUMAS

DES OBSERVATIONS effectuées par des astronomes, dont une équipe de la NASA en Californie dirigée par le Français Christophe Dumas, indiquent que les quatre anneaux brisés de Neptune - Courage, Liberté, Egalité et Fraternité - sont maintenant en place par un satellite inconnu.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 822 - 7,50 F



SCIENCES PO

LA VILLE BOUGE, LES MÉTIERS DE LA VILLE AUSSI.

LE PROGRAMME D'ÉTUDES AVANCÉES

MÉTIERS DE LA VILLE

A L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

vous propose une formation originale au management urbain, pluridisciplinaire, internationale, politiste et prospective, assurée par des professionnels de la ville et des universitaires, en partenariat avec les grandes entreprises et acteurs de la ville.

Date limite de remise des dossiers : 24 septembre 1999

Directrice du PEA Métiers de la Ville : Céline SACHS-JEANTET
Renseignements et inscriptions : Danièle SONNET
Institut d'Études Politiques de Paris - 27, rue Saint-Guillaume - 75007 Paris
Tél. : 01 45 49 72 89 - Fax : 01 45 49 72 90
e-mail : pea.metiers-ville@sciences-po.fr

Le nouveau dialogue interpalestinien

LE PRÉSIDENT de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, prépare l'avenir. En attendant de s'entendre avec Israël sur le calendrier d'application des accords de Wye River, M. Arafat veut mettre de l'ordre dans la maison palestinienne. Fin août, il doit s'entretenir au Caire avec l'un de ses plus importants et de ses plus anciens opposants, Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP). Au début du mois, il avait rencontré une délégation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), une autre formation sœur, protestataire.

Son objectif, explique Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, est d'élargir la base de sa légitimité aux organisations les plus représentatives des Palestiniens en exil, à la veille d'une échéance dont dépendra l'avenir des territoires et du peuple palestiniens : les négociations sur le statut définitif de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de Gaza, et le sort de millions de réfugiés palestiniens, éclatés entre ce que l'on appelle depuis 1948 les « pays d'accueil ». La gravité et la relative proximité de cet événement - le nouveau premier ministre israélien, Ehoud Barak, a promis de ne pas perdre de temps -

augmentent les chances de succès de M. Arafat.

Avant de revoir, pour la première fois depuis 1993, la délégation du FPLP, le chef de l'Autorité palestinienne avait pris soin de réunir le comité central de sa propre organisation, le Fatah, dont les membres, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'approuvent pas tous sa politique.

Farouk Kaddoumi (Abou Lotf), plus connu pour être le « ministre des affaires étrangères » de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), est de ceux-là. Comme Mohamad Jihad et Mohamad Ghoneim, deux autres responsables qui sont sur la même longueur d'onde que lui, M. Kaddoumi a assisté aux rencontres du Caire. Il n'y a pas eu d'éclats de voix, pas de portes qui claquent.

Les responsables du Fatah ont affirmé qu'ils refusaient tout délai dans l'application des accords israélo-palestiniens de Wye River - ce qui implique l'acceptation de ces accords par les opposants - et approuvèrent le dialogue qui devait s'engager aussitôt avec le FPLP.

Mouna Naïm

Lire la suite page 8



ARTS Horizons finlandais

Jusqu'au 12 septembre, les Musées de Strasbourg présentent une « Saison finlandaise » : trois expositions consacrées respectivement à l'art en Finlande de 1870 à 1920, à la photographie finlandaise de 1890 à 1939 et, enfin, à de jeunes artistes contemporains. Une réussite qui permet de découvrir, entre modernité et identité, une culture picturale qui a su puiser dans les traditions tout en s'ouvrant, avec la photographie, à de nouvelles expressions. p. 17

International	2	Météorologie	15
France	5	Jeux	15
Société	6	Abonnements	15
Horizons	7	Carnet	16
Entreprises	9	Culture	17
Placements	10	Guide culturel	18
Aujourd'hui	12	Radio-Télévision	19

Paris affiche son désaccord avec les raids aériens menés par Washington et Londres en Irak

Le Conseil de sécurité de l'ONU ignore ces bombardements

Les raids aériens américains et britanniques dans le nord et le sud de l'Irak sont « une dérive » dont la France « perçoit toujours mal l'ob-

jet » et qui suscitent « un malaise », a répété vendredi 20 août, pour la quatrième fois en un mois, le ministère français des affaires étran-

gères. Les Etats-Unis ont admis avoir touché, la veille, des cibles à l'extérieur des zones d'exclusion aérienne au sud et au nord de l'Irak.

l'air, tant pour participer à la répression des populations irakiennes que pour protéger les voisins de l'Irak.

Cet objectif est actuellement dévoyé, puisque l'aviation irakienne n'intervient pas. Les raids américains et britanniques sont des ripostes à ce que Washington et Londres considèrent comme des actes de provocation, c'est-à-dire l'entrée en action de la défense antiaérienne ou la simulation de sa mise en action. Washington et Londres se sont ainsi engagés avec les Irakiens, depuis l'opération « Renard du désert » de décembre 1998, dans « une logique lourde » d'action et de réaction, dont on ne voit pas l'issue, ajoute-t-on au Quai d'Orsay

À en croire Bagdad, ces raids, menés contre des cibles supposées être situées dans les zones d'exclusion aérienne imposées au sud du 33^e parallèle et au nord du 36^e, ont fait vingt-trois morts en l'espace d'une semaine. Washington a admis, jeudi, que ses avions ont touché des objectifs à l'extérieur de la zone d'exclusion méridionale.

Le désaccord entre Paris et ses partenaires est double : d'une part, les autorités françaises estiment que ces raids n'affaiblissent pas le régime irakien ni ne contribuent à sa chute, contrairement à ce que pensent Washington et Londres. D'autre part, rappelle-t-on au Quay d'Orsay, l'objectif des zones d'exclusion aériennes imposées à l'Irak en 1991 est clair : interdire aux avions irakiens de prendre

l'air, tant pour participer à la répression des populations irakiennes que pour protéger les voisins de l'Irak. Cet objectif est actuellement dévoyé, puisque l'aviation irakienne n'intervient pas. Les raids américains et britanniques sont des ripostes à ce que Washington et Londres considèrent comme des actes de provocation, c'est-à-dire l'entrée en action de la défense antiaérienne ou la simulation de sa mise en action. Washington et Londres se sont ainsi engagés avec les Irakiens, depuis l'opération « Renard du désert » de décembre 1998, dans « une logique lourde » d'action et de réaction, dont on ne voit pas l'issue, ajoute-t-on au Quai d'Orsay

MINCES CHANCES DE SUCCÈS

Cet infléchissement n'est pas le seul point de divergence entre Paris et ses alliés, à propos des zones d'exclusion aérienne – à la surveillance desquelles des avions militaires français sont, du reste, censés participer. En septembre 1996 déjà, lorsque les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient décidé de repousser du 32^e au 33^e parallèle la limite de la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak, Paris avait refusé de suivre. Depuis, les avions français ne vont pas au-delà

du 32^e parallèle. La raison en est que la décision américano-britannique d'étendre le périmètre d'exclusion dans le sud visait à punir le président irakien Saddam Hussein d'avoir fait intervenir son armée dans... le nord du pays ; intervention au demeurant réclamée par l'une des deux principales formations kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan – par ailleurs « ami » des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne – contre une autre formation, l'Union patriotique du Kurdistan.

Le refus de Paris de suivre ses alliés n'ayant pas ému outre mesure ces derniers, les autorités françaises semblent ne pas disposer de leviers efficaces pour amener leurs partenaires à cesser leurs bombardements. Les chances de succès de la France sont d'autant plus minces que la question des bombardements est totalement dissociée des débats du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Irak. Ceux-ci portent sur la manière de replacer l'armement irakien sous le contrôle des Nations unies – tâche ultra-prioritaire, estime Paris –, après qu'à l'initiative de son chef, Richard Butler, la commission chargée de le faire, l'Unscm, eut plié bagages en décembre 1998, avant le déclenchement de l'opération « Renard du désert ». Les dis-

cussions portent aussi sur la manière de suspendre ou de lever les sanctions imposées à Bagdad par l'ONU en 1991, tout en maintenant l'Irak sous un contrôle financier très strict, pour éviter tout détournement des revenus à des fins militaires. Les discussions au sein du Conseil ont été gelées au mois d'août en raison des vacances.

UN DÉNI DE SOUVERAINETÉ

Ce n'est d'ailleurs pas le Conseil de sécurité qui a imposé les zones d'exclusion aérienne. Celles-ci ont été décidées en vertu d'une interprétation par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France de la résolution 688 du Conseil, exigeant de l'Irak de respecter les droits de l'homme. Cette décision était consécutive à la terrible répression exercée par l'armée irakienne contre les populations kurdes, dans le nord, et chiïtes, dans le sud, qui s'étaient soulevées contre le régime en 1991.

L'Irak a toujours refusé de reconnaître la légitimité de ces zones qui sont, pour lui, un déni de souveraineté. Depuis l'opération « Renard du désert », Bagdad a décidé de les contester activement, en mettant en action ses moyens de défense antiaérienne.

Mouna Naïm

Les Etats-Unis appliquent la théorie du missile sans frontières

LES États-Unis pratiquent au-dessus de l'Irak la théorie, bien connue des états-majors, du missile « qui n'a pas de frontières » pour justifier leurs frappes aériennes hors des zones d'interdiction décrétees dans le nord et le sud du pays. Pour la première fois depuis la création, en 1991, de ces zones d'exclusion aérienne non reconnues par Bagdad, qui couvrent quasiment 60 % du pays, au nord du 36^e parallèle et au sud du 33^e parallèle, les avions américains ont bombardé, jeudi 19 août, des batteries antiaériennes irakiennes déployées dans une région qui n'était pas concernée par de telles interdictions.

Officiellement, le Pentagone, qui l'a admis, a estimé qu'il ne s'agissait pas d'un changement de politique, mais que l'Irak était « un théâtre de combat », dès lors que les radars de ses missiles « accrochaient » – c'est-à-dire qu'ils sont braqués dans la direction des avions sans, pour autant, déclencher d'ordre de tir – les patrouilles d'avions américains. Cette posture est généralement considérée, par toutes les armées

de l'air dans le monde, comme inamicale : en clair, un préalable à une agression, qui pourrait intervenir à tout moment sans autre forme de préavis. « Nos avions, a expliqué le porte-parole du Pentagone, ont la faculté de répondre à un tir ennemi contre des sites qui présentent une menace. »

DÉCISION UNILATÉRALE

En la circonstance, il pourrait s'agir du radar associé à des batteries de missiles SAM-2, dont les Irakiens sont largement équipés. Le SAM-2 est un missile fixe, de conception ex-soviétique, baptisé « Guideline » par l'OTAN et capable d'atteindre des altitudes de 20 000 à 30 000 mètres et une portée de 45 à 55 kilomètres. Il est souvent accouplé au missile SAM-3, fixe lui aussi et destiné aux interceptions à moyenne altitude, avec des portées de l'ordre de 25 kilomètres. Avec bien d'autres modèles de missiles sol-air, parmi lesquels des Roland français, les SAM-2 et SAM-3 sont mis en œuvre par la défense irakienne qui mobilise

17 000 hommes. Les radars de la défense anti-aérienne irakienne et leurs batteries de tir peuvent être déployés en dehors de la zone d'interdiction, mais compte tenu des capacités de la détection et de la portée des missiles, ils pourraient chercher à intercepter des avions de surveillance qui évolueraient dans les limites de l'espace aérien frappé d'exclusion.

D'une extension géographique à l'autre, et ce fut déjà le cas avec la décision unilatérale des Américains de passer du 32^e au 33^e parallèle, Washington étend subrepticement son champ d'intervention en Irak, avec la Grande-Bretagne à ses côtés.

Dans le cas présent, afin de justifier les récents tirs de ses avions, le Pentagone a ajouté que les Irakiens avaient accru la portée de leurs SAM-2. Ce qui sous-entend que nulle batterie n'est désormais à l'abri de la capacité de rétorsion de l'aviation américaine, si ses performances venaient à être améliorées.

Jacques Isnard

Un chercheur occidental arrêté en Chine grièvement blessé

LA BANQUE mondiale est sous la pression des organismes de défense des droits de l'homme pour une affaire délicate avec la Chine. Depuis le 15 août, les autorités chinoises de la province du Qinghai (au centre-ouest de la Chine et au nord du Tibet) détiennent – « interrogent », disent-elles officiellement – deux chercheurs occidentaux, un Américain et un Australien. Les deux hommes enquêtaient sur un programme financé par la Banque mondiale visant, selon les nationalistes tibé-

tains, à installer des agriculteurs chinois sur des terres occupées par des Tibétains.

Les autorités leur reprochent d'avoir « enquêté de façon illégale » dans cette région sensible en se faisant passer pour des touristes. Daja Meston, un des deux chercheurs, a été « gravement blessé », mercredi 18 août, en sautant par la fenêtre d'un immeuble « en essayant de s'enfuir », a déclaré vendredi, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. M. Meston, vingt-neuf ans,

serait cependant « hors de danger ». Deux attachés de l'ambassade des Etats-Unis à Pékin, dont un médecin, ont rencontré vendredi M. Meston. « Il reçoit des soins médicaux plus qu'apprpriés », a déclaré un responsable américain. La femme du chercheur blessé a mis en doute la version chinoise : « Je connais très bien mon mari et je ne l'imagine pas en train d'agir de cette manière », a-t-elle déclaré. Quant à son collègue australien, Gabriel Lafitte, cinquante ans, il aurait « avoué leurs activités illégales », a annoncé le porte-parole chinois.

« COLONIALISME »

Les deux chercheurs semblent avoir été arrêtés alors qu'ils se trouvaient dans le district de Dulan, dans la province – anciennement tibétaine – du Qinghai. Cette région de faible densité démographique, majoritairement peuplée jusqu'à une date récente d'éleveurs nomades tibétains et mongols, fait partie d'une zone pour le développement de laquelle la Banque mondiale a approuvé, en juin, un prêt de 40 millions de dollars (37,497 millions d'euros). Ce projet est controversé car il est destiné à permettre l'implantation de communautés d'agriculteurs d'ethnie chinoise en provenance de zones plus défavorisées ou surpeuplées. La pratique est dénoncée par les organisations de défense de droits de l'homme comme une manifestation de « colonialisme ».

Le gouvernement chinois se défend en faisant valoir que la mise en valeur de terres en friche res-

sort du droit au développement économique et qu'il n'exerce pas de contrainte sur les mouvements de ses administrés – ce qui, au demeurant, n'est pas totalement faux, encore qu'il facilite dans une bonne mesure l'esprit « conquérant » des candidats au départ vers les zones fraîchement ouvertes à l'agriculture ou au commerce.

Selon certains de leurs collègues, MM. Meston et Lafitte, qui n'agissaient pas dans le cadre d'une mission de la Banque mondiale, se proposaient néanmoins de fournir à l'organisme international des données concernant l'impact prévisible du projet sur la vie et l'environnement. Leurs remarques risquaient de venir à l'appui des critiques émises à l'encontre du projet par le gouvernement américain, le dalailama et les représentants de groupes de pression militant en faveur de la pureté ethnique des marches périphériques chinoises. Ces opposants avaient obtenu que le prêt de la Banque mondiale ne soit débloqué qu'une fois obtenues des informations supplémentaires sur ses conditions d'utilisation par les autorités chinoises.

La Banque mondiale affirme qu'elle a assorti son approbation de principe d'une exigence : que la Chine garantisse la libre-circulation des observateurs étrangers dans la zone concernée. Le régime administratif de celle-ci la place, sinon à proprement parler « off limits » pour les touristes, du moins sous l'autorité discrétionnaire des autorités locales de police.

Francis Deron

Les combats au Daghestan entrent dans leur troisième semaine

MAKHATCHKALA (Russie). Les combats meurtriers entre séparatistes islamistes et forces russes sont entrés dans leur troisième semaine, samedi 21 août, au Daghestan, alors que les deux camps paraissent se préparer à une longue guerre. « *Guerre de tranchées au Daghestan* », titrait le quotidien *Vremia*, évoquant un ordre du ministre russe de la défense, le maréchal Igor Sergueïev, d'éviter les pertes humaines et de privilégier les bombardements. Les frappes aériennes se sont intensifiées au cours des dernières vingt-quatre heures. A ce jour, treize fosses communes contenant les corps de séparatistes ont été repérées, selon le ministère russe de l'intérieur. Les islamistes ont reconnu la mort de quinze de leurs combattants. Les Russes affirment avoir tué au moins six cents hommes.

Le nouveau premier ministre, Vladimir Poutine, paraît en passe de perdre son pari lancé le 10 août, d'une normalisation de la situation en « une semaine et demie, deux semaines ». Plusieurs jours ont, pour leur part, évoqué le spectre de prises d'otages à grande échelle comme celle de Boudennovsk (sud de la Russie) en juin 1995, lorsque les combattants tchétchènes s'étaient emparés de plus d'un millier de civils. – (AFP)

Islamabad menace de développer son armement nucléaire

LONDRES. Le chef de la diplomatie pakistanaise, Sartaj Aziz, a menacé, vendredi 20 août, de suivre l'exemple de l'Inde si New Delhi mettait à exécution sa nouvelle doctrine nucléaire, qui envisage un programme d'armement terrestre, aérien et naval. « *Si l'Inde devait faire preuve de retenue, notre force de dissuasion serait suffisante. Mais si l'Inde devait mettre en application [sa nouvelle doctrine], nous devrions reconsidérer notre position* », a déclaré le chef de la diplomatie pakistanaise à la radio BBC World Service. « *Notre première réaction est de dire qu'il s'agit d'un appel à la course aux armements dans le sous-continent [indien]* », a ajouté M. Aziz. Les Etats-Unis avaient déjà critiqué New Delhi, estimant que ses projets allaient « dans la mauvaise direction ».

L'Inde et le Pakistan ont mené en mai 1998 des essais nucléaires. La tension entre les deux pays, centrée autour de la question du Cachemire, s'est aggravée, atteignant un sommet avec l'offensive massive de l'armée indienne au début de l'été pour déloger des séparatistes musulmans soutenus par les Pakistanais dans les montagnes du Cachemire indien. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **BLANCHIMENT : la police britannique s'est rendue**, jeudi 19 août, dans les bureaux londoniens de la Bank of New York, l'établissement financier qui fait l'objet d'une enquête aux Etats-Unis pour blanchiment d'argent par le crime organisé russe. Les enquêteurs se sont entretenus avec des responsables de la banque, mais n'ont pas fouillé les locaux. Selon la presse britannique, les policiers avaient auparavant effectué une perquisition au domicile londonien de Lucy Edwards, l'une des deux employées de la banque suspendues par la Bank of New York. – (AFP)

■ **BOSNIE : le New York Times a reconnu**, vendredi 20 août, quelques « erreurs mineures » dans un article paru mardi accusant les dirigeants des trois communautés de Bosnie d'avoir détourné des fonds publics et internationaux. Le journal a admis que le premier paragraphe de l'article était « incomplet » : les premières lignes affirmaient que des dirigeants bosniaques avaient détourné jusqu'à 1 milliard de dollars (937 millions d'euros) en aide publique et internationale, sans préciser immédiatement que sur cette somme, l'aide internationale ne représentait que 20 millions de dollars. Le département d'Etat américain avait demandé au quotidien de rectifier ces informations. – (AFP.)

■ **IRAN/ARGENTINE : le vice-président argentin, Carlos Ruckauf, a informé**, vendredi 20 août, les autorités judiciaires que « des services du gouvernement iranien portaient la responsabilité » de l'attentat contre l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA). Cet attentat avait tué quatre-vingt-six personnes et blessé trois cents autres en juillet 1994. Le juge fédéral chargé de l'affaire, Juan Galeano, avait demandé à M. Ruckauf de lui donner des explications sur un de ses récents discours dans lequel il disait connaître les auteurs de l'attentat à la voiture piégée. L'enquête sur cet attentat est au point mort. Le gouvernement argentin avait insinué, il y a trois ans, que des diplomates iraniens avaient inspiré cette attaque terroriste, ce qui avait provoqué un froid sans précédent dans l'histoire des relations entre les deux pays. – (AFP)

■ **SIERRA LEONE : le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé**, vendredi 20 août, le triplement des effectifs de la mission de l'ONU en Sierra Leone pour superviser l'application d'un récent accord de paix entre le gouvernement et les rebelles. Les effectifs de la Mission d'observation de l'ONU en Sierra Leone (Monusil) seront portés de soixante-dix à deux cent dix militaires. – (Reuters.)

■ **MAROC : le roi Mohammed VI a affirmé**, vendredi 20 août, vouloir s'attaquer aux multiples problèmes sociaux qui freinent le développement économique du Maroc, tout en soulignant qu'il ne disposait « d'aucune baguette magique ». Dans un discours télévisé, il a dressé un tableau sans complaisance de son pays, en insistant sur la pauvreté, l'exode rural et la faillite du système éducatif. – (AFP)

■ **SOMALIE : un million de personnes sont confrontées** à une quatrième année de récoltes désastreuses dans le sud du pays, en raison de pluies insuffisantes et de dégâts sans précédent commis par les oiseaux, a indiqué, vendredi 20 août, le Programme alimentaire mondial, qui craint une disette. La Somalie compte neuf millions d'habitants. – (Reuters.)

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : les combats entre les armées rwandaise et ougandaise à Kisangani (nord-est de la République démocratique du Congo), du 14 au 17 août, ont fait plus de deux cents morts et une cinquantaine de blessés**, selon des sources concordantes. Les combats avaient cessé après qu'un cessez-le-feu eut été décrété conjointement par le président ougandais, Yoweri Museveni, et le vice-président rwandais, Paul Kagamé. En dépit de ces affrontements, plus de 80 % des enfants de moins de cinq ans ont pu être vaccinés la semaine dernière contre la poliomyélite, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé. – (AFP)

Les talibans réaffirment leur solidarité avec l'islamiste Oussama Ben Laden

KABOUL. Le premier anniversaire des bombardements aériens américains contre un présumé camp d'entraînement de l'islamiste d'origine saoudienne, Oussama Ben Laden, a fourni aux talibans, vendredi 20 août, l'occasion de réaffirmer leur solidarité avec ce dernier et de critiquer les Etats-Unis. Ainsi, le mollah Mohamed Rabbani, le numéro deux des talibans, a-t-il affirmé que Washington utilisait le prétexte d'Oussama Ben Laden pour faire pression sur les talibans. « *Oussama est notre hôte et c'est la tradition des Afghans et des musulmans de respecter et prendre soin d'un hôte* », a-t-il dit. « *Les Américains eux-mêmes commettent des actes de terrorisme global en lançant des attaques contre l'Afghanistan et le Soudan. Qui va payer pour ça ?* », a-t-il ajouté. – (AFP)

FRANCE

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AOÛT 1999

AGRICULTURE Le maintien en détention du principal organisateur de l'action menée contre un restaurant McDonald's à Millau, dans l'Aveyron, suscite une mobilisation du « mouve-

ment social ». L'action de Millau, en riposte aux sanctions douanières américaines contre des produits français, s'inscrit dans la contestation des nouvelles règles du commerce mondial.

● **ANIMATEUR** de la Confédération paysanne dans l'Aveyron, José Bové, militant libertaire installé au Larzac depuis 1976, n'a pas bénéficié du référentiel en raison d'une condamnation

précédente, avec sursis, pour une effraction dans les locaux d'une société produisant du maïs transgénique. ● **LE MONDE AGRICOLE** connaît actuellement un malaise touchant plu-

sieurs secteurs et qui résulte des conflits opposant les intérêts des producteurs, d'une part, ceux des industriels et des distributeurs, d'autre part.

La gauche « mouvementiste » soutient la Confédération paysanne

Emprisonné à la suite de la destruction d'un restaurant McDonald's en construction à Millau, José Bové, un des animateurs du syndicalisme agricole contestataire, devient un symbole de la lutte contre la base de la domination américaine sur les négociations commerciales multilatérales

DES FAX de soutien en pagaille, une éventuelle manifestation à Paris dans les jours à venir : la mise en examen, à la suite du saccage, le 12 août, d'un établissement en chantier McDonald's, à Millau, de cinq agriculteurs aveyronnais – dont quatre ont finalement été libérés sous caution, vendredi 20 août, mais pas le cinquième, José Bové, membre fondateur de la Confédération paysanne – a sonné la rentrée pour la gauche « mouvementiste » sur un terrain qui peut, a priori, sembler insolite. Les Verts, la Ligue communiste révolutionnaire, l'Union syndicale Groupe des dix (qui regroupe, entre autres, les syndicats SUD et le Syndicat national unifié des impôts), la Confédération nationale du travail (CNT, anarcho-syndicaliste), Droits devant !, l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac), Agir ensemble contre le chômage (AC !) ont ainsi exprimé leur « solidarité » et réclamé la « libération immédiate » des

syndicalistes paysans. Cette mobilisation soudaine s'explique par plusieurs raisons. En premier lieu, la place à part de la Confédération paysanne dans le paysage du syndicalisme agricole. Créée en 1987 – à partir du mouvement des Paysans-Travailleurs de Bernard Lambert et d'une scission socialisante de la Fédération nationale des



syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) –, s'opposant à la logique « tout-productiviste » en agriculture, la confédération, comme le souligne son président, François Dufour, « a toujours considéré que les problèmes agricoles ne concernent pas que les paysans et que ces derniers ne doivent pas se cantonner aux seuls problèmes agricoles ».

C'est ainsi qu'au début des années 90, sur le problème de l'alimentation industrielle, elle a mis en place l'Alliance, où se retrouvent ses syndicalistes et des représentants d'association de consommateurs, membres des Comités Léo-Lagrange, certaines sections de l'Union fédérale des consommateurs-Que choisir ?, de la Confédération syndi-

cale du cadre de vie, de FO-consommateurs.

Animée par d'anciens militants des années 70 – M. Bové, membre fondateur, est proche des mouvements libertaires, et un de ses anciens porte-parole nationaux, René Riesel, fut le représentant de l'Internationale situationniste à Nanterre –, la Confédération compte aussi dans ses rangs de nombreux adhérents des Verts. « Une partie de notre réflexion sur l'agriculture a été nourrie par les contacts que nous avons développés avec la Confédération paysanne », confirme Francine Bavay, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France et membre du comité exécutif du parti écologiste.

La confédération apporte son soutien logistique aux marches contre le chômage organisées par AC !, « parce qu'une agriculture qui perd 4 % à 5 % de ses effectifs par an ne peut ignorer le problème de la répartition du travail et de celle des richesses », indique M. Dufour. Elle est également membre fondatrice d'Attac. Tiers-mondiste ou, plutôt, attachée à « un autre mode de développement », elle fait partie du mouvement Via Campesino, qui regroupe cinquante-sept organisations paysannes dans le monde, notamment en Afrique et en Amérique latine, et vient d'aider à la mise en place d'une Confédération paysanne au Congo. Au-delà

du positionnement « alternatif » de la Confédération paysanne, la mobilisation suscitée par l'affaire des agriculteurs aveyronnais sonne le coup d'envoi de la campagne contre le prochain « round » de négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui débute à l'automne 1999 à Seattle (Etats-Unis). « Le débat sur la mondialisation nous fédère bien au-delà du monde paysan », souligne ainsi M. Dufour.

« Le débat sur la mondialisation nous fédère bien au-delà du monde paysan »

Chez Attac, on observe que les militants de la Confédération paysanne ont voulu attirer l'attention de l'opinion et des élus sur le scandale que constitue la décision de l'OMC d'imposer de lourdes sanctions financières à l'Union européenne et, plus particulièrement, à la France pour leur refus d'importer de la viande aux hormones. Les Etats-Unis, ajoute l'association, ne cachent pas leur intention d'utiliser

les mêmes méthodes pour exporter, sans étiquetage d'identification, leurs produits à base d'organismes génétiquement modifiés.

De leur côté, SUD et le SNUI disent « comprendre et partager » les motivations des militants de la Confédération paysanne, « qui ont voulu montrer le danger représenté par les diktats de l'OMC qui livrent la planète à une mondialisation responsable de régression sociale, culturelle et environnementale ». Quant aux Verts, ils « continuent à exprimer leur soutien à ces agriculteurs dans leur combat contre les volontés de l'industrie agroalimentaire qu'on cherche à leur imposer ». Pour Vincent Espagne, membre de Droits devant ! et administrateur de l'Observatoire de la mondialisation, « on peut considérer que l'action de la Confédération paysanne est le préambule à la mobilisation anti-OMC ».

« Aujourd'hui, nous ne cessons d'être sollicités », explique M. Dufour. Sa confédération devrait avoir la vedette lors du premier grand meeting anti-OMC organisé à Paris, le 23 septembre, à la Bourse du travail, tout comme lors des assises d'Attac, les 23 et 24 octobre, à La Ciotat, dans la foulée d'une semaine d'action internationale contre le nouveau cycle de négociations commerciales.

Caroline Monnot

José Bové, un opposant radical aux « multinationales de la sale bouffe »

TOULOUSE
de notre correspondant régional
Le président de la chambre d'accusation de Montpellier a décidé, vendredi 20 août, de libérer sous

PORTRAIT

Cet éleveur de brebis installé au Larzac n'en est pas à son premier fait d'armes

caution quatre militants aveyronnais de la Confédération paysanne, incarcérés, le 17 août, à la suite de la destruction partielle, le 12 août, d'un restaurant McDonald's en construction à Millau (*Le Monde* des 20 et 21 août). Cette action se voulait une riposte à la décision des Etats-Unis de surtaxer le roquefort après l'interdiction européenne d'importation américaine de bœuf aux hormones. Les quatre syndicalistes ont été libérés au terme d'un référentiel libéré introduit par leur avocat, avec une caution de 105 000 francs chacun comme garantie pour la reconstruction du restaurant. « Cela fait beaucoup pour des paysans et beaucoup pour ce qu'ils ont fait », estime-t-on à la Confédération paysanne, où l'on ne cache pas, cependant, sa satisfaction d'avoir obtenu rapidement leur libération.

En revanche, un cinquième syndicaliste, José Bové, contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé et qui s'était livré à la justice le 19 août, n'a pas été libéré. Son cas a été dissocié de celui de ses quatre camarades et renvoyé devant la chambre d'accusation, qui décidera de son sort le 31 août. Le magistrat a estimé qu'à cause des antécédents de cet éleveur de brebis du Larzac le référentiel libéré ne pouvait s'appliquer.

En février 1998, au terme d'un procès intenté par le semencier Novartis, M. Bové avait été condamné à huit mois de prison avec sursis pour la destruction de semences de maïs transgénique dans les locaux de la société, près d'Agen. C'était, en France, la première action spectaculaire contre les organismes génétiquement modifiés (OGM). Depuis, M. Bové n'en est pas resté là, les manipulations génétiques en agriculture lui paraissant constituer un grave danger pour la santé des

consommateurs et pour l'avenir de l'« agriculture paysanne ». Tousjours à visage découvert, en tant que militant syndical – il fait partie des fondateurs de la Confédération paysanne de l'Aveyron, qui y recueille le tiers des voix aux élections professionnelles –, il s'est attaqué, en juin, aux expérimentations de riz transgénique menées à Montpel-

lier. Les OGM et les symboles des « multinationales de la sale bouffe », comme McDonald's, ne sont pas ses seules cibles. A quarante-six ans, M. Bové a un parcours de combattant chevronné. Ce Parisien féru de lectures libertaires et du philosophe Jacques Ellul s'est installé en 1976 au Larzac, en « squatant » une ferme abandonnée à Montredon. Très vite, son goût pour l'action démonstrative, non violente, mais radicale, le porte en première ligne de la lutte contre l'extension du camp militaire. Depuis vingt-cinq ans, il vit sur le plateau, avec sa femme et ses deux enfants, exploitant un groupement agricole en commun (brebis à lait et à viande, veaux, vaches et cochons) avec cinq autres éleveurs du plateau : « La meilleure façon de lutter pour le Larzac était de faire souche en devenant éleveur », aime-t-il à dire.

INTERNATIONALISTE DE SOUCHE

Son activité d'éleveur et son militantisme incessant le rapprochent des écologistes. Et son credo, « *volem vivre al país* », ne l'éloigne pas de ses conceptions internationalistes. L'été 1995, il part en Polynésie pour protester contre la reprise des essais nucléaires français. Il sera le seul Français présent sur le bateau de Greenpeace. Quand les émeutes éclatent sur l'aéroport de Papeete, il se retrouve aux premières loges aux côtés des syndicalistes et des indépendantistes. Mis en examen, il sera reconnu coupable d'« entrave à circulation d'aéronefs », mais dispensé de peine.

Pour son rôle dans l'opération contre le McDonald's de Millau, M. Bové reste donc incarcéré à Montpellier, dans la nouvelle prison, qu'il ne connaissait pas encore. Il avait séjourné dans l'ancienne, pendant trois semaines, en 1976, pour activité antimilitariste.

Jean-Paul Besset

L'agriculture échappe de plus en plus aux agriculteurs

COUP SUR COUP, trois affaires qui mettent en cause les agriculteurs dans leur fonction primordiale, nourrir les hommes, montrent à quel point leur profes-

ANALYSE

Des producteurs démunis face aux industriels, aux distributeurs et... aux diplomates

sion est dépassée, voire marginalisée, face à la santé, la distribution et... la diplomatie.

Dans les histoires sordides des poulets belges à la dioxine et des aliments français mélangés à des boues d'épuration, les éleveurs crient, comme le public, au scandale. Par confort des habitudes, défaut de vigilance, transfert de responsabilité sur les intermédiaires, formation imparfaite en microbiologie, obsession de la productivité, des paysans qui croyaient bien faire leur métier se voient traiter d'empoisonneurs. Quelques-uns sont fautifs, mais la plupart victimes, donc excusables. Victime de la course à la rentabilité et à l'alimentation informatisée des animaux, pour fournir une nourriture standardisée, le monde agricole est déboussolé et manque de moyens pour répondre à ses fournisseurs industriels. En amont de la chaîne, les firmes multinationales qui vendent matières premières et produits phytosanitaires l'obligent à accepter leur loi commerciale et leurs normes. Il est « coïncé » dans un espace de négociation de plus en plus réduit. Dans le secteur de l'élevage des poulets, les agriculteurs ne sont que des « travailleurs à domicile ».

Les cours des fruits restent bas

La première réunion de la commission de suivi du double affichage des prix de neuf catégories de fruits et légumes a été organisée vendredi 20 août. A partir de lundi, les détaillants vont pouvoir connaître les cours recueillis par le service des nouvelles du marché (SNM), qui dépend du ministère de l'Agriculture et de la pêche. Informés par leurs grossistes, ils pourront aussi consulter le Minitel et, prochainement, composer un numéro de téléphone vert.

Le système reste contesté pour sa complexité, parfois même dans les rangs des producteurs. A Bordeaux, vendredi, une trentaine d'entre eux, venus de Lot-et-Garonne, ont vendu directement leurs fruits et légumes devant un supermarché. Le même jour, à Perpignan, des producteurs de fruits avaient déversé près de 15 tonnes de pêches et nectarines sur la nationale 9. Samedi, des manifestations étaient prévues à Cavailhon, en Vaucluse. Seule certitude, pour le moment : les cours ne remontent pas, ou peu.

sous contrat avec des abattoirs puissants. D'où la tentation naturelle des responsables professionnels d'en appeler à l'Etat-arbitre, censeur et guérisseur, à travers les inspecteurs des fraudes, les services vétérinaires, les juges et les deniers publics.

La crise des fruits et légumes relève de la même analyse. En général mal organisés et éparpillés entre d'innombrables organisations, les producteurs sont une proie facile pour les acheteurs en gros. La loi de l'offre et de la demande n'est plus qu'une fiction lorsqu'à des oligopoles se heurte une poussière de vendeurs, pressés de se débarrasser de marchandises périssables. Dans les circuits de distribution, plus on descend vers l'aval et le stade final de vente, plus les gains de valeur ajoutée progressent. Là aussi, les paysans du Sud sont des nains face aux géants du commerce. Contre quelques « pots de fer », comment peuvent décider ou résister une myriade de « pots de terre » à la trésorerie fragile ? On appellera encore l'Etat régulateur à la rescousse et on pressera Jean Glavany de prendre des arrêtés sur le double affichage des prix, afin que le consommateur-citoyen sache où sont les gloutons des marges et les parents pauvres du territoire.

A l'automne va commencer le cycle des négociations commerciales multinationales sur la libéralisation du commerce mondial. L'Europe, qui verse encore de très abondantes subventions à ses agriculteurs, sait qu'elle aura à affronter les critiques des Etats-Unis, de l'Argentine, de l'Australie et d'autres qui se prétendent strictement libéraux. Déjà, le conflit du bœuf aux hormones a entraîné des

réactions en chaîne de part et d'autre de l'Atlantique : viande bovine « poussée » aux anabolisants contre fromages au lait cru. Et les actions de la Confédération paysanne contre les McDo illustrent bien cette « désespérance » devant la diffusion massive d'un modèle de consommation contestable.

Faut-il craindre, après les offensives et les représailles, une grève des achats de vin australien pour compenser les taxes sur le foie gras français ou le jambon italien ? Voilà encore les paysans directement concernés par une guerre commerciale dont ils ne maîtrisent pas l'issue. L'agriculture ? C'est... les autres, c'est-à-dire les chefs d'Etat, les diplomates et les surveillants en chef des grands équilibres économiques.

DIVISIONS ET SURENCHÈRES

Il est loin le temps où le métier d'agriculteur consistait d'abord à sélectionner les semences, préparer les terres, veiller au vêlage des bêtes, réunir du monde pour les moissons ou les vendanges, savoir fumer, être au champ de foire avant le premier meuglement des bestiaux. Il faudrait maintenant répondre aux accusations, tenir tête aux puissants, percer les arcanes des experts qui jugent au nom de la communauté internationale. Pièce maîtresse de ce que les économistes appellent le secteur primaire, l'agriculture a de moins en moins de force face au secondaire, l'industrie, et au tertiaire, les services et la distribution.

Pour faire face, l'unité paysanne renforcerait les groupes de pression. Or jamais les divisions syndicales et les surenchères n'ont été si manifestes. L'affaire de Millau le montre, où la Confédération paysanne est seule. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) est elle-même écartelée entre ses « gros », qui s'accrochent aux subventions directes, et les « modestes », séduits par les messages sur la qualité. La Confédération paysanne, particulièrement en pointe sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou sur l'« impérialisme alimentaire américain », cherche systématiquement, dans des opérations spectaculaires, à élargir sa clientèle et à séduire l'opinion, à gauche et chez les « souverainistes ».

La solidarité, valeur permanente

de la paysannerie, fait elle aussi défaut. Ne voit-on pas, dans le secteur du lait, les coopératives pencher volontiers vers les arguments des firmes privées multinationales plutôt que de défendre les intérêts des producteurs, au nom du principe de base du mutualisme ? La fin du mois risque d'être « chaude » du côté des laiteries industrielles, qui veulent imposer aux agriculteurs une baisse de 5 centimes du prix du lait. Et que dire de la crispation des puissants céréaliers de Beauce, qui refusent la modulation – partielle – et la redistribution plus équitable des aides européennes ?

Le monde agricole semble, enfin, en retard sur l'Histoire en continuant à raisonner en termes de produits et pas assez en termes de territoire-patrimoine collectif. C'est pourtant en s'ouvrant davantage sur la gestion des espaces ruraux que beaucoup d'agriculteurs, dont le nombre et le poids diminuent, pourront trouver une salubre reconversion et une nouvelle légitimité dans l'opinion. Sauvegarde et mise en valeur ont autant d'importance que subventions, quintaux ou hectares !

François Grosrichard

Bac+2,+3
Valorisez votre formation en intégrant une **Grande Ecole parisienne de notoriété internationale**

ESG

Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale

CONCOURS PARALLELES
en 1ère et 2ème année
en septembre
3 options :
Sciences
Lettres et Langues
Droit-Science Eco-Gestion

Ecole Supérieure de Gestion
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé
Reconnu par l'Etat

25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00
Fax : 01 43 55 73 74
web : www.esg.fr

SOCIÉTÉ

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AOÛT 1999

IMMIGRATION Trois ans après l'évacuation par les forces de l'ordre de l'église Saint-Bernard, à Paris, le 23 août 1996, une manifestation devait commémorer ce moment-clé de

la lutte pour la régularisation des clandestins, samedi 21 août à Paris. À Toulouse, doit commencer une marche nationale vers la capitale. ● **MALGRÉ LES APPELS** d'associa-

tions et d'organisations politiques et syndicales, le mouvement ne parvient plus à attirer l'attention. ● **DES DIVISIONS** internes à la Coordination des sans-papiers, l'opéra-

tion qui a permis la régularisation de 80 000 d'entre eux – tout en en rejetant plus de 60 000 – ont affaibli la mobilisation. « *Tout le monde croit le problème réglé alors qu'il ne*

l'est pas », résume un responsable associatif. ● **PORTRAIT** de Makam Diabate, ancien gréviste de la faim qui a obtenu sa régularisation en 1997 (*lire notre éditorial page 8*).

Le mouvement en faveur des sans-papiers peine à se mobiliser

Trois ans après Saint-Bernard, affaibli par des divisions internes, la Coordination nationale ne parvient guère à attirer l'attention sur le sort des 60 000 déboutés de l'opération de régularisation menée par le gouvernement Jospin

C'EST devenu une sorte de rite. Trois ans après l'évacuation spectaculaire de quelque trois cents sans-papiers – dont dix gévistes de la faim – par les forces de l'ordre, un cortège devait partir, samedi 21 août à 15 heures, du métro Couronnes (dans le XX^e arrondissement de Paris). Les manifestants devaient rejoindre l'église Saint-Bernard, dans le 18^e, là même où eut lieu l'intervention « musclée » des CRS, au matin du 23 août 1996, sur l'ordre du gouvernement d'Alain Juppé. Organisée par la Coordination nationale des sans-papiers, cette manifestation-commémoration est soutenue par les associations de défense des droits des étrangers (Droits devant, Fasti, le Gisti entre autres), par un certain nombre de syndicats dont SUD, la CFDT-Cheminots, la CGT, ainsi que par des organisations politiques : le PCF, la LCR, Lutte ouvrière et les Verts.

Aujourd'hui, la plupart des occupants de l'église Saint-Bernard ont fini par être régularisés. D'après celle qui fut l'une de leur porte-parole, Madjiguène Cissé, onze d'entre eux – parmi lesquels six sont toujours sous le coup d'une mesure d'interdiction du territoire français – demeurent en situation irrégulière. Parmi les grévistes de la faim, deux Maliens expulsés à l'époque n'ont pu revenir en France. Pour Hamady Camara, l'un des huit grévistes de la faim restés sur le sol français, le sort de ces deux compagnons, Moussa Sis-soko et Sidi Giara, est le plus douloureux. « *Cela me rend triste*, dit-il, *de voir des compains expulsés qui ne trouvent pas de visa pour revenir* ».

Un autre porte-parole emblématique des « Saint-Bernard », Ababacar Diop, travaille d'arrache-pied dans l'informatique, et ne peut plus consacrer que quelques heures de ses week-ends à la cause

des sans-papiers. Il y a quelque mois, il n'en a pas moins créé l'Association nationale d'aide et de défense des étrangers en France (Anadef). Pourvu d'une carte de séjour temporaire d'un an renouvelable, qui arrive à expiration le 25 août, Ababacar Diop n'a en poche, trois ans après « Saint-Bernard », que le récépissé délivré par la préfecture de sa demande de carte de résident de dix ans (qui vaut autorisation de séjour). Il est donc toujours en situation précaire, sinon irrégulière. « *Une carte temporaire ne facilite pas l'embauche* », renchérit Hamady Camara.

DIVISIONS INTERNES

Au-delà de Saint-Bernard, la situation générale doit s'apprécier à l'aune de l'opération de régularisation consécutive à la circulaire Chevènement de juin 1997, qui proposait d'étudier les dossiers des

sans-papiers acceptant de déposer un dossier de demande dans les préfectures. Cette opération s'est achevée au 1^{er} janvier 1999 (*Le Monde* du 20 janvier). Les chiffres fournis par le ministère de l'intérieur ont peu évolués depuis, puisque les recours, sauf exceptions, avaient été examinés lorsque les premiers bilans ont été rendus publics. Au 30 juin 1999, d'après un responsable du ministère de l'intérieur, ces chiffres se répartissaient comme suit : 145 700 demandes, 80 747 régularisations et 63 798 refus. Restent en suspens quelques centaines de dossiers concernant la régularisation de mineurs dans le cadre du regroupement familial. On s'empresse d'ajouter, place Beauvau, que plusieurs milliers de déboutés ont ensuite pu bénéficier de la « *carte vie privée et familiale* » et être régularisés à la suite d'un nouveau dépôt de dossiers dans les préfectures.

Malgré le nombre important de refus, le mouvement des sans-papiers est aujourd'hui bien affaibli. D'abord par des divisions internes. Madjiguène Cissé, du Collectif des sans-papiers de Saint-Bernard, a été écartée par la Coordination nationale, créée en juillet 1996. Parmi les occupants de l'église, elle reste d'ailleurs la seule femme à n'avoir pas été régularisée à ce jour. Avec le temps, les divergences tendent toutefois à s'estomper et M^{me} Cissé a participé activement à la préparation de la manifestation de samedi, aux côtés de la coordination. « *Les problèmes ont surgi quand ceux qui nous soutenaient, de la gauche, les Verts, sont arrivés au pouvoir*, commente-t-elle. *La lutte durait depuis un an et demi et nous commençons à avoir des contacts en Europe. Les organisations politiques ont introduit le mot d'ordre de "régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande"*, pour canaliser

le mouvement et permettre l'application de la circulaire Chevènement [de juin 1997], alors que moi je tenais à celui de "régularisation de tous les sans-papiers". »

Actuellement concède-t-elle, dans un texte daté 21 juillet, « *aucun collectif, aussi nombreux soit-il, n'a jamais vu ses revendications satisfaites en s'isolant. Le Collectif Saint-Bernard, fer de lance de la lutte, n'a obtenu des résultats que parce qu'il était au cœur d'un mouvement national structuré par la coordination et ses revendications fondatrices* ». L'heure est au rapprochement, donc, même si la médiatisation de certains des « Saint-Bernard » – M^{me} Cissé elle-même, ou Ababacar Diop – a pu jouer son rôle dans les dissensions internes. Face aux exigences de reconstruction d'un mouvement qui marque le pas, les protagonistes cherchent donc à se réhabituer à travailler ensemble.

De fait les tentatives de raviver la flamme à l'occasion des élections européennes ont fait long feu et les occupations spectaculaires rencontrent peu d'écho. Les principales initiatives susceptibles de créer mobilisation et attention des médias viennent aujourd'hui de province (*lire ci-dessous*). Ainsi, l'installation à l'hôtel de Massa abritant la Société des gens de lettres, dans le quatorzième arrondissement de Paris, de dizaines de sans-papiers du 9 au 20 juin, s'est achevée dans une relative indifférence. Elle n'a pas en tout cas cristallisé l'attention des intellectuels, comme certains de ses organisateurs l'escomptaient.

« Saint-Bernard », symbole fort de la lutte des sans-papiers, n'aurait-il plus la capacité mobilisatrice de naguère ? À en croire Patrick Mony du Groupement d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), le mouvement souffre actuellement de la peur entretenue par la « *répression individuelle et collective* », les refus de séjour et les reconduites à la frontière. Ce responsable du Gisti résume ainsi l'état d'esprit ambiant : « *Tout le monde croit le problème réglé alors qu'il ne l'est pas*. »

N. W.

Nicolas Weill

Les souvenirs intacts de Makam Diabate, ancien gréviste de la faim

MAKAM DIABATE, l'un des dix anciens grévistes de la faim de Saint-Bernard, n'habite plus dans ce foyer aux murs délabrés. Mais il y donne toujours ses rendez-vous, portable à la main. Les lieux, situés au-delà du boulevard

PORTRAIT

« Des Maliens sont morts pour la France. Je me sens français. C'est pour cela qu'on fait grève »

périphérique nord de Paris, et qui appartiennent à une société aujourd'hui en liquidation et semblent autogérés par les habitants du foyer. Ils évoquent les pires conditions de vie des migrants, relégués dans un territoire sans identité (ni Paris ni la banlieue), entassés dans des chambres exigües et surpeuplées.

Désormais « agent de surface » au château de Vincennes, Makam Diabate passe ses quelques heures libres à fréquenter ses amis à la coordination nationale des sans-papiers. S'il n'était pas certain d'être présent à la manifestation de samedi, obligations professionnelles obligent, la lutte qu'il a engagée avec ses compagnons au printemps 1996 est toujours présente dans son esprit. Avec précision, il énumère les dates qui ont marqué son itinéraire, typique, de migrant, de candidat à la ré-

gularisation, puis de sans-papiers. Cet homme frère, né en 1964, est arrivé en France en provenance de la capitale du Mali, Bamako, le 28 décembre 1990. Il a tenté en vain d'obtenir le statut de réfugié politique. Son entrée en « clandestinité » remonte à 1993, après avoir été débouté du droit d'asile par la commission du recours de l'Ofpra, Tout ce temps, il a travaillé dans le bâtiment, ou comme plongeur dans les cuisines du restaurant de la tour Eiffel.

Mais Makam Diabate, musulman croyant et toujours habillé à l'africaine, ne s'étend guère sur sa vie d'avant « Saint-Bernard ». Très vite, le récit des étapes de la lutte, commencé le 18 mars 1996, dans l'église Saint-Ambroise reprend ses droits. « *Lorsqu'on a demandé des volontaires pour faire la grève de la faim, j'ai été l'un de ceux qui ont dit : ou la régularisation, ou je préfère mourir*. » Au trente-neuvième jour de jeûne, les grévistes de la faim furent hospitalisés de force, le 12 août 1996. « *Les policiers ont tenté de me convaincre de manger, sinon ils me renvoyaient en Afrique, se souvient-il. Je leur ai dit que je ne mangerais qu'au Mali. Mon pays, qui s'appelait alors le Soudan français, a été colonisé pendant deux siècles et des Maliens sont morts pour la France pendant les deux guerres mondiales. C'est à cause de cela que je me sens français, et c'est pour cela qu'on fait grève*. » Ce 12 août sera également, pour Makam Diabate, le jour de son premier contact avec les camé-

ras et les magnétophones des journalistes et des médias.

L'évacuation brutale de l'église Saint-Bernard, le 23 août, Makam Diabate l'évoque de façon indirecte. « *De 1990 à 1997, je n'ai pu retourner dans mon pays. Depuis ma régularisation, j'ai pu y aller une seule fois. J'étais obligé de m'y rendre pour rassurer ma famille qui me croyait mort depuis la grève de la faim et la violence de l'évacuation*. » Il aura perdu 28 kilos au cours de cet été 1996, et cet homme qui dit en avoir pesé 80 ne les a pas regagnés depuis. Il n'en a pas moins recouvré sa santé, grâce à un suivi médical. Le 21 août 1997, M. Diabate reçoit enfin ses papiers dans la foulée de la circulaire Chevènement.

« *Maintenant ça va*, dit-il, *j'ai le sentiment d'être tranquille parce que je peux travailler. Je paie mon logement et mon téléphone*. » Contrairement à d'autres qui ont « décroché » de l'action, il continue à militer même s'il est réticent à parler politique, ou à évoquer les dissensions qui agitent la « famille Saint-Bernard ». Va-t-il demander la nationalité française ? « *Oui, je vais la demander*, assure-t-il. *Je suis français par la colonisation française et je suis content d'avoir cotisé, comme tous les sans-papiers, depuis tant d'années aux organismes sociaux français. De ce point de vue, Français ou Malien, on est tous pareil*. »

Depuis Toulouse, une marche nationale pour briser l'indifférence

Le suicide, le 30 juillet, d'un débouté de la régularisation a renforcé la détermination générale

TOULOUSE
de notre correspondant régional
« *Quand on est sans-papiers, on passe sa vie à marcher seul sans prendre les transports en commun pour éviter les contrôles. Cette fois, nous marcherons en groupe pour être reconnus de tous* », explique Houari, qui, avec ses camarades « clandestins » de Toulouse, participe à la marche des sans-papiers qui doit quitter la ville rose, samedi 21 août, et rejoindre Paris le 30 septembre. Le rassemblement des sans-papiers de Toulouse et de leurs amis entend ainsi remobiliser l'opinion pour la régularisation de tous les sans-papiers. « *Nous avons raison mais nous n'avons toujours pas les papiers. Le problème n'est pas réglé* », disent ses animateurs. Tout au long des 800 kilomètres

du trajet qui seront parcourus à pied, en suivant l'itinéraire de la RN 20, les militants toulousains espèrent être rejoints par les autres collectifs de sans-papiers et ceux qui les soutiennent. Le cortège pourrait ainsi grossir régulièrement et, une fois à destination, converger en une manifestation de masse sur la capitale. Les principales étapes, négociées avec les municipalités avec l'aide d'associations locales, sont Montauban, Cahors, Brive, Limoges, Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Vierzon, Orléans, Etampes, Longjumeau et Malakoff.

« *Si certaines refusent de nous accueillir, nous dormons dehors*. Nous avons l'habitude », disent les sans-papiers. Pour l'instant, l'initiative du rassemblement toulousain

reste relativement isolée. Les collectifs locaux contactés, ainsi que la Coordination nationale, ne se montrent pas empressés. Seuls les groupes de Bordeaux et d'Angou-

« Si certaines municipalités refusent de nous accueillir, nous dormons dehors. Nous avons l'habitude »

lème ont confirmé leur présence.

L'idée de cette marche est issue de l'insatisfaction qui règne dans ses rangs toulousains après la longue grève de la faim (six semaines) que cinq d'entre eux ont menée et qu'ils ont suspendue, le 17 juin, après que leurs situations individuelles eurent été réglées. Le rassemblement toulousain exige toujours la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande.

Conformément à l'engagement qu'il avait pris lors de la grève de la faim, le préfet de la Haute-Garonne a réexaminé les dossiers qui lui ont été soumis. Sur les 160 cas proposés par le collectif, une trentaine ont été réglés – 800 réguli-

sations avaient été acquises précédemment sur les 1 200 demandes déposées dans le département dans le cadre de la circulaire Chevènement. « *C'est dérisoire*, considèrent les sans-papiers toulousains. *Cela montre la limite de la démarche au cas par cas. Il faut relancer le rapport de force national et s'adresser directement à Matignon. Cette marche est l'occasion de continuer notre lutte d'une autre manière*. »

Le rassemblement des sans-papiers de Toulouse estime avoir une raison supplémentaire de se montrer déterminé à « continuer la lutte ». Un des leurs, Bogdan Wzedebyl, Polonais de quarante-six ans installé en France depuis plusieurs années, s'est donné la mort le 30 juillet à Toulouse. Son dossier de régularisation faisait partie de ceux que le collectif avait déposés à la préfecture. Malgré les déclarations fournies « *sur l'honneur* » attestant de sa présence en France depuis dix ans (délai à partir duquel la régularisation devient possible), les services administratifs ont rejeté sa demande de régularisation, estimant que celles-ci ne constituaient pas des preuves formelles. Selon ses amis, Bogdan, fragile psychologiquement, n'aurait pas survécu à cette déception. Il n'a cependant laissé aucune explication de son suicide.

Jean-Paul Besset

Un décret doit durcir les conditions de remboursement des médicaments

UN MÉDICAMENT ne pourra être inscrit pour cinq ans sur la liste des produits remboursables que si « *le service médical rendu est suffisant, au regard de chaque indication thérapeutique* » annoncée, selon un projet de décret du gouvernement, cité par l'AFP, vendredi 20 août. Ce décret est attendu alors qu'un inventaire des médicaments sur la base du « *service médical rendu* » est actuellement en cours. Les experts de l'Agence de sécurité sanitaire estimeraient à près d'un quart la proportion des spécialités pharmaceutiques qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité (*Le Monde* du 7 août).

Le décret doit permettre notamment « *d'élargir les critères d'application* » du taux de remboursement à 35 % (le plus faible) aux médicaments « *dont le service médical rendu n'est pas majeur ou important* », et de prendre des mesures de « *déremboursement* » pour certaines classes de médicaments.

DÉPÊCHES

■ **ÉCLIPSE : un nouveau bilan porte à 56 le nombre des cas d'atteinte rétinienne**, liée à l'observation du phénomène, dont 32 cas de baisse de l'acuité visuelle, selon un bilan diffusé, vendredi 20 août, par la direction générale de la santé.

■ **CORSE : le commandant des pompiers de Bastia été suspendu**, le 5 août, pour avoir sous-évalué les risques d'incendie, a-t-on appris vendredi 20 août. Cette sanction a été infligée au commandant Paul Cauvin sur décision commune du ministère de l'intérieur et du district de Bastia. Près de 4 000 hectares ont été détruits en Corse depuis le début de l'été.

■ **JUSTICE : après le dépôt d'une plainte, en juin, par l'association SOS-Attentats à l'encontre du président libyen**, Mouammar Kadhafi pour « *complicité d'homicides volontaires* » dans le cadre du dossier de l'attentat contre le DC-10 d'UTA au Niger en 1989, le parquet de Paris estime qu'il n'y a pas « *lieu d'informer* », a-t-on appris, vendredi 20 août. Le droit coutumier international précise qu'un chef d'Etat en exercice bénéficie d'une immunité sauf pour les crimes contre l'humanité.

■ **ACCIDENT : un cycliste parisien est mort** après avoir heurté la portière ouverte par le passager d'une voiture garée sur un axe rouge (stationnement interdit), jeudi 19 août, quai de la Mégisserie (Paris, 1^{er} arrondissement). Le cycliste est tombé et a été écrasé par une fourgonnette. Le Mouvement de défense de la bicyclette (MDB) a rappelé, vendredi 20 août, qu'il avait alerté les autorités compétentes de cette situation dangereuse lors de la mise en circulation du couloir de bus sur cet axe.

sans vous déplacer

achetez vos
disques

sur
alapage.com

www.

HORIZONS

ENQUÊTE

6 CES ALIMENTS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE

Inspirée du « vin de coca » élaboré par un pharmacien corse, la célèbre boisson d'Atlanta, dont l'alcool a été banni de la composition, a accompagné l'expansion de l'influence américaine dans le monde

C'EST un Français, corse de surcroît, qui est à l'origine du Coca-Cola. Pour oser affirmer cela sans risquer au mieux le ridicule, au pire la qualification d'in-décrottable franchouillard obsessionnellement anti-américain, il faut avoir de solides arguments. Les voici. Seul parmi tous les auteurs ayant retracé l'histoire à succès de la boisson gazeuse la plus vendue au monde, Henry Hobbouse, l'auteur de *Seeds of change* (« Les Graines du changement ») révèle que l'invention de la fameuse décoction de feuilles de coca dans du vin rouge, ancêtre du Coca-Cola, ne doit pas être attribuée au pharmacien d'Atlanta John Smith Pemberton, comme le veut la légende, mais à Ange Mariani, héritier d'une longue lignée de médecins et d'apothicaires corses. Saluons d'abord l'objectivité et le fair-play de ce journaliste britannique, qui fit toute sa carrière aux Etats-Unis, qui prend le risque de s'opposer à l'histoire officielle élaborée et diffusée par la *world company* d'Atlanta.

Les preuves ? Elles tiennent en treize volumes reliés conservés à la British Library de Londres, où sont rassemblés les témoignages de personnalités importantes vantant les mérites du « vin de coca », mis en vente dès 1884 par le docteur Mariani. La reine Victoria, les présidents américains Grant et McKinley font partie de cet illustre lot. Louis Blériot, enthousiaste, écrit : « *J'ai pris la précaution d'emmener avec moi une fiole de vin de Mariani. Son action énergétique m'a grandement aidé lors de ma traversée de la Manche.* » Herbert George Wells exprime, lui, sa gratitude sur un mode graphique, se représentant « avant » et « après » l'absorption de la liqueur. L'auteur de *L'Homme invisible*, selon ce dessin, passait de la dépression la plus noire au bien-être le plus béat par la grâce de ce vin de Mariani. Le Vatican le gratifia de sa bénédiction : le pape Léon XIII adressa une médaille d'or et une lettre de recommandation au pharmacien corse.

Ange Mariani, satisfait de la reconnaissance des grands de ce monde, et visant ainsi une clientèle haut de gamme avec un produit de luxe, se souciait peu des imitateurs, qui étaient légion. Tous tombèrent dans l'oubli, à l'exception d'un seul : John Smith Pemberton, né en Géorgie en 1833. Après la guerre de Sécession, où il servit comme sergent dans la cavalerie confédérée (sudiste), il s'installe comme pharmacien à Atlanta, à l'époque une bourgade surgie du néant au terminus du chemin de fer. La spécialité de la pharmacie Pemberton était la composition de remèdes contre les maux d'estomac, les si-



CORAN TACEVSKIVU

Coca-Cola, l'empire de la soif

rops pour la toux à base de laudanum. La réputation du vin de Mariani parvint aux oreilles de Pemberton. C'est vraisemblablement pour éviter d'improbables poursuites en contrefaçon qu'il baptisa *French Wine Cola* cette décoction de feuilles de coca qu'il proposait à sa clientèle comme « *tonique et stimulant nerveux idéal* ». La noix de kola, que les peuples d'Afrique occidentale mastiquaient depuis des temps immémoriaux pour se donner du cœur à l'ouvrage, n'était pas commercialisée à l'époque aux Etats-Unis. Il est fort douteux qu'elle ait pu entrer dans la composition du vin de coca *made in Atlanta*. On peut donc supposer que Pemberton, feuilletant la *British Pharmacopoeia*, le répertoire de toutes les substances curatives connues alors, découvrit au fil des pages la mention du sirop de kola. C'était un nom qui sonnait bien, commercialement efficace : aux promesses du vin français s'ajoutait une touche d'exotisme et de mystère.

MOINS d'un an après la mise en vente, en 1886, du *French Wine of Cola*, le comté d'Atlanta, cédant au lobby des ligues de tempérance, opta pour le régime sec, bannissant l'alcool sous toutes ses formes, y compris pharmaceutiques. Pemberton conçut donc un substitut sans alcool de son produit, en remplaçant le vin par le jus de citron, et en gazéifiant la boisson pour la rendre pétillante. C'est ainsi que naquit la marque Coca-Cola. La première année, Pemberton ne vendit que vingt-cinq gallons – un peu moins de cent litres – du nouveau breuvage. Cinq ans plus tard, il parvenait à écouler dans sa pharmacie six cents litres de Coca-Cola par an. Pemberton avait sans doute un don pour composer des mixtures plus

ou moins utiles pour le soulagement des maux de l'humanité, mais il était dépourvu de ce sens commercial à composante mégalomane qui fait l'étoffe des grands capitaines de l'industrie et du commerce aux Etats-Unis.

En 1891, il prit comme une aubaine l'offre d'un collègue pharmacien, Asa Griggs Candler, de lui acheter pour 1 750 dollars les droits d'exploitation de plusieurs spécialités de son invention, dont le Coca-Cola. Aujourd'hui, l'aéroport, le plus grand hôtel et une des artères principales d'Atlanta portent le nom de Candler. Désireux avant

C'est vraisemblablement pour éviter d'improbables poursuites en contrefaçon que John Smith Pemberton baptisa « French Wine Cola » cette décoction de feuilles de coca qu'il proposait à sa clientèle comme « tonique et stimulant nerveux idéal »

tout de faire de l'argent, ce docteur en médecine avait abandonné la pratique pour devenir assistant dans un drugstore prospère. Après avoir opportunément épousé la fille du patron, il se donna comme objectif de devenir le personnage le plus riche et le plus considérable de la capitale de la Géorgie. Le succès du Coca-Cola fut l'œuvre d'Asa Candler Sr, qui fit breveter la célèbre bouteille cannelée aux formes arrondies et à la taille fine, prétextant une représentation stylisée de la noix de kola, mais qui évoque bien d'autres choses aux esprits mal tournés : elle fut bientôt appelée la « *dame au fourreau* » par les

consommateurs. Candler fut à l'origine des « produits dérivés » destinés à imposer l'image du Coca-Cola : le fameux rond rouge avec son inscription en caractères spenceriens reconnaissables entre tous, les plateaux, les miroirs, etc. Le succès de la boisson pétillante brune doit être seulement mis au crédit des qualités commerçantes d'Asa Candler ? Quelques historiens, dont Henry Hobbouse, suggèrent que d'autres raisons, plus obscures et dont Coca-Cola ne se vante pas aujourd'hui, ont contribué à ce succès. La prohibition de l'alcool à l'échelle fédérale, de 1919 à 1933, ne profita

dance, que le Coca-Cola, utilisé sous forme de douche vaginale post-coïtale, présentait des vertus spermicides...

Asa Candler Jr, qui son père avait transmis la société, préférait les mondanités de la bonne société d'Atlanta au dur métier de businessman. En 1919, il vendit Coca-Cola pour 25 millions de dollars à un banquier du Sud, Ernest Woodruff, qui introduisit le titre à la Bourse de New York. Peu au fait des arcanes du commerce des boissons, Ernest Woodruff verra son entreprise s'étioiler, le chiffre d'affaires diminuer et le cours en Bourse plonger jusqu'à ce que son fils, Bob Woodruff, en prenne les rênes, en 1923. Directeur exécutif de la firme jusqu'en 1955, il y joua un rôle influent presque jusqu'à sa mort, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, en 1985. C'est lui qui fit de Coca-Cola une véritable *world company*. C'est lui qui inventa le concept de la vente « hors domicile », dans les bureaux, les usines, les lieux publics. C'est lui, aussi, qui fut à l'origine de cet « esprit Coca-Cola » qui devait s'imposer à toutes les entreprises d'embouteillage liées à la firme d'Atlanta.

Coca-Cola ne vend en fait que le concentré – dont la formule est restée secrète – à des entreprises chargées d'y ajouter l'eau et de le mettre en bouteille. Mais les gens d'Atlanta exigent de leurs partenaires, en plus d'une solide assise financière, de se plier au comportement public défini en Géorgie. Formé dans une université maison, le *dealer* de Coca-Cola doit donner de lui-même une image sympathique, que le client potentiel transférera sur le produit. Il doit être propre, souriant, bien peigné, à l'écoute de ses interlocuteurs. Il doit conduire prudemment son camion de livraison, pour éviter des accrochages et des accidents qui pour-

raient entacher l'image de la marque dans l'esprit du consommateur potentiel. Les sessions de formation des vendeurs de Coca-Cola s'apparentent à des rassemblements évangéliques, destinés à motiver les équipes de prosélytes.

Le coup de génie de Bob Woodruff fut de décréter, dès le début de la seconde guerre mondiale, que son produit devait être, pour la somme de 5 cents, à la disposition des soldats américains partout où ils se trouveraient dans le monde. Fort de l'appui du général Dwight Eisenhower, il fit même financer par l'armée des usines d'embouteillage dans les pays qui n'en possédaient pas. C'est ce qui permit, une fois la guerre terminée, d'assurer à Coca-Cola une présence mondiale, à l'exception du monde communiste. La plupart des pays cédèrent sans la moindre réticence à la mode Coca, symbole de modernité, de jeunesse, d'insouciance, alors que l'on sortait d'une période de privations et d'incertitude.

SEUL flot de résistance, la France. Au début des années 50, le Parti communiste français, alors fort d'un quart des suffrages des citoyens, mena campagne contre cette boisson symbolisant l'« impérialisme américain ». Le PCF trouva des alliés dans les producteurs de vin du Languedoc, qui estimaient que la diffusion du Coca-Cola constituait une menace pour le « gros rouge », boisson nationale. Un débat épique eut lieu à l'Assemblée nationale, le 25 février 1950, sur une proposition de loi visant à faire interdire les boissons non alcooliques dont la composition aurait soulevé des objections du Conseil supérieur de l'hygiène publique et de l'Académie de médecine. Le rapporteur de ce projet de loi était Paul Boulet, député-maire de Montpellier et professeur de médecine.

Très hypocritement, le nom de la marque d'Atlanta n'apparaissait pas dans ce projet de loi, alors que le groupe communiste souhaitait clouer publiquement au pilori le

Coca-Cola. Son porte-parole, le député de l'Hérault Jean Llane, s'offusquait que « sur les grands boulevards » une boisson qui avait déjà « *envahi la Belgique et la Luxembourg, où il remplace le lait dans les écoles* ». L'Assemblée ne suivit pas le PCF, mais chargea le ministre de prendre les mesures nécessaires à la protection de la santé publique face aux boissons non alcooliques, d'où qu'elles viennent.

Bien entendu, les pressions diplomatiques des Etats-Unis sur une France qui n'était pas au mieux de sa forme financière épargnèrent à Coca-Cola le bannissement de l'Hexagone. Mais il en resta quelque chose. En 1997, Doug Ivester, patron nouvellement promu de la firme d'Atlanta, s'offusquait du fait que la consommation moyenne de son produit en France n'était que de 14 litres par personne et par an, contre 39 en Allemagne et 27 en Italie. La cause de ce déficit, cette fois, s'appelle Orangina, la petite bouteille rebondie que l'on secoue et que les Français adorent. Peu importe, Ivester décide de racheter Orangina au groupe Pernod-Ricard.

On ne sait si Dominique Strauss-Kahn se souvenait de l'injustice faite à Ange Mariani. Toujours est-il que le ministre de l'économie et des finances s'opposa au rachat d'Orangina par Coca-Cola. Et quelques vieux communistes de la grande époque, observant les récents ennemis de la firme d'Atlanta en Belgique, ne peuvent s'empêcher de clamer : « *On vous l'avait bien dit !* »

Luc Rosenzweig

★ A lire : *Coca-Pepsi, le conflit d'un siècle entre deux world companies*, Pascal Galinier, Editions Assouline, 69 F (10,5 €).

FIN

ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AOÛT 1999

MACHINISME AGRICOLE

Les constructeurs de machines agricoles sont entrés dans la course à l'agriculture de précision. La « cyberferme » permettra d'optimiser

chaque parcelle de terrain grâce à l'utilisation d'informations reçues par satellite. ● L'INFORMATIQUE est désormais au cœur des préoccupations de John Deere, de Case-New Holland,

ou d'AGCO, qui ont racheté des sociétés de logiciels pour développer leurs nouveaux concepts. ● CES EQUIPEMENTS, en cours d'expérimentation en France, sont encore utilisés par des

pionniers. Ils devraient être opérationnels à grande échelle dans dix ans, estime Jean-Pierre Rosso, PDG de Case-New Holland, dans un entretien au *Monde*. ● LE DÉVELOPPEMENT

des cultures transgéniques ne peut qu'accélérer la généralisation de cette révolution technologique, qui permet d'établir la nature et l'origine exacte des produits agricoles.

Satellites et ordinateurs sont prêts à révolutionner les fermes

L'univers des tracteurs et des moissonneuses-batteuses entre dans l'âge de l'information et donne naissance à la « cyberexploitation » agricole. Les nouvelles machines permettent, pour la première fois, de répondre à l'exigence de traçabilité imposée par les consommateurs

« **ENVISAGEZ ce scénario. Votre maïs, l'an dernier, affichait en moyenne 120 boisseaux par acre. Mais vous soupçonnez que quelques acres ont produit près de 160 boisseaux et d'autres seulement 80. Si vous en étiez sûrs, cultiveriez-vous ces terres différemment selon leur potentiel ? Si oui, vous avez compris l'intérêt majeur de l'agriculture de précision.** » Cette annonce, particulièrement accrocheuse, est de celles que peuvent lire les « fermiers », aux Etats-Unis, sur le site Internet de John Deere, avant de se voir offrir les matériels idoines.

Depuis quelques années, les constructeurs de machines agricoles sont entrés dans la course à « l'agriculture de précision », c'est-à-dire la fabrication de machines conçues pour recevoir et gérer toute l'information, même satellitaire, liée à la gestion de la ferme. De John Deere à Case, en passant par Caterpillar avec Claas ou Agco (marques Massey Ferguson et Fendt), pas un grand constructeur qui ne veuille optimiser jusqu'au moindre mètre carré de champ de ses clients. Du jour au lendemain, on a vu cette industrie lourde faire ses emplettes dans le monde de l'informatique, du « software » et des conseils en agronomie. Case a ainsi racheté une douzaine d'entreprises, au cours des trois dernières

années, pour acquérir les outils (des semoirs, des pulvérisateurs) et les compétences qu'il ne possédait pas encore en matière d'interprétation des données et d'application pratique sur la conduite de la ferme.

AU MÈTRE CARRÉ PRÈS

Tout a commencé en 1995 aux Etats-Unis, avec de premières moissonneuses-batteuses équipées du système GPS (global positioning system) de localisation par satellite. Grâce à des capteurs électroniques et au GPS, ces machines sont capables, au fil de la récolte, d'enregistrer instantanément les rendements (et d'autres informations comme l'humidité du grain), au mètre carré près. Des données qui, avec un logiciel spécifique, sont traitées par l'ordinateur de la ferme qui établit une cartographie des rendements. Année après année, l'agriculteur peut découvrir, preuves à l'appui, des variations non décelables à l'œil nu, à l'intérieur d'une même parcelle. Au vu de ces résultats, bien des agriculteurs ont éliminé des variétés au rendement faible, déplacé les friches sur des zones peu fertiles ou augmenté les quantités de graines semées sur les terres à fort potentiel.

La seconde étape a été franchie en 1998 avec la mise sur le marché,

aux Etats-Unis, d'un tracteur et d'outils (semoir et pulvérisateur) équipés d'ordinateurs de bord et de liaisons avec le GPS. Grâce aux mêmes technologies sophistiquées, ils peuvent moduler automatiquement les doses de semis et d'engrais, sans que l'agriculteur n'intervienne au moment des travaux. En France, où le constructeur Case dispose d'une ferme expérimentale pour l'Europe, cet ensemble sera testé, pour la première fois, cet automne.

« *L'agriculteur commence par travailler à son bureau*, explique Ludovic Pelletier, responsable matériel récolte chez Case France. *Sur la*

base des rendements observés sur les trois dernières années, il définit la zone à l'intérieur d'une parcelle où il veut apporter plus d'engrais ou moins d'engrais, plus de blé ou moins de blé. » Ces préconisations élaborées par l'agriculteur sont sauvegardées sur une petite carte électronique qui est chargée, ensuite, dans le moniteur de la cabine du tracteur, sorte de cerveau central de l'engin. Automatiquement, le moniteur lit la carte et, en fonction de la position du tracteur dans le champ qui est donnée par le système GPS, donne l'ordre au semoir de délivrer une dose précise de semences (ou d'engrais). « *Techniquement, c'est*

assez simple, souligne M. Pelletier. *La trappe du semoir s'ouvre ou se ferme plus ou moins, au fur et à mesure de la lecture du moniteur.* »

Aujourd'hui, les utilisateurs de ces technologies sont encore des pionniers. Wayne Mc Cray, petit fermier du Middle-West, avec ses 120 hectares de maïs et soja, éprouve un étonnement subjugué pour ces autoroutes de l'information appliquées au matériel agricole. « *Tout fermier croit connaître ses champs. Je savais de tout temps avoir une zone inondable. Mais la cartographie par GPS m'a indiqué à quel point cela affectait mes rendements. Plus encore, ce que je croyais être une tache, à l'œil nu, est en fait bien plus conséquent.* »

FLUX DE DONNÉES

En Champagne berrichonne, Daniel Carlier, 48 ans, conduit les essais sur sa ferme avec le tractoriste Case, afin que le matériel américain soit adapté aux conditions européennes. « *Toute la difficulté, déclare-t-il, est d'interpréter avec justesse le flux de données. On ne peut pas passer à la modulation des doses d'engrais ou de semences sans avoir auparavant recoupé les informations par satellite, avec des données agronomiques et pédologiques : fertilité de la terre, profondeur du sol, réserves en eau, etc.* » Sur son exploi-

tation de l'Indre, une armada de chercheurs de six chambres d'agriculture, d'instituts techniques agricoles, du CNES ou de l'EDF (sur un projet d'études sur l'économie de l'eau), veillent également à la collecte des données, en fonction d'un protocole expérimental commun. « *Tout le monde veut apporter sa pierre à l'édifice. Ce travail fondamental servira à d'autres agriculteurs dans d'autres régions pour aller plus vite et plus loin dans l'usage de ces nouvelles technologies* », souligne M. Carlier.

Les applications de l'agriculture de précision sont innombrables : améliorer les apports de fertilisants en fonction des besoins du sol, jouer sur les doses de pesticides en fonction des maladies présentes, abandonner les zones compactées (où la terre a été trop longtemps exploitée), jouer sur le relevage du tracteur pour faire varier la profondeur du labour... Sous l'œil vigilant des satellites, avec dans l'ordinateur du tracteur tout l'historique des opérations déjà réalisées et des résultats obtenus, l'agriculteur pourra conduire sa « cyberferme » de la façon la plus « scientifique » que l'on puisse imaginer. Les paysans au « pouce vert » n'ont qu'à bien se tenir.

V. L.

Un européen va rivaliser avec John Deere

Mardi 17 août, à Racine, dans le Middle West, les actionnaires de Case ont donné leur approbation au rachat de leur entreprise de machinisme, pour 4,3 milliards de dollars, par New Holland, filiale de Fiat. Le numéro deux du machinisme mondial, avec un chiffre d'affaires en 1998 de 6,1 milliards de dollars, a ainsi accepté l'offre amicale du numéro trois du secteur (5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires). Le nouveau groupe, dont le siège se trouve en Hollande, rivalisera avec le leader mondial, l'américain John Deere, et se hissera à la troisième place dans le secteur des travaux publics, derrière l'américain Caterpillar et le japonais Komatsu.

Fiat, la maison-mère de New Holland, détendra 71 % de cette nouvelle entité de 12 milliards de dollars de chiffre d'affaires, employant 39 000 salariés et dotée d'un réseau de 11 000 concessionnaires et distributeurs. La fusion devrait permettre, selon ses promoteurs, d'aboutir, « à plein régime », à une économie de 400 à 500 millions de dollars par an.

Jean-Pierre Rosso, PDG de Case-New Holland

« La véritable agriculture de précision sera opérationnelle d'ici dix ans »

NÉ EN FRANCE, diplômé en Suisse et aux Etats-Unis, Jean-Pierre Rosso, cinquante-huit ans, a été le patron des skis Rossignol, et haut dirigeant du groupe Honeywell. PDG de la société américaine Case, en cours de rachat par New Holland (filiale de l'italien Fiat), il doit présider ce nouvel ensemble, numéro deux mondial du machinisme agricole derrière John Deere.

« **Les tracteurs ont fait disparaître, en moins de cinquante ans, les chevaux et les bœufs dans les fermes d'Europe. Quelle sera la prochaine révolution ?**

— La révolution de l'information et de la communication, qui permet de rendre nos tracteurs et nos moissonneuses-batteuses « *intelligents* ». Ils sont équipés de radars et enregistrent, grâce à des récepteurs satellites, des données utiles à la gestion de la ferme. Chaque opération réalisée par l'agriculteur — les graines semées, les produits appliqués, le poids de la récolte — est enregistrée, comptabilisée, et cartographiée au mètre carré près.

» Case est en pointe pour introduire ces technologies qu'on appelle « *l'agriculture de précision* ».

Une moissonneuse-batteuse sur deux est déjà fabriquée aux Etats-Unis équipée en usine de notre système GPS. Et nous venons de lancer un tracteur de moyenne et haute puissance, conçu pour être le cœur du système futur, c'est-à-dire un ordinateur roulant. En emportant la disquette du tracteur jusqu'à la ferme, l'agriculteur aura la mémoire de toutes ses interventions et pourra gérer son entreprise de façon plus précise. A la limite, nos tracteurs pourront bientôt se passer de conducteur...

— **Mais l'agriculture est en mauvaise santé, ce qui explique notamment votre rapprochement avec New Holland.**

— En ce moment l'agriculture est, certes, en très mauvaise santé. Il s'agit d'un marché cyclique où l'offre, notamment en céréales, a dépassé la demande, largement à cause de la crise asiatique. En Amérique du Nord, frappée par la sécheresse et où le prix des matières premières est très élevé, les agriculteurs ont arrêté d'investir. Mais ça ne durera pas. La demande dépassera de nouveau l'offre et les prix vont monter sur le marché mondial. Dans les pays développés, les entreprises agri-



JEAN-PIERRE ROSSO

coles s'accroissent et obtiennent une certaine échelle : elles devront s'équiper de machines en conséquence. Le marché sera tiré par les matériels les plus productifs, dotés de technologies révolutionnaires. Nous avons également des marchés en développement dans les pays de l'ex-URSS, de l'Amérique du Sud ou de l'Asie... qui sont, eux, peu ou pas mécanisés.

— **Pensez-vous que l'agriculture va poursuivre sa course à la productivité ?**

— C'est indéniabla. La compétitivité de l'agriculture ne va cesser d'augmenter, notamment en Amérique du Nord, au Brésil et en Australie. La mondialisation des

échanges n'épargne pas, et depuis longtemps, cette activité. Dans certains pays d'Europe, voire en France, je dirais que les entreprises agricoles sont encore trop petites pour faire face à la concurrence. D'ores et déjà, des pays tels le Brésil ou d'anciens pays du bloc soviétique ont des capacités de production à très grande échelle. Ils se saisissent d'emblée de nos technologies les plus sophistiquées, qu'ils appliquent sur des exploitations de très grande taille.

— **Ces nouveaux outils ne sont-ils pas trop chers ?**

— Le coût supplémentaire est faible : sur une moissonneuse-batteuse, il faut compter 5 % à 10 % du prix de la machine en plus. La véritable agriculture de précision sera opérationnelle d'ici dix ans. Elle va permettre à l'exploitation agricole de tourner comme un processus industriel — une unité de raffinage du pétrole, par exemple — en continu avec des analyses en temps réel. L'agriculteur pourra économiser sur ses dépenses de fertilisant, de produits chimiques, d'eau... puisque ces technologies vont permettre d'appliquer au mètre carré la dose précise dont a besoin la parcelle. L'environne-

ment sera également sauvegardé, dans la mesure où les épandages sont réalisés aujourd'hui indistinctement de la même façon sur l'ensemble de la ferme.

— **Vous vivez aux Etats-Unis. Quel regard portez-vous sur les affrontements Europe/Etats-Unis en matière de viande hormonée ou d'organismes génétiquement modifiés ?**

— L'adoption de nouvelles technologies est plus facile et plus directe aux Etats-Unis qu'en Europe. Les Américains ont une confiance générale dans le système : si une entreprise est autorisée à vendre des produits, on ne voit pas de raison pour qu'ils soient nocifs. En Europe, il y a plus de doute, d'autant que des crises comme le sang contaminé ou la « vache folle » ont exacerbé les sensibilités. Par ailleurs, on attache plus d'importance à la table en Europe qu'aux Etats-Unis. Ce qu'on mange, ce qu'on boit est sacré, notamment en France. De plus en plus, le consommateur voudra tout savoir de ce qu'il a dans son assiette. Cette exigence de traçabilité, tirée par les Européens, va révolutionner les fermes.

— **Les organismes génétique-**

ment modifiés (OGM) vont-ils encourager l'utilisation de votre technologie ?

— Oui. Les consommateurs voudront avoir une certitude sur toute la chaîne agricole, sur la façon dont les produits et ingrédients alimentaires ont été conçus. Donc, il faudra avoir les capacités informatiques suffisantes pour avoir une information précise à toutes les étapes de la production agricole. Il faudra pouvoir identifier les lots de blé, OGM ou non-OGM, et retracer l'intégralité des opérations qu'ils ont subies. Les transformateurs agroalimentaires seront également plus exigeants avec leurs fournisseurs agricoles. Ils demanderont des produits agricoles dont les éléments et les données de production seront connus : tel ou tel traitement, sur telles variétés, pour élaborer tel ou tel type de pain... Ils voudront tout savoir. Cela va dans notre sens, puisque nous pouvons enregistrer en temps réel toutes les données liées au semis ou à la récolte. Cela va même accélérer la mise en place de ces technologies. »

Propos recueillis par
Véronique Lorelle

Guerre des banques : les négociations de la dernière chance

LA BATAILLE entre la BNP, partisane d'un mariage à trois avec la Société générale (SG) et Paribas, et la Générale, qui souhaite rester indépendante, se poursuit ce week-end. Les discussions entre Daniel Bouton, président de SG, et Michel Pébereau, président de la BNP, avec Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France qui préside le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), devaient continuer activement.

Le Cecei, qui a délibéré une première fois mardi 17 août, doit rendre son verdict dans les prochains jours. La Banque de France a indiqué à l'AFP et Reuters que la date de la prochaine réunion sera fixée lundi 23 août. Elle pourrait se tenir au plus tôt mardi après-midi, et au plus tard vendredi 27 août, indique-t-on dans l'entourage du Cecei. L'autorité veut mettre d'accord deux banques qui se sont affrontées pendant plus de cinq mois sur les marchés, à grand renfort de pu-

blicité et de recours en tous genres. Les marchés ont aujourd'hui tranché. Le Conseil des marchés financiers (CMF) a annoncé, samedi 14 août, que la BNP avait obtenu 65,1 % du capital de Paribas et 36,8 % de celui de SG (31,5 % en droits de vote). Mais les résultats définitifs, qui doivent, selon le règlement du CMF être publiés le 24 août, ne le seront qu'une fois la décision du Cecei prise.

PARTICIPATIONS CROISÉES

Au vu des dernières discussions entre MM. Bouton, Pébereau, et Trichet, il semble qu'un compromis soit toujours impossible. MM. Bouton et Pébereau devaient remettre par écrit à M. Trichet, dimanche 22 août dans la soirée, leurs propositions en vue d'une « *solution concertée* ». Mais ni l'un ni l'autre ne semble enclin à accepter la proposition faite par M. Trichet, évoquée par le *Wall Street Journal* de jeudi 19 août, de participations croisées entre les deux banques,

qui seraient d'environ 20 % pour celle de la BNP dans SG et de 10 % de SG dans la BNP.

Alain Bonnet, représentant des salariés et membre du Cecei, se dit favorable à cette thèse, car elle protégerait ces banques des appétits étrangers. La réglementation l'interdit en ces termes. La loi sur les sociétés de 1966 indique dans son article 358 : « *une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %* ».

La BNP veut que le Cecei l'autorise à prendre sa participation minoritaire dans SG, cette dernière estimant que cela lui serait préjudiciable. « *Nous sommes très attentifs à voir qui fait preuve de bonne volonté* », indique un proche du Cecei.

Le Comité a trois solutions : autoriser la BNP à prendre ses titres SG, le refuser, ou imposer une solution alternative. Il y aura dans tous les cas des mécontents. S'ils

donnent raison à la BNP, les pouvoirs publics pourraient être accusés de faire le jeu d'une « *république bananière* », n'ayant jamais caché leur volonté d'une grande banque française. La BNP répond au contraire que les marchés ont tranché et qu'elle doit garder ses titres. Philippe Citerne, directeur général de SG, s'est dit, dans un entretien à l'agence Reuter, vendredi 20 août, optimiste : « *L'indépendance stratégique de la Société générale n'étant pas en cause, je suis sûr que le gouverneur de la Banque de France prendra de sages décisions.* »

La BNP martèle qu'elle est en mesure d'exercer « *le contrôle effectif* » de SG. « *M. Trichet a les moyens de savoir si on a ce contrôle* », plaide-t-on, boulevard des Italiens. « *Le Cecei prendrait un risque lourd en autorisant la BNP à être minoritaire dans la Générale, celui de porter atteinte à la stabilité du système bancaire français, ce qui est pourtant sa mission* », rétorque-t-on à La Défense. « *Les salariés ne veulent*

pas d'une solution imposée et les pouvoirs publics doivent être le garant de l'emploi en France », renchérit Jean-Claude Piacentile, délégué national FO à la Générale.

Pour mémoire, toute prise de participation au-delà de 10 % d'une banque est soumise à l'accord du Cecei, composé de onze membres, dont le directeur du Trésor, Jean Lemierre, représentant des pouvoirs publics. C'est la première fois depuis sa création que l'autorité bancaire se trouve face à une telle décision. Elle doit interpréter des lois et réglementations rédigées au moment où des opérations hostiles n'étaient guère envisageables. A défaut de texte précis, le représentant du Conseil d'Etat au Comité regarde avec soin toute décision. Le Cecei, autorité administrative, est susceptible de recours devant le Conseil d'Etat, mesures brandies par chaque camp en cas de décision en sa défaveur.

Pascale Santi

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS ● SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sutren etc...

5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

AUJOURD'HUI

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AOÛT 1999

SÉVILLE 99 Les deux finales du 100 m, disputées dimanche 22 août au Stade olympique de Séville, devaient constituer les premiers temps forts des championnats du monde

d'athlétisme. ● MARION JONES, la sprinteuse américaine, qui rêve de gagner quatre titres (100 m, 200 m, relais 4 x 100 m et saut en longueur), pourrait devenir la grande attraction



de la compétition. ● EUNICE BARBER, qui a débuté le concours de l'heptathlon, samedi 21 août, portait les premiers espoirs de médaille du camp français. ● QUATRE AUTRES fi-

nales étaient au programme de ces deux premiers jours : la perche dames, le poids messieurs, le 20 km marche messieurs et le marteau messieurs.

Marion Jones part à la conquête de son destin doré

La sprinteuse américaine, qui a l'ambition de gagner quatre titres, a préparé en toute confiance son premier défi, la finale du 100 m. Annoncée comme une des grandes vedettes des championnats du monde d'athlétisme, elle sait également jouer de son image

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Un discret tatouage orne sa cheville droite. Il s'agit d'un ballon de basket-ball, flanqué de deux ailes gourmandes. C'est un dessin presque puéril, un souvenir de guerre. C'est aussi le symbole figuratif d'une passion qui semble gravée à jamais sur sa peau cuivrée. « Je suis une basketteuse qui a pris plusieurs années sabbatiques, expliquait ironiquement Marion Jones, au début de l'année dernière. Quand l'athlétisme ne répondra plus à mes envies, je pourrai toujours envisager une carrière dans une équipe féminine de la ligue professionnelle de basket. »

Avant de gagner ses multiples titres de gloire sur les pistes du circuit international, cette athlète exceptionnelle de vingt-trois ans préférerait effectivement virevolter sous les paniers. Et, en 1994, lors de sa première saison à l'université de Caroline du Nord, Marion Jones emporta le prestigieux championnat américain de NCAA (National Collegiate Athletics Association).

« Elle jouait meneuse et possédait une force d'intimidation naturelle, se souvient Sylvia Hatchell, l'entraîneur des Tar Heels. D'ailleurs, son caractère en acier trempé et son enthousiasme étaient communicatifs car elle a toujours refusé d'envisager la défaite. Au-

jourd'hui encore, je crois qu'elle ferait le bonheur de n'importe qu'elle équipe professionnelle de WNBA. »

Une fracture du pied l'a écartée des parquets en 1996, réduisant à néant ses chances de participer aux Jeux olympiques d'Atlanta. C'est ainsi qu'elle a finalement retrouvé ses premières amours d'adolescente – et ses pointes usées – sur le tartan du campus de North Carolina. Une blessure providentielle, en quelque sorte.

UNE DOMINATION TOTALE

Depuis la grande époque de Jackie Joyner-Kersey et les exploits sulfureux de Florence Grif-fith-Joyner, aucune athlète n'a en effet dominé l'athlétisme comme le fait actuellement Marion Jones. Spécialiste du 100 m, du 200 m, du saut en longueur et, depuis peu, du 400 m, elle possède la polyvalence de Carl Lewis, la gentillesse de Haile Gebresselassie et l'aura de Michael Johnson.

Après seulement trois années de compétition au plus haut niveau, elle peut même se vanter d'avoir un palmarès hors du commun. Championne du monde en titre du 100 m et du 4 x 100 m, elle a gagné dix-neuf épreuves de sprint du Grand Prix en 1998 et reste encore en lice, cette année, pour empocher une nouvelle fois le jackpot d'un million de dollars de la Golden League, qu'elle avait

partagé l'année dernière avec l'Éthiopien Haile Gebresselassie et le Marocain Hicham El Guerrouj.

Ses records personnels, tous établis en 1998, font d'ailleurs frémir d'envie la plupart de ses adversaires : 10 s 65 sur 100 m

aime souligner qu'à l'entraînement elle court souvent le 800 m en moins de 2 min 10 s. Un temps plutôt honorable pour une sprinteuse.

« Dans les prochaines années, si elle continue sur sa lancée, Marion Jones va faire valser les chrono-

Dopage : Caristan et Arron accusent

L'ancien champion d'Europe français du 110 m haies Stéphane Caristan a réitéré, dans un entretien au Parisien publié samedi 21 août, ses accusations sur la généralisation du dopage dans l'athlétisme. « Notre sport a évolué sous l'influence de l'argent, qui réclame toujours plus de records, affirme-t-il. Dans les années 80, j'estimais que, sans compter les pays de l'Est, il y avait entre 5 % et 15 % ou 20 % d'athlètes dopés. Quinze ans plus tard, la proportion n'est pas loin d'être inversée : c'est-à-dire que 50 % à 80 % d'athlètes sont dopés. » Il explique qu'il n'a pas de preuves, mais constate des « signes et des indices troublants » chez certains athlètes.

La sprinteuse Christine Arron a aussi évoqué, vendredi 20 août, la succession de cas de dopage (Merlene Ottey et Javier Sotomayor) qui ont assombri la préparation de ces championnats du monde (Le Monde du 21 août). « Prendre Merlene Ottey, c'est faire un coup de publicité, mais je pense qu'il y a encore du ménage à faire, a-t-elle déclaré. Je suis sûre que beaucoup d'athlètes sont dopés, mais les gens qui dirigent ce sport ne font rien pour l'assainir. Beaucoup de personnes pensent également que je me charge, mais j'ai ma conscience pour moi. »

(deuxième performance mondiale de tous les temps), 21 s 62 sur 200 m et 7 m 31 en longueur. En avril 1988, au meeting de Walnut (Californie), elle a couru son premier 400 m en 50 s 31 et Trevor Graham, son coach jamaïcain,

mètres, prévient John Smith, l'entraîneur de Maurice Greene, d'Ato Boldon et de Marie-José Pérec. Je pense qu'elle pourrait dès à présent courir un 100 m en 10 s 50 et un 200 m aux alentours de 21 s. En longueur, elle ne devrait pas

La piste « magique » reste à inventer

SÉVILLE

de notre envoyée spéciale

Les records du monde d'athlétisme sont rarement améliorés lors des grands championnats. Si, lors des meetings, les athlètes jettent toutes leurs forces dans une seule épreuve, ils doivent là doser leur effort dans les tours préliminaires. Les championnats du monde de Séville ne devraient rien changer à cette tradition, et on n'échappera pas à l'éternel débat sur la « rapidité » de la piste de l'Estadio Olímpico.

Une discussion un peu vaine, car, à de rarissimes exceptions près, toutes les compétitions organisées par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) sont disputées sur des pistes fabriquées par la société Mondo. Avec la bénédiction de l'IAAF, qui en a fait son fournisseur officiel en 1992, la société italienne en a supplanté d'autres, comme Cetars – une entreprise française rachetée depuis –, qui commercialisait le procédé « Résisport », utilisant un produit « coulé » sur les pistes.

« Mélangé sur place, il était soumis aux variations de la température ambiante et des conditions atmosphériques avant d'être coulé, dit Patrick Leduc, de la filiale Mondo France, tandis que notre produit garantit une homogénéité, car il est fabriqué en usine par des ma-

chines calibrées, et uniquement sur commande. Il nous suffit de réussir la pose du produit fini. »

La surface supérieure des revêtements Mondo est uniforme. La surface inférieure est formée d'alvéoles en forme de gouttes d'eau, inclinées à 30 %. Ainsi la piste donne un effet d'amorti aux coureurs de fond, qui pratiquent l'appui entier de la plante du pied, et un effet de dureté aux sprinteurs, qui la griffent de la pointe du pied.

Les pistes sont trop semblables pour influencer véritablement sur les performances. Celles qu'on qualifie de « magiques » ne sont pas en elles-mêmes plus propices aux records. Leur réputation tient à un contexte globalement plus favorable. Qu'il s'agisse des conditions climatiques, comme à Oslo (Norvège), où la fraîcheur des soirées d'été est idéale pour la course de fond, ou de données plus « humaines », comme l'importance des budgets. Celui du meeting de Zurich (Suisse), supérieur à 20 millions de francs, est motivant : primes alléchantes et rivalité accrue par la présence des meilleurs mondiaux de chaque spécialité fournissent de bonnes conditions à la réalisation de records.

Patricia Jolly

Tous les espoirs néo-zélandais reposent dans les jolies mains de la discobole Béatrice Faumuina

SÉVILLE

de notre envoyé spécial
Avec son 1,80 mètre pour 116 kilos de muscles, Béatrice Faumuina, discobole néo-zélandaise et cham-

PORTRAIT

La jeune femme remet en jeu son titre gagné par surprise il y a deux ans à Athènes

pionne du monde de la spécialité, en impose. Mais cette jeune femme de vingt-quatre ans d'origine samoane, qui remet son titre en jeu, lundi 23 août, a sans doute les plus jolies mains de l'athlétisme mondial. Des mains de femme oisive : longues, souples, parfaite-

ment manucurées, insolites dans le monde salissant des lancers. « Oui, je soigne mes ongles et je porte des bagues, reconnaît-elle, mais comme toutes les femmes, non ? »

Elle est venue au lancer du disque un peu par hasard. A treize ans, elle fait ses débuts à la journée annuelle du sport de son école. « Je suis arrivée juste à l'heure et je passais la première, se souvient-elle. On m'a dit ensuite que j'avais battu le record de la compétition. » La solide gamine trouve ça « cool ». Sa vraie passion est un sport plus confidentiel : le netball, une sorte de basket à sept en vogue dans les pays du Commonwealth. « C'est le premier sport féminin en Nouvelle-Zélande, nous sommes les meilleures et j'aurais pu représenter mon pays dans ce domaine », dit-elle fièrement. En 1990, les Jeux du Commonwealth ont lieu chez elle, elle suit l'athlétisme. « C'était l'occasion, dit-elle. D'habitude, comme on est loin, on apprend tout en retard. »

En 1992, un officiel vigilant lui signale qu'elle flirte avec les minima qualificatifs pour les championnats du monde juniors d'athlétisme organisés quelques mois plus tard à Séoul. Elle s'y retrouve sans trop savoir comment, et se précipite au Stade olympique. « Pour moi, c'était ça la prochaine étape », avoue-t-elle.

FIN BRUTALE DE L'ANONYMAT

Pourtant, des Jeux olympiques d'Atlanta, elle repartira mortifiée, incapable de se qualifier pour la finale. « Je voulais tout arrêter, se souvient-elle. Voir mon nom associé au mot échec m'était insupportable. »

Finalement, « surmotivée par cette contre-performance », elle persévère jusqu'aux championnats du monde d'Athènes, en août 1997. Elle prend son pays de court en devenant la première « Kiwi » à emporter un titre mondial en athlétisme. Les lanceuses européennes et américaines grincent. Comme souvent, la délégation néo-zélandaise est réduite et on n'en attend pas d'exploit. « Seul un journaliste d'agence était présent, dit Faumuina. La télévision a fini par payer des sommes exorbitantes pour récupérer les images de mon concours. C'était étrange, d'athlète

anonyme, je suis soudain devenue quelqu'un dont on voulait tout savoir. Le fax de mon hôtel débordait. J'ai même reçu un message du premier ministre. »

Au pays, la réception est grandiose. La foule investit l'aéroport de Wellington, on l'escorte jusque chez elle. Elle profitera de la dotation de 60 000 dollars (373 000 francs) distribuée pour la première fois en 1997 avec les titres mondiaux pour acheter une maison où elle loge sa mère et sa grand-mère, décédée depuis. « Je suis fière d'avoir pu leur offrir cela à seulement vingt-deux ans », dit-elle.

Dès lors, son emploi du temps s'alourdit. « Le problème, c'est que notre saison d'athlétisme marche à l'envers de celle de l'hémisphère Nord, dit-elle. Alors, généralement, je pars m'entraîner aux Etats-Unis ou en Europe et, de là, je me débrouille pour trouver des meetings qui m'acceptent. » Sa tâche est encore plus complexe les années impaires, lorsque le lancer du disque féminin n'est pas au programme du Grand Prix IAAF. Elle profite alors de son temps libre pour avancer d'un semestre ses études en marketing et publicité.

« Le problème, c'est que, quand on a gagné une fois, on s'imagine qu'on doit tout gagner », dit Béatrice. Sans y prendre garde, elle pour qui « chaque entraînement est une compétition » est tombée dans le panneau du surentraînement. Un sérieux tassement de vertèbres l'a privée plusieurs mois de compétition. Avec ses 64,28 m au meeting d'Hechtel (Belgique) le 7 août, elle n'est que la treizième performeuse de l'année. Elle aborde le mondial avec circonspection : « J'ai l'impression d'avoir arrêté l'athlétisme depuis des années, dit-elle. Le résultat de Séville pourrait être embarrassant. »

P. Jo.

■ L'Allemande Heike Daute-Drechsler, qui aurait été à Séville la dernière athlète couronnée lors des premiers championnats du monde en 1983 à Helsinki (dans le concours du saut en longueur) encore en lice, a annoncé son forfait, vendredi 20 août, en raison d'une blessure à un mollet.



Une cérémonie d'ouverture couleur locale

Le flamenco était logiquement à l'honneur lors de la cérémonie d'ouverture des championnats du monde d'athlétisme, vendredi 20 août, dans le Stade olympique de Séville, capitale de l'Andalousie. Auparavant,

3 000 athlètes et officiels avaient participé au défilé des nations, au cours duquel la délégation turque a été accueillie par les applaudissements des 60 000 spectateurs. Quelques personnes arborant des inscriptions favorables au regroupement au Pays basque des prisonniers de l'organisation séparatiste armée ETA ont été interpellés par le service d'ordre.

Le mystère des anneaux brisés de Neptune continue

L'étonnante stabilité de Courage, Liberté, Egalité et Fraternité, quatre petits arcs qui tournent autour de l'avant-dernière planète du système solaire, défie les théories avancées par les chercheurs. De récentes observations semblent compliquer encore le problème

Découverts en 1984 et photographiés pour la première fois en 1989 par les sondes Voyager, les anneaux de Neptune, une des planètes de notre système solaire, présentent la particularité unique de

comprendre quatre portions d'arcs de cercle. Selon les lois de la dynamique céleste, ils auraient dû disparaître en quelques semaines, comme cela a été observé autour de Saturne. Des images prises ré-

cemment par des astronomes français, à l'aide d'un télescope terrestre doté d'un système optique sophistiqué, et par des Américains avec le télescope spatial Hubble, confirment qu'ils sont restés sem-

blables à ce qu'ils étaient quinze ans plus tôt. Mais leur position est différente de celle calculée par les chercheurs. Cela remet en cause les modèles théoriques qui accordaient à une lune de Neptune, Galatée, la

responsabilité entière de leur étonnante longévité. Au-delà de la curiosité scientifique, leur étude pourrait aider les scientifiques à comprendre le mécanisme de formation des satellites naturels des planètes.

DEUX SÉRIES de clichés remettent brusquement sur le devant de la scène scientifique une des énigmes les plus étonnantes du système solaire. Presque intelligibles pour un non-spécialiste, ces images, publiées jeudi 19 août par le magazine scientifique *Nature*, représentent Courage, Liberté, Egalité et Fraternité, quatre arcs de roches et de poussières qui gravitent autour de la planète Neptune et dont le comportement plonge les astronomes dans la plus profonde perplexité.

L'existence des anneaux brisés de Neptune fut détectée en 1984 par deux équipes dirigées par l'Américain William Hubbard et par les Français André Brahic et Bruno Sicardy, qui observaient conjointement le passage de la planète devant une étoile à l'aide de puissants télescopes installés au Chili. Mais ce furent les sondes américaines Voyager, détournées pour l'occasion, qui en donnèrent

Des systèmes solaires miniatures

L'étude de la dynamique des anneaux qui entourent toutes les planètes géantes en orbite autour du Soleil peut aider les astronomes à comprendre le processus de formation des multiples « lunes » du système solaire. Le périple des sondes Voyager a montré, en effet, que les corps tournant autour des planètes géantes sont plus nombreux qu'on le pensait et, surtout, qu'ils présentent des caractéristiques extrêmement diverses. C'est ainsi, par exemple que Io, un satellite de Jupiter, abrite des volcans très actifs, ou que Titan, la plus grosse des dix-huit lunes de Saturne, possède une atmosphère et pourrait ressembler (en plus froid) à la Terre primitive. Les plus nombreux, néanmoins, se présentent comme d'énormes boules de glace et de cailloux. Tous se sont formés au sein des anneaux qui entourent les planètes, à l'issue d'un complexe processus d'accrétion au cours duquel gaz, poussières et roches se sont agglomérés au gré des collisions. Un processus analogue à celui ayant abouti à la naissance du système solaire autour d'une étoile nommée Soleil...

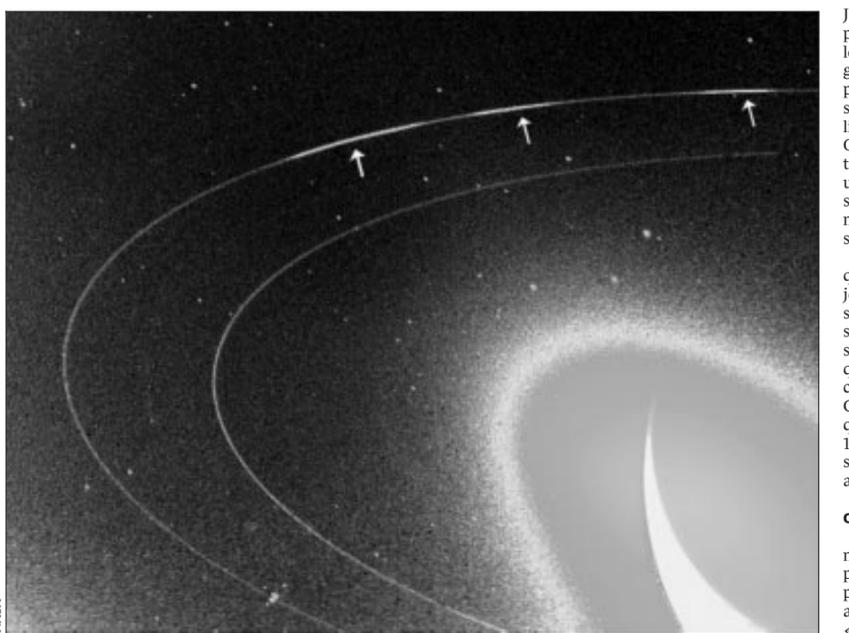
les premières images en allant « mitrailler » Neptune à bout portant du 11 au 26 août 1989 : quatre anneaux très ténus dont l'un portait, parfaitement groupés sur environ 40 degrés de longitude, trois des fameux arcs. Le quatrième fut découvert plus tard, lors d'un réexamen attentif des images de la sonde. Depuis, plus personne n'avait « vu » les quatre compères qui, jusqu'à ces derniers mois, étaient hors de portée des télescopes terrestres.

« EFFETS DE MARÉE »

Les astronomes n'étaient, cependant, pas restés inactifs. A défaut de vraies images, ils avaient utilisé la technique des « occultations », profitant de chaque passage de Neptune devant une étoile pour compter les scintillements qui leur fournissaient les données permettant de préciser les caractéristiques de cet étrange attelage spatial. Et ils constatèrent avec stupéfaction qu'il était d'une stabilité remarquable.

C'était tout à fait inattendu. En effet, explique Bruno Sicardy, de l'observatoire de Paris-Meudon, ce genre de formation aurait dû disparaître en quelques semaines, comme cela a, d'ailleurs, été constaté par les sondes Voyager dans les anneaux – beaucoup plus « classiques » – de Saturne. Au-delà d'une distance baptisée « limite de roche », les débris rocheux des anneaux s'accrètent pour former des satellites (ou « lunes »). En deçà, les « effets de marée » de la planète dispersent impitoyablement tout rassemblement de matière. Les arcs, qui se trouvent très près de cette limite, représentent un état intermédiaire, en principe très instable.

Les théoriciens se sont penchés sur le problème. Dès 1985, avant même les images de Voyager, l'Américain Jacques Lissauer calcula que deux satellites d'une taille donnée, placés à des endroits bien précis, pouvaient, par leur effet gravitationnel, servir de « bergers » susceptibles de maintenir en place ce troupeau rocheux. Mais ce scénario fut remis en cause par la découverte de Galatée, l'une des six lunes de Neptune photographiées par Voyager en 1989 (qui s'ajoutaient à Triton et Néréide, détectés depuis la Terre). Les calculs effectués par les Américains Glodreich et Porco montrèrent que, là où il était situé,



Les cordes d'un violon céleste

Sur cette image, prise par la sonde américaine Voyager en 1989, les flèches blanches montrent trois des quatre arcs de Neptune qui tournent autour de la planète dans le sens des aiguilles d'une montre. Si Fraternité, le plus long d'entre eux (à gauche), est resté inchangé, Liberté (à droite) a, en dix ans, perdu de la matière au profit d'Egalité (au centre). Le quatrième arc, Courage, se trouve en avant de Liberté, hors de l'image. La « lune » Galatée, que l'on croyait

être le seul « berger » de cet étonnant attelage, n'est pas visible non plus. Sa trajectoire se trouve entre les deux anneaux (distants de 10 000 km), à 1 000 km de l'intérieur de l'anneau d'Adams qui porte les arcs. Galatée décrit 42 orbites quand ces derniers en effectuent 43. Son déplacement fait « vibrer » l'anneau d'Adams, un peu comme une corde de violon, incitant la matière des arcs à rester aux points de résonance. De nouvelles observations ont montré, cependant, qu'un autre « berger » encore inconnu assiste probablement Galatée.

ce satellite d'environ 150 km de diamètre pouvait, à lui seul, jouer le rôle de berger des arcs.

Toutes les données recueillies ultérieurement lors des occultations d'étoiles par Neptune semblaient confirmer cette théorie. Pour les astronomes, la cause était entendue.

IMPORTANT DÉRIE

Ainsi, quand le groupe franco-italo-hawaïen braqua le puissant télescope franco-canadien d'Hawaii sur Neptune, c'était d'abord pour s'intéresser à ses satellites. Constatant que le système d'optique adaptative – qui corrige les perturbations optiques dues à l'atmosphère – permettait de distin-

guer les arcs, il fit appel à Bruno Sicardy dont c'est la spécialité. De la même façon, l'équipe américaine qui a utilisé le télescope spatial Hubble pour observer les mêmes arcs voulait avant tout déterminer leur morphologie et leur composition, reconnaît le Français Christophe Dumas, astronome au JPL (Jet propulsion laboratory de Pasadena, Californie), responsable de l'expérience.

La surprise des deux groupes fut donc totale quand ils constatèrent que Courage, Liberté, Egalité et Fraternité se trouvaient 25 degrés de longitude en arrière de l'endroit prévu. Une dérive importante, « bien supérieure aux marges d'erreur des modèles, même si elle

intervient après les quelque 1 500 orbites décrites par les arcs autour de Neptune depuis leur photographie par Voyager en 1989 », souligne Christophe Dumas.

UN AUTRE « BERGER »

Ces deux positions observées à dix ans d'intervalle permettaient aux chercheurs de mesurer beaucoup plus précisément qu'auparavant la position et la vitesse de Galatée et des arcs sur leurs orbites et de refaire leurs calculs avec ces nouvelles données. Conclusion : les arcs se trouvent à... 60 mètres de la position qu'ils devraient avoir par rapport à Galatée, si cette lune leur servait de berger, explique l'astronome du

JPL. Soixante mètres de décalage pour des formations rocheuses longues de 25 000 km pour la plus grande (Fraternité) à 4 500 km pour la plus petite (Courage) et sont observées à plus de 4 milliards de kilomètres de distance ! On comprend que l'erreur des théoriciens soit passée inaperçue une dizaine d'années durant. Elle suffit, pourtant, à remettre leurs modèles en cause. Il leur faut, désormais, trouver autre chose.

La proximité de Galatée indique que cette lune pourrait néanmoins jouer un rôle important dans la stabilité des arcs. Mais on sait désormais que cela ne suffit pas. La solution la plus simple serait qu'un autre satellite, encore inconnu, ajoute ses effets à ceux de Galatée. Bruno Sicardy estime qu'un petit corps de moins de 10 kilomètres de diamètre pourrait suffire s'il se trouve à l'endroit adéquat.

OBSERVER, À DÉFAUT D'IDÉE

L'ennui, reconnaît-il, c'est que ni les télescopes terrestres les plus performants ni Hubble ne sont capables de distinguer des objets aussi petits autour de Neptune. « D'autant plus, souligne Christophe Dumas, que cette petite lune, si elle existe, est noyée dans l'anneau contenant les arcs, et bien moins lumineuse que lui. »

A moyen terme, le seul espoir de vérifier l'existence de cet éventuel second « berger » serait un réexamen minutieux des milliers d'images prises par Voyager en 1989 : il est moins difficile de trouver une aiguille dans une meule de foin quand on connaît à peu près sa position probable. Pour préciser au maximum cette dernière, les deux équipes vont reprendre les observations afin de rassembler le maximum de données. Christophe Dumas a déjà pu constater que l'arc Egalité s'est un peu élargi en dix ans, tandis que Liberté a perdu pas mal de matière et s'est déplacé de 2 degrés de longitude. « Il faudrait aussi déterminer, en échelonnant les observations dans le temps, si les arcs dérivent de manière continue, ou s'ils oscillent autour d'une position moyenne », ajoute Bruno Sicardy.

« Quand on n'a plus d'idée, il faut observer », conclut-il, lapidaire. L'astronomie est une longue patience...

Jean-Paul Dufour

Le dépistage anténatal de la trisomie 21 pourrait être amélioré

Une équipe britannique préconise de mieux associer échographies et analyses de sang

AUJOURD'HUI, en France, plus de deux femmes enceintes sur trois acceptent de bénéficier d'un dépistage anténatal de la trisomie 21. Cet examen, totalement pris en charge par la collectivité, a permis, en 1997, l'identification de 358 cas de cette malformation chromosomique, dont 318 chez des femmes enceintes de moins de trente-huit ans.

Pour autant – et en dépit de la décision gouvernementale de proroger la prise en charge du dosage de certains marqueurs sanguins indicateurs du risque de malformation (*Le Monde* du 18 février) –, ce dépistage continue de soulever une série de difficultés d'ordre technique et de questions éthiques. Il ne permet pas, dans les conditions où il est mis en œuvre, d'identifier tous les fœtus porteurs de l'anomalie chromosomique et il peut conduire à la perte, par fausse couche, de fœtus qui ne sont pas trisomiques. Une équipe médicale britannique dirigée par le docteur Nicholas J. Wald (département de médecine préventive, St Bartholomew's and The Royal School of Medicine, Londres) publie, dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 12 août), les résultats d'un travail démontrant que l'on peut notablement améliorer l'efficacité et l'innocuité d'un tel dépistage anténatal.

En pratique, biologistes et gyné-

cologues-obstétriciens disposent de différentes techniques pour évaluer le risque qu'a une femme enceinte de donner naissance à un enfant trisomique, risque dont on sait qu'il augmente avec l'âge. Un des signes d'appel est une anomalie morphologique qui peut être observée lors d'une échographie obstétricale pratiquée entre la douzième et la quatorzième semaine de grossesse. Le fœtus porteur d'une trisomie 21 peut, en effet, présenter certaines malformations dans la région de la nuque (« clarté nucale », due à un œdème sous-cutané ; ou *hygroma coli*, tumeur provoquée par la présence anormale de lymphes). Une fois identifiée, cette anomalie conduit à proposer à la femme un examen du patrimoine génétique du fœtus, le plus souvent par un prélèvement de liquide amniotique – ou amniocentèse –, vers la quinzisième semaine de grossesse.

« MARQUEURS SÉRIQUES »

Outre l'échographie, on dispose depuis une dizaine d'années d'un nombre croissant de « marqueurs sériques », molécules présentes dans le sang et dont des concentrations anormales peuvent, chez la femme enceinte, être associées à l'existence d'un fœtus trisomique. Après l'alpha-fœtoprotéine identifiée en 1984, les biologistes ont aujourd'hui la possibilité d'effectuer les dosages de l'hormone

chorionique gonadotrophique, d'une fraction spécifique (sous-unité bêta) de cette dernière ainsi que de l'œstriol libre. L'analyse des différents résultats permet de situer le risque et, là encore, de proposer une amniocentèse à la femme enceinte.

L'équipe dirigée par le docteur Wald a cherché à établir de quelle manière l'usage de ces différents outils prédictifs pouvait fournir les meilleurs résultats. Les chercheurs britanniques démontrent, au terme de leur étude, que l'échographie obstétricale associée à la recherche des marqueurs sériques au premier, puis au deuxième trimestre de la grossesse, permet de dépister 85 % des cas de trisomie avec un pourcentage de « faux positifs » (fœtus considéré à tort comme porteur d'une trisomie 21) de 1 %.

« Il s'agit là de résultats très intéressants, explique le docteur Fanny Lewin (hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris). En France, aujourd'hui, ces taux sont respectivement d'environ 70 % et 5 %. Il faut toutefois savoir que l'amélioration ainsi proposée par cette équipe britannique très spécialisée ne peut, pour l'heure, être mise en œuvre dans notre pays. » En pratique, aujourd'hui en France, il n'existe pas, en effet, de mise en commun et d'analyse intégrée des données résultant des observations échographiques et sanguines. L'amniocen-

tèse est ainsi décidée soit sur les images de l'échographie, soit sur les résultats des analyses biologiques qui, d'un point de vue réglementaire, sont pratiqués entre la quinzisième et la dix-huitième semaine de grossesse. « L'approche britannique se fonde, par ailleurs, sur des examens d'échographie obstétricale très codifiés, ce qui n'est pas actuellement le cas en France, souligne le docteur Lewin. Pour autant, ces résultats s'inscrivent dans une démarche générale visant à améliorer les stratégies de dépistage. Une étude multicentrique française est actuellement en cours afin d'étudier les bénéfices que l'on pourrait tirer de la recherche des marqueurs sériques dès le premier trimestre de la grossesse. »

En toute logique, les résultats de l'étude britannique devraient conduire les autorités sanitaires françaises à définir une politique qui permettrait d'associer aux données biologiques, dans la définition du risque, les résultats des échographies obstétricales. Et, si nécessaire, de codifier la pratique de ces dernières. La prise en charge par la collectivité de ce dépistage et l'ampleur des questions éthiques qu'il soulève imposent, en effet, de tout mettre en œuvre pour garantir aux couples concernés la meilleure efficacité et la plus grande innocuité.

Jean-Yves Nau

Son probable dernier équipage est prêt à quitter Mir

LES TROIS MEMBRES de l'équipage franco-russe qui séjourneront à bord de Mir ont installé et testé tous les équipements nécessaires à leur départ de la station spatiale russe, prévu pour le 28 août, à l'annonce du centre de contrôle spatial russe. Viktor Afanassiev, Sergueï Avdeïev et Jean-Pierre Haigneré laisseront derrière eux un nouvel ordinateur de contrôle, conçu pour éviter que Mir ne quitte son orbite et ne retombe sur Terre une fois vidée de ses occupants. Ce système auxiliaire peut être contrôlé depuis la Terre. Les autorités spatiales russes ont indiqué qu'elles enverraient un nouvel équipage si elles trouvent les sommes nécessaires à son financement. Mais il semble plus probable que les trois occupants actuels ne seront pas remplacés et que la station sera orientée vers la Terre pour s'abîmer quelque part dans l'océan Pacifique au début de 2000. – (*Reuters*.)

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la sonde américano-européenne Cassini-Huygens a « frôlé » la Terre**, mercredi 18 août à 5 h 28 (heure française). Elle est passée à 1 171 kilomètres de distance de notre globe, afin de profiter de l'attraction terrestre pour accélérer vers Jupiter, à proximité de laquelle elle passera à la fin de 2000, puis vers Saturne, qu'elle devrait atteindre en juillet 2004. Des activistes antinucléaires s'étaient inquiétés de la présence de plutonium à son bord (*Le Monde* du 18 août).

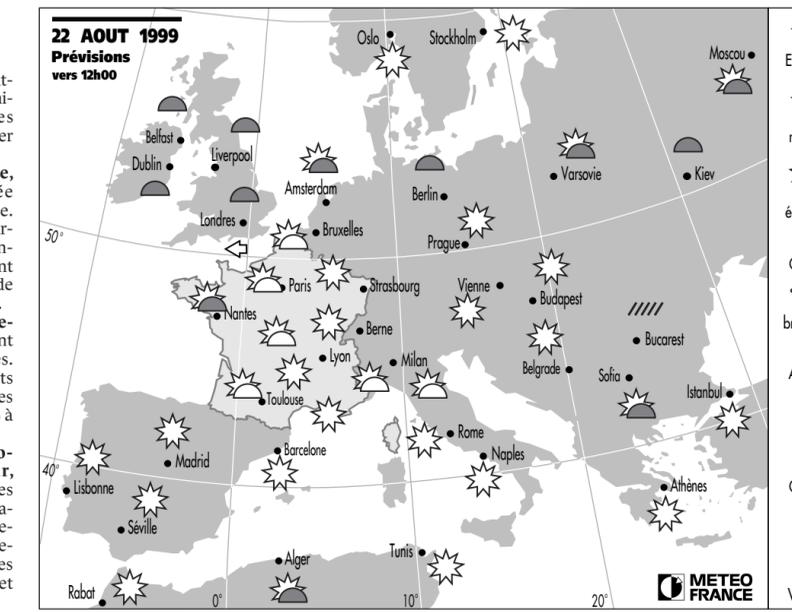
■ **NUCLÉAIRE : le réacteur numéro 1 de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne)**, à l'arrêt depuis le 12 mai 1998 à la suite d'une fuite sur l'un de ses circuits de refroidissement, vient d'être autorisé à redémarrer. L'incident, dû à une erreur de conception, avait été classé au niveau 2 (sur 7) de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), et avait contraint EDF à vérifier les autres réacteurs de dernière génération, à Civaux et à Chooz (Ardennes). – (*AFB*)

■ **BIOTECHNOLOGIES : une nouvelle variété de riz** susceptible de prévenir la carence en vitamine A, une des principales causes de mortalité infantile dans les pays du tiers-monde, a été obtenue, par modification génétique, grâce à un projet scientifique européen. Ce projet, baptisé « Carotène plus », a permis de modifier le riz afin qu'il produise de la bêta-carotène (provitamine A), transformée par l'organisme humain en vitamine A, dans la partie consommable de ses grains et non dans ses parties vertes, comme c'est le cas naturellement. Huit laboratoires de sept pays ont collaboré à la réalisation de ce projet nécessitant un budget total de 1,8 million d'euros. – (*AFP*)

Estival

DIMANCHE. Un vaste anticyclone s'est développé de l'Islande à l'Europe de l'Ouest. Il maintiendra la dépression atlantique à distance respectable des côtes bretonnes. Ce dimanche s'annonce donc largement ensoleillé sur la plupart des régions. Les températures garderont un très bon niveau, on gagnera même quelques degrés par endroit. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps restera assez agréable, malgré un voile de nuages plus ou moins denses. Une ondée isolée est possible l'après-midi, surtout sur la Bretagne. Il fera de 22 à 27 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Ce sera un beau dimanche d'été. Quelques nuages bas traîneront le matin près de la frontière belge. Ailleurs, le soleil brillera toute la journée. Il fera de 22 à 27 degrés. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La fraîcheur du matin sera vite ba-

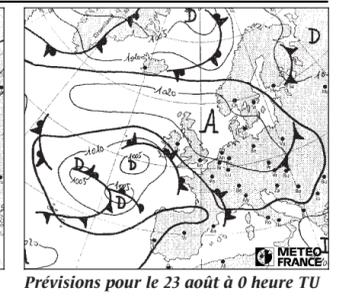
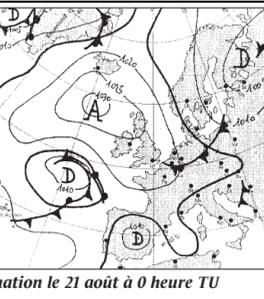
layée. Sous un beau soleil, on atteindra 23 à 27 degrés l'après-midi. Quelques bancs de nuages inoffensifs pourront alors circuler dans le ciel. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - La matinée s'annonce largement ensoleillée. Des nuages élevés envahiront parfois le ciel l'après-midi. Des ondes orageuses isolées pourront éclater sur les Pyrénées en fin de journée. Il fera de 27 à 32 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Soleil et chaleur resteront au programme dans les vallées. Quelques nuages bourgeonnants sont attendus l'après-midi sur les Alpes frontalières. Il fera de 26 à 30 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les conditions estivales persistent autour de la Méditerranée. On attend entre 29 et 32 degrés l'après-midi. Des nuages feront alors leur apparition sur les reliefs des Pyrénées orientales et des Cévennes.



LE CARNET DU VOYAGEUR
GUIDES. Pour la rentrée, l'équipe du Guide du routard (Hachette) annonce la sortie de nouvelles destinations (Lyon, Saint-Domingue, le Sénégal et le Sri Lanka).
AVION. Devant le succès rencontré auprès des passagers de première classe de ses nouveaux Boeing 777, la compagnie American Airlines a décidé d'équiper, dès l'été 2000, sur ses vols transatlantiques et les liaisons entre les Etats-Unis et l'Amérique du Sud, toutes les premières classes de sa flotte de Boeing 767-300 de sièges-lits inclinables à 180°. De plus, chaque siège sera entouré d'une cloison permettant de s'isoler du reste de la cabine.

Table with 3 columns: City, Temperature, and other weather-related data for various European cities.

Table with 3 columns: City, Temperature, and other weather-related data for various European cities.



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99199

Crossword puzzle grid with letters and numbers.

HORIZONTALEMENT
I. Facilite la circulation. - II. Se retrouve sans queue quand il est grand. Article. Un peu d'aventure. - III. Maison cochonne. Prépare le terrain. - IV. Vient d'avoir. Il faut du temps pour l'acquérir. - V. Provoque des explosions. Mis en mouvement. Prépare nos repas pour demain. - VI. Cherche à gagner du temps. Romains. - VII. Conjonction. A une fâcheuse tendance à tout garder. - VIII. Essaie de faire le plein sur le marché pétrolier. Marque une hésitation. Propos puéril. - IX. Est donc dans le secret. Personnel. - X. Partir à la fin. Plat provençal.

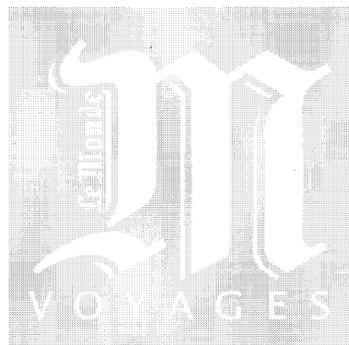
ÉCHECS N° 1858

Chess puzzle with board diagram and text: SOLUTION DU N° 99198. HORIZONTALEMENT. I. Licenciement. - II. Anurie. Pelée. - III. Pari. Avare. - IV. Imaginatives. - V. Dote. Suède. - VI. Avise. Trient. - VII. Tif. Par. Esaü. - VIII. Ib. Pigeon. PR. - IX. Oléacées. OPE. - X. Nettets. Tunes.

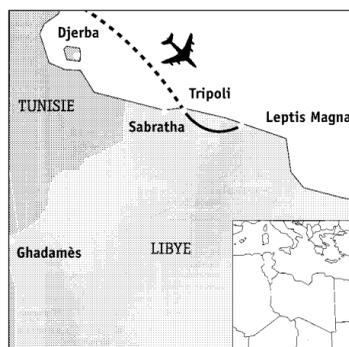
GRAND PRIX DE POLOGNE (Bydgoszcz, 1999)

Chess puzzle with board diagram and text: SOLUTION DU N° 1858. S. A. NECHAIEV (1935). Les Blancs jouent et gagnent.

Large advertisement for Le Monde magazine with headline 'Cet été, voyez Le Monde autrement!' and subscription information.



Voyagez avec Le Monde



Economie et société

Politique

Visite conférence du site classé patrimoine mondial de l'Unesco

Retour Paris.

swissair

Pour plus de renseignements sur ce voyage, contactez Voyageurs dans le Monde Arabe : Anne-Marie Duffoux - Tél : 01 42 86 17 14

Tous ces prix s'entendent hors taxes d'aéroport et assurance-annulation.

Anniversaires de naissance

- 23 août 1981-23 août 1999,

itinéraire de Damas à Metz.

Pour tes dix-huit ans,

Guillaume.

Espoirs, émotions, vaillance, bonheur.

Monique, Roland et Hadrien.

Bon anniversaire, 1 per molt anys,

Papa.

De la part de Caroline, Stéphanie, maman et la Chloé.

Anniversaires de mariage

- Quarante ans de bonheur, que vous nous avez donné en partage.

Toi, **Papa.**

le littéraire, avec ses bonnes histoires, ses rires, et son humour.

Toi, **Maman.**

la scientifique, toujours en avance d'une idée, qui nous fais cadeau tous les jours du grand soleil et de l'accent de Marseille.

A ton « ours » l'homme du Nord. A nous trois et au « tout comme ». Aux quatre petits-fils.

Merci pour tant de joie.

Damien, Séverine, Bénédicte and Co.

Décès

- La famille Abdelmoumène, Les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Abderrahmane ABDELMOUMÈNE, professeur honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le 13 août 1999, au cimetière Sidi Yahia, à Alger.

8, rue Shakespeare, Alger.

- Mireille et Hervé Valensi, ses enfants, Caroline et Laurent Mondy, Marianne Valensi, ses petits-enfants, Benjamin, son arrière-petit-fils, Laurence et Jean-Jacques, Guillaume Bilon, ses neveux et nièce, Tous les membres de sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Madeleine KLEIN,

survenu le 20 août 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

Pour respecter sa volonté, son corps sera incinéré le lundi 23 août, à 15 heures, au crématorium de Caen (rue de l'Abbaye-d'Ardenne).

Chemin de l'Aumône, 14800 Deauville.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 FTTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **430 FTTC / 65,55 €**

4 Parutions : **600 FTTC / 91,46 €**

100 FTTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

- M^{me} Ascension, Violette et Marguerite Perlado, Rafael et Katerina, ses petits-enfants, Pascal Ridaou et Spyros Zékopoulos, leurs pères.

Les amis, les parents, les camarades de combat, ont la douleur de faire part du décès de

M. José PERLADO,

ancien combattant 1936-1939, 1939-1945, survenu le 19 août 1999.

Il reposera au cimetière de Biarritz, ainsi que dans nos cœurs.

- Isidore et Liliane Szeier, ses enfants, Delphine, sa petite-fille,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Dobrisch SZEIER,

survenu le 18 août 1999,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

On se réunira au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 23 août, à 15 heures, à la porte principale.

Anniversaires de décès

Edgar ARNOLD, historien de la mémoire.

« L'immortalité de notre amour a vaincu le temps. »

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- Le 22 août 1993,

Patrick BOSSATTI

nous quittait.

Sa famille et ses amis se souviennent.

- Narbonne (Aude).

Le 23 août 1998, à vingt-trois ans,

Julien

nous a définitivement quittés.

Son amour, son sourire, son enthousiasme, sa volonté de changer le monde nous manquent.

Que celles et ceux qui l'ont connu et apprécié ne l'oublient pas.

« Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige. Ton souvenir en moi luit comme un ostensor. » (Baudelaire).

Marie et Francis Rennes, Ingrid Darroman.

- Il y a dix ans,

Max LEVENTER

disparaissait, le 23 août 1989.

Il reste toujours présent dans le cœur de sa famille.

Huguette,

sa fille,

Philippe et Francis,

ses petits-enfants,

vous invitent à se souvenir de lui et à y associer son épouse,

Georgette LEVENTER,

disparue le 24 octobre 1995.

Communications diverses

HOMMAGE A MONSIEUR IGNATZ BUBIS

En tant que président du Consistoire central de France, d'ancien président du Congrès juif européen, la douleur et la colère m'étouffent en apprenant qu'un Israélien, d'origine allemande, ait pu commettre l'acte sacrilège et scandaleux de vouloir souiller la tombe d'un responsable juif qui, toute sa vie durant, a défendu avec foi et vigueur les intérêts des Juifs allemands en cherchant à trouver moyen de réconciliation entre les Juifs et l'Allemagne qui, il y a un peu plus de cinquante ans, avait organisé la Shoah après avoir proclamé la solution finale de l'extermination des Juifs en Europe et l'éradication de toute culture juive.

N'oublions pas que c'est également un Israélien qui a assassiné Itzhak Rabin. Je voudrais porter témoignage de l'action de Bubis pour intervenir auprès des pouvoirs publics allemands afin de soutenir la politique d'Israël, si souvent malmenée par les sommets des Quinze de l'Union européenne.

Cela autorisait-il de souiller sa tombe, acte réprouvé par toute la tradition juive ?

Nous nous devons de condamner avec colère le comportement de cet homme que l'on ne peut que qualifier de déséquilibré. Je le fais avec ma conscience de responsable juif, en rendant à Ignatz Bubis l'hommage mérité par un grand leader juif qui aura marqué de son empreinte les années de l'histoire des Juifs en Allemagne. Hommage à toi, Ignatz, et merci pour ton action que nul autre que toi n'eût pu accomplir.

Le judaïsme européen te doit une fière reconnaissance.

Nous garderons de toi le souvenir d'un grand chef de la communauté et poursuivrons ton combat.

Jean KAHN, président du Consistoire central de France, ancien président du Congrès juif européen.

Chaque jeudi avec **Le Monde DATÉ VENDREDI** retrouvez **LE MONDE DES LIVRES**

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



Internet, médias et démocratie

■ Internet ou mourir, par **Ignacio Ramonet**. ■ Stratégies pour le cybermonde, par **Joël de Rosnay**. ■ Bataille mondiale pour le contrôle des réseaux, par **Dan Schiller**. ■ Les nouveaux barbares du journalisme en ligne, par **Marc Laimé**. ■ L'idéologie des nouvelles technologies, par **Lucien Sfez**. ■ La presse au défi d'Internet, par **Angelo Agostini**. ■ Prouesses du journalisme en ligne, par **Bruno Giussani**. ■ Un journalisme de racolage, par **Serge Halimi**. ■ Journalistes à tout faire de la presse américaine, par **Eric Klinenberg**. ■ Machines à endoctriner, par **Noam Chomsky**. ■ Le règne de la délation optique, par **Paul Virilio**. ■ Le système Echelon, par **Philippe Rivière**. ■ La république des médias, par **Henri Madelin**. ■ Œil pour œil, ou le krach des images, par **Paul Virilio**. ■ A quoi sert la communication ?, par **José Saramago**. ■ Internet et moi, par **Kenzaburō Ōé**. ■ Dangereux effets de la globalisation des réseaux, par **Armand Mattelart**. ■ Les termes inégaux des échanges électroniques, par **Philippe Quéau**. ■ Vers un oligopole mondial, par **Pierre Musso**. ■ Rupert Murdoch, empereur des médias, par **Jean-Claude Sergeant**. ■ La communication, une affaire d'Etat pour Washington, par **Herbert I. Schiller**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ L'individu privatisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ L'idéologie du client, par **Pierre Lazuly**. ■ Encyclopédies multimédias, par **Philippe Rivière**. ■ Dernières astuces publicitaires, par **Marie Bénilde**. ■ Ces images qu'on manipule, par **Edgar Roskis**. ■ Le photojournalisme broyé par le « people », par **André Rouillé**. ■ Sortir de la communication médiatisée, par **Dominique Wolton**. ■ Vers une démocratie du simulacre généralisé, par **Serge Halimi**. ■ Adieu au rêve libertaire d'Internet ?, par **Bernard Cassen**. ■ Le déclin de la parole, par **Philippe Breton**.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

CULTURE

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AOÛT 1999

ART Les Musées de Strasbourg présentent jusqu'au 12 septembre « Saison finlandaise », trois expositions consacrées respectivement à l'art en Finlande de 1870 à 1920, la photogra-

phie finlandaise de 1890 à 1939, et à de jeunes artistes contemporains. ● **SI LES PEINTRES** du XIX^e exposés à l'Ancienne-Douane ont entretenu le sentiment national, le bel accro-

chage du Musée d'art moderne intitulé « Intimité et nouvelle vision » développe des thèmes récurrents du modernisme photographique mis en valeur partout en Europe dans les

années 20 et 30. ● « **FINNISH LINE : starting point** » expose dix jeunes artistes. On retrouve les procédés (photo, vidéo) et les thèmes dominants d'aujourd'hui, comme dans les

autoportraits d'Elina Brotherus. Mais Jussi Kivi et Esko Männikkö montrent combien le paysage et les grands espaces finlandais restent un terrain original d'exploration.

Photographes et peintres finlandais sur une même ligne d'horizon

La Saison finlandaise des Musées de Strasbourg montre la formation, au début du siècle, d'une culture picturale qui puise dans les traditions tout en s'ouvrant, avec la photographie, à de nouvelles expressions. L'art contemporain propose une évolution stimulante

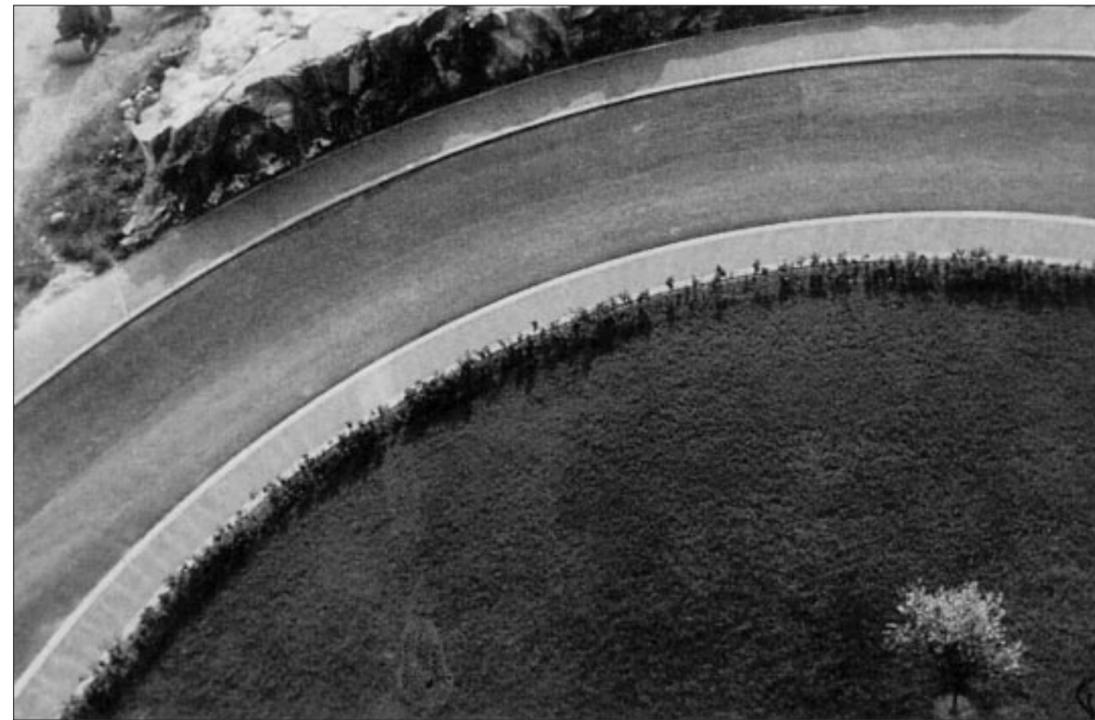
L'HORIZON INCONNU : L'ART EN FINLANDE 1870-1920, galerie de l'Ancienne-Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-75-10-77. De 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 septembre. Catalogue, 328 p., 150 F (22,97 €). **INTIMITÉ ET NOUVELLE VISION, LA PHOTOGRAPHIE FINLANDAISE, 1890-1939** et **FINNISH LINE : STARTING POINT, JEUNES ARTISTES FINLANDAIS**, Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Hans-Jean-Arp, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-23-31-31. Mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 19 heures ; jeudi de 12 heures à 22 heures. 30 F et 20 F. Jusqu'au 12 septembre. Catalogue « Intimité et nouvelle vision », 72 p., 80 F (12,20 €) ; catalogue « Finnish line : starting point », 136 p., 135 F (20,58 €).

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

La mode est aux grands-messes culturelles qui prennent pour thème un pays, pour argument une identité nationale, et qui se déclinent en concerts, expositions, spectacles. Parions que les diplomates sont ravis de ces grandes machines, qu'elles s'appellent Printemps du Québec, Temps du Maroc ou Année France-Egypte.

Les Musées de Strasbourg, eux, ont inventé une « Saison finlandaise ». Et il se trouve que c'est judicieux. Parce que l'initiative évite la dispersion, en se limitant aux arts plastiques, et présente nombre d'œuvres méconnues ou inconnues dénichées dans les musées d'Helsinki et d'ailleurs. Et surtout parce que l'identité nationale est au cœur de ce qui rassemble ou divise les dizaines d'artistes réunis en deux lieux et trois expositions : à l'Ancienne-Douane, où des peintures des années 1870 à 1920 – cette exposition sera présentée en octobre dans une autre version au palais des beaux-arts de Lille ;



« La Nouvelle Helsinki » (1934, 24 x 30 cm).

au Musée d'art moderne et contemporain, soixante-dix photographies de la modernité (1890-1939) et quelques jeunes artistes d'aujourd'hui.

La quête – ou le rejet – d'une « fennicité » est liée à la singularité de ce pays nordique de 5 millions d'habitants, aux hivers rudes, morcelé par 200 000 lacs, et resté longtemps sous tutelle soviétique. On peut le vérifier dans l'exposition de l'Ancienne-Douane, où des peintres naturalistes, symbolistes, expressionnistes ou néo-impressionnistes ont entretenu le sentiment national au XIX^e siècle en

s'appuyant sur le paysage, une riche mythologie, des légendes, poèmes et chants traditionnels réunis dans *Le Kalevala* (1835).

Akseli Gallen-Kallela (1868-1931), peintre, photographe, graveur, sculpteur, graphiste et créateur de mobilier, incarne cette « fennicité » et se retrouve d'ailleurs dans les deux lieux d'exposition, comme peintre puis photographe. Au-delà de ce trait d'union, le bel accrochage de photographies du Musée d'art moderne et contemporain, intitulé « Intimité et nouvelle vision », marque une rupture avec les motifs affichés à l'Ancienne-

Douane. La rupture va au-delà du basculement peinture-photo. Il n'y a plus de paysages, de lacs, de torrents gelés, de maisons ou de costumes traditionnels, de paysans ou de marins.

Il n'y a plus cette identité finlandaise pesante mais de l'architecture urbaine, des objets industriels, des poteaux télégraphiques, des foules, des voitures, des pavés. Est-on encore en Finlande ? Oui, mais on pourrait être à Paris ou Berlin en déambulant dans les trois salles qui développent des thèmes récurrents du modernisme photographique – le corps, l'objet, l'ur-

bain – mis en valeur partout en Europe dans les années 20 et 30.

« ILS SONT DANS LE COUP »

Le basculement du territoire vers la ville est lié à la Révolution russe de 1917 qui a offert son indépendance à la Finlande. Emerge un homme « nouveau » et social. Une photo incarne ce basculement. Elle est signée Vilho Setälä et a pour titre *La Nouvelle Helsinki*. On y voit un paysage traditionnel – d'un côté la roche, de l'autre l'herbe – saigné par une route en arc de cercle, motif moderne par excellence.

Une bonne partie du vocabulaire

formel des avant-gardes est décliné par ces photographes qui ont imité les formes trouvées dans les publications allemandes des années 20 : vues plongeantes ou en contre-plongée, déformations, flous, gros plans, instantanés, reflets, ombres portées, traces au sol, détails d'objets manufacturés, vues de gens de dos... « *J'ai en revanche très peu trouvé de photomontages ou de solarisations. Les artistes finlandais ne semblent pas intéressés par les bidouillages de laboratoire* », explique Sylvain Morand, commissaire de l'exposition, qui a déniché les images à l'université d'art et de design, au Musée de la photographie, dans les archives des éditions Otava, aux Archives du film – certaines de ces institutions imaginant à peine voir ces documents au mur.

Sylvain Morand ajoute : « *Ils ne révolutionnent rien mais ils sont dans le coup* ». Il y a pourtant une spécificité finlandaise. On remarque d'abord l'absence de femme photographe, à la différence d'autres pays. Sylvain Morand pointe la situation géographique de la Finlande, au nord du 60^e parallèle : en été, l'interminable soleil rasant offre au photographe de longues ombres portées au sol qui dynamisent le cadre, comme le prouve *Petits hommes, longues ombres* (1929), de Vilho Setälä – des passants d'Helsinki, vus d'en haut –, photo publiée dans *Une histoire mondiale de la photographie*, de Naomi Roseblum.

Les vues d'architecture foisonnent, favorisées par un riche mouvement d'architectes novateurs, mais aussi des vues de poteaux télégraphiques, qui accompagnent l'explosion du téléphone – 600 compagnies privées dans les années 30. « *Les Finlandais sont les premiers utilisateurs au monde du téléphone portable* », dit Sylvain Morand.

LA NOUVELLE VISION DES ANNÉES 30

Les principaux photographes sont ceux du groupe Abiss (Aho, Bruckner, Iffland, Setälä et Soldan), qui ont fait l'objet d'une exposition-manifeste, en 1930, à la galerie Strindberg d'Helsinki. Setälä, le polyglotte auteur d'un traité d'espéranto, qui signe ses photos avec un S en forme de serpent et introduit le maniable appareil Leica en Finlande, fixe une femme plongeant dans son bain ou multiplie les études de saut en 1930 ; Iffland distord les foules ; Roos arrête le mouvement des courses automobiles ; Aho et Soldan – demi-frères et cousins – montrent des reflets dans une flaque d'eau.

S'unir permet de faire entendre une voix dissonante dans un paysage photographique dominé, plus qu'ailleurs, par le mouvement pictorialiste, apparu à la fin du XIX^e siècle. « *Le temps est définitivement passé où l'idéal photographique était de créer des images semblables à des peintures* », écrit le journaliste Eino Mäkinen (1908-1987), lui-même photographe de la nouvelle vision, à propos de l'exposition de 1930.

Il a fallu de l'abnégation à ces francs-tireurs tant le mouvement pictorialiste avait tissé sa toile. Sans doute ont-ils été aidés par Gallen-Kallela, toujours lui, qui, après avoir réalisé des études photo à la manière de Bonnard, s'est lancé, à partir des années 10, dans cette nouvelle vision.

La limite des modernes finlandais est d'être restés confinés dans leurs ateliers, de ne pas avoir su, à la différence de l'Allemagne, de l'URSS ou de la France, appliquer leur nouvelle vision à la presse, l'industrie, la publicité... Bref, de ne pas avoir trouvé des applications sociales. Mais, comme le souligne Sylvain Morand, cette exposition n'est qu'un début et doit inciter à réaliser « *une recherche approfondie sur la photographie finlandaise de cette période* ».

M. G.

Michel Guerrin

Intimité/identité sous l'œil d'Elina Brotherus, 27 ans

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Strasbourg, qui affiche une célèbre cathédrale en grès rose, en possède une seconde depuis novembre 1998 avec le Musée d'art moderne et contemporain, et particulièrement sa nef longue de 110 mètres et qui semble s'élever jusqu'au ciel, dont on se demande à quoi elle peut servir – on peut difficilement y présenter des œuvres – si ce n'est accueillir le public et lui signifier qu'il entre dans un lieu important et respectable.

Rien de tel qu'une bonne performance artistique, comme il y en avait dans les années 60-70, pour désacraliser l'espace, s'en moquer un peu aussi. Pour montrer que l'on peut produire de l'art dans une nef, mais de l'art assez particulier. La performance eut lieu le 14 juin, entre amis du Musée, sans public ni notables. Et c'était sans doute préférable, car la chose – un *burn out* –, fut assez gonflée.

PERFORMANCE AVEC BOULES QUIÈS

Une voiture avec un moteur de 750 chevaux, genre dragster, qui vous trace 400 min 10 secondes départ arrêté, était placée à l'extrémité de la nef. Un pilote expérimenté et casqué, après avoir fait vrombir le moteur, a produit une accélération foudroyante sur la dalle de béton gris avant de stopper net quelques dizaines de mètres plus loin, sans « taper » dans l'élégant mobilier qui sert d'accueil au public.

« *Il nous fallait des boules Quiès pour supporter le bruit assourdissant. La gomme des pneus a brûlé, laissant une trace et une odeur forte. Il y a eu*

un peu de fumée. Disons que c'est une action que l'on attend plus dans un centre d'art que dans un musée », commente un témoin.

Jusqu'au 12 septembre, le public peut découvrir cette œuvre qui se veut « *une trace visuelle et sonore* » due aux artistes finlandais Tommi Grönlund et Petteri Nisunen. La trace au sol montre que le dragster a légèrement dévié de sa trajectoire rectiligne, ce qui a provoqué quelques sueurs froides parmi les responsables du musée. Une vidéo son et images montre la voiture, décrit la performance, et donne une idée, déjà assourdissante bien qu'atténuée, du bruit qui a dû faire trembler cette cathédrale de béton et de verre. « *C'est une sculpture énorme et violente dans un ensemble stable* », commente Paul-Hervé Parsy, directeur du Musée.

Cette performance est un élément de l'exposition « Jeunes ar-



Autoportraits (150 x 110 cm chacun) d'Elina Brotherus avec les vêtements de mariage de ses parents et, à droite, avec les vêtements portés lors des funérailles de sa mère.

tistes finlandais » – regroupés sous le titre en forme de jeu de mot « Finnish line : starting point » – qui est un des trois volets de la Saison finlandaise à Strasbourg. Elle montre que les Finlandais ont intégré les bonnes manières de l'art contemporain, en témoignant du sens du spectaculaire et des médias.

Dans ce sens, même si Paul-Hervé Parsy a déniché deux jeunes peintres abstraits qui laissent dubitatifs, les huit autres, plutôt stimulants, utilisent l'image et/ou le son, essentiellement la photo et la vidéo.

STANDARDS INTERNATIONAUX

Là encore, on reste dans un standard international, dominé par l'image documentaire en couleurs. Là encore, on retrouve quelques thèmes dominants d'aujourd'hui – l'intimité, l'identité, l'autobiographie – particulièrement au contexte finlandais. Là enfin, la reconnaissance peut être fulgurante.

Pour preuve, Elina Brotherus, vingt-sept ans, fraîchement sortie d'une école d'art d'Helsinki, est en passe de devenir une coqueluche occidentale avec ses photos grand format, efficaces et bien conçues, où il est question d'elle, de sa famille, de ses amours, son mariage malheureux, sa solitude. Elle décline des procédés qui ont fait leurs preuves : trois autoportraits en

piéd, sur fond blanc, où elle porte la robe de mariée de sa mère, le costume de mariage de son père, et les vêtements mis pour l'enterrement de sa mère ; des autoportraits tristes dans sa chambre à la Nan Goldin, des petites saynettes quotidiennes montrées en bloc. Au-delà des formes séduisantes, reste à Brotherus à trouver un climat plus personnel.

Comme Brotherus, Jouko Lehtola, avec son portrait de la jeunesse finlandaise, et Eija-Liisa Ahtila, avec ses entretiens vidéo où la fiction brouille la réalité, pourraient faire croire que l'identité finlandaise est entièrement gommée chez les jeunes artistes. Paul-Hervé Parsy a opposé à cette vision la cartographie romantique de Jussi Kivi et la banalisation de son environnement par le photographe Esko Männikkö, qui montrent combien le paysage et les grands espaces finlandais restent un terrain d'exploration.

Musique au Carrousel du Louvre



Du 23 au 27 août 1999 à 19 h 30

25/08 / H. Schaer, J. Cohen, Th. Vieux, H. Mac Kenzie

Renseignements au 01 43 16 48 38
Le Carrousel du Louvre - 99, rue de Rivoli Paris 1^{er}

Les bonnes fortunes de la musique de chambre en Californie

Depuis quinze ans, un festival vit grâce au mécénat des riches habitants de la station balnéaire de La Jolla

LA JOLLA (Californie)
de notre envoyé spécial

Lorsque le jeune Allemand Peter Preuss vint à San Diego, en 1965, muni d'une bourse d'études, il ne se doutait pas qu'il s'y marierait et deviendrait l'un des personnages les plus en vue de la région. Cet homme cultivé, affable, direct vient de donner 5 millions de dollars (4,7 millions d'euros) à une institution pédagogique chargée de développer l'aide aux communautés en difficulté de la région. Il a aussi fait don d'une coquette somme au Festival de musique de chambre, qui se tient depuis presque quinze ans à La Jolla, l'une des stations balnéaires les plus réputées de la côte californienne, à vingt minutes de voiture du centre de San Diego. Peter Preuss a cru à l'informatique et au téléphone portable quand il fallait y croire. Il n'a pas tort de penser qu'il mérite chaque centimètre carré de sa luxueuse villa surplombant la baie, véritable décor de cinéma à côté duquel les vues panoramiques du Sandpiper, de Vincente Minelli, semblent bien pâles...

« Vous savez, raconte-t-il, San Diego, voilà trente-cinq ans, était une base marine où il ne se passait rien, et La Jolla accueillait les riches retraités de la marine. Pas d'étudiants, pas de vie culturelle. Aujourd'hui, l'université est le dixième centre de recherche scientifique nord-américain, il y a un opéra, un orchestre, et cette saison estivale de musique de chambre ne cesse de s'imposer comme un moment culturel clé. »

On est reconnaissant envers l'un des mécènes de ce festival (« Pas le

plus généreux », reconnaît-il : un couple s'est délesté de 75 000 dollars, 69 750 €) de parler sans ostentation du système américain d'aide individuelle. Le festival d'été de La Jolla, ainsi que l'essentiel des manifestations artistiques nord-américaines, ne bénéficie d'aucune aide significative de l'Etat. « Le bon côté de l'aide individuelle est que vous savez où va votre argent, alors qu'une redistribution de fonds collectés par le biais des impôts ne garantirait rien, sinon un saupoudrage. Certains préfèrent soutenir le sport au détriment des arts, mais nous sommes parvenus à sensibiliser les donateurs à la musique, aux arts plastiques. Notre Musée d'art moderne et son excellent auditorium en témoignent éloquentement. »

ATTIRER DES COMPOSITEURS

Le don individuel est-il purement philanthropique ou avantage-t-il les déductions fiscales ? « Elles sont de l'ordre de 33 %. Quoi qu'il en soit, les deux autres tiers sont à déboursier ! Nous pensons qu'il faut sensibiliser cette communauté aux manifestations artistiques pour ce qu'elles sont, pas pour l'aspect mondain et social. Ici, à La Jolla, il est devenu mal vu de ne pas donner pour les arts. Ceux qui ne donnent pas sont considérés comme "cheap" par la communauté ! »

Ces concours financiers privés constituent en tout cas les quatre cinquièmes du budget total de cette série de concerts, d'un montant dépassant les 500 000 dollars, la vente de billets et autres rentrées constituant le reste.



David Finckel, violoncelliste du Quatuor Emerson, et son épouse, la pianiste Wu Han, codirecteurs du Festival de La Jolla.

Communauté est un terme souvent employé par Peter Preuss et son épouse, l'une des deux présidentes du festival. S'agit-il d'une communauté au sens le plus large, ou, comme on pourrait le craindre, d'un groupe social ultra-privilégié ? Peggy Preuss y voit « un groupe de personnes partageant les mêmes intérêts ». Qu'en pensent David Finckel, violoncelliste du Quatuor Emerson, et son épouse, la pianiste Wu Han, codirecteurs de la manifestation depuis deux ans ? « Le mot peut être ambigu. Il est clair que nous ne pouvons rien faire sans le soutien de ceux qui donnent beaucoup de leur argent – et aussi, il faut le dire, de leur temps, de leur espace (les villas accueillent souvent des artistes et les entretiennent pendant la durée du festival). Cependant, il faut songer à être accessible aux jeunes et aux autres communautés de la région. Ce n'est pas simple. Nous organisons des concerts pour les enfants, des conférences, des présentations

des œuvres avant chaque concert. Mais cela ne suffit pas. » Une fois encore, des artistes formulent ce constat lancinant : « Il y a tout un travail de fond à faire aux Etats-Unis pour l'éducation artistique. »

La plage environnante et le Hard Rock Café local semblent en effet davantage attirer les jeunes, d'origines ethniques contrastées, tandis qu'on voit plutôt des seniors à cheveux (et... peau) blancs suivre passionnément les concerts et les exigeants groupes de discussion quotidiens : « Musique, mémoire et imagination », « Folie, mélancolie et signification dans la musique », « Le futur de la musique dans le cyberespace », etc.

En prenant la direction de cette manifestation, Wu Han et David Finckel ont senti la nécessité de vivifier la programmation en attirant des compositeurs : « Nous n'imposons rien, mais demandons aux interprètes de jouer la musique qu'ils aiment. La présence d'Osvaldo Goljov doit beaucoup au St Lawrence String Quartet, qui aime jouer son quintette avec clarinette. Le rôle de Bruce Adolphe, compositeur en résidence, est idéal : il sait parler au public, il a de l'humour, il compose pour les enfants, peut entretenir une discussion de haut niveau avec les peintres ou les scientifiques. C'est ainsi qu'on peut espérer familiariser les auditeurs avec la musique d'aujourd'hui. »

La Jolla, sous ses aspects huppés de Beverly Hills version balnéaire, ressemble en fait à une très sympathique entreprise de déculpabilisation collective : les riches se déposent d'une partie de leur fortune au profit d'un enrichissement artistique, le festival trouve ses marques et sa raison d'être en se donnant des gages d'exigence et de distinction. A ce compte-là, la belle vie et les joies de la plage, entre les concerts (aux tarifs très démocratiques), peuvent se goûter sans limites ni honte.

Renaud Machart

★ Summerfest, La Jolla 99.
Rens. : tél. : 00-1-619-459-3728.
www.ljcms.org/

R. Ma.

Creux de la vague à La Jolla

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE, La Jolla, Sherwood Auditorium, les 15 et 17 août.

LA JOLLA (Californie)
de notre envoyé spécial

Comment juger, sans en donner une idée faussée, un festival de trois semaines sur une courte période ? On a dit (lire ci-dessus) tout le bien qu'on pouvait penser d'une manifestation de toute évidence en mutation. Mais, il faut bien l'avouer, ces concerts nous auront déçu. Au début du festival, le légendaire violoncelliste Janos Starker fêtait ses soixante-quinze ans, entouré de ses élèves et amis, avec les excellents Carter Brey et Gary Hoffmann (violoncelles), Robert McDuffie (violin), Gary Graffman (piano). Hormis les deux directeurs artistiques de la manifestation et le Quatuor St Lawrence, d'un niveau de tout premier plan, nous n'aurons entendu, pendant notre séjour, que des artistes estimables, rarement au niveau de ce que présentent les festivals internationaux du même type.

Nous ne connaissons pas Julie Rosenfeld et Andres Diaz, mais ni dans le Trio op. 75, de Dvorak, ni dans le Quatuor avec piano op. 25, de Brahms, ils ne se sont montrés autrement qu'en honnêtes musiciens. Julie Rosenfeld fréquente depuis dix ans cette manifestation. Elle y enseigne à des ensembles de musique de chambre soigneusement sélectionnés. Son talent de

pédagogue doit être plus riche que son rayonnement de soliste. Gilbert Kalish, artiste estimé en Amérique, a étonné dans trois pièces « avant-gardistes » de Henry Cowell (1897-1965) ; dans le Trio de Dvorak, il ne s'est distingué ni par un grand lyrisme ni par une sonorité châtiée.

Janice Tipton, Paul Neubauer et Julie Rosenfeld ont tenté de nous persuader que la Sérénade op. 25 pour flûte, violon et alto, de Beethoven, est une œuvre digne d'occuper une quasi-demi-heure de programme. En pure perte.

DOUCEMENT POÉTIQUE, JOLI DE COULEUR

Le Quatuor St Lawrence et Todd Palmer ont défendu ardemment Les Réves et Prières d'Isaac l'aveugle, pour clarinette et quatuor à cordes, de l'Argentin (installé à Boston) Osvaldo Goljov (né en 1960). Cette longue pièce (quarante minutes) se veut d'inspiration klezmer, mais la greffe d'un langage connoté et le tout-venant de la postmodernité ne fonctionne pas vraiment.

Couple, pour violoncelle et piano, de Bruce Adolphe (né en 1955), compositeur américain en résidence à La Jolla, est une musique avenante et accessible. On peut y entendre de multiples influences, mais c'est doucement poétique, joli de couleur, jamais ennuyeux. David Finckel et Wu Han l'ont joué avec charme et aisance.

R. Ma.

Technologie musicale de pointe dans le Périgord noir

CARTE BLANCHE AU QUATUOR YSAÏE : Festival du Périgord noir, église de Saint-Léon-sur-Vézère, les 18 et 19 août.

MONTIGNAC

de notre envoyée spéciale

Si la voix revendique la place forte de l'abbaye augustinienne de Saint-Amand-de-Coly, les sites préservés d'Auriac, Saint-Geniès et Plazac ont connu cette année la dix-septième du Festival du Périgord noir, les faveurs du violoncelliste Anner Bylisma et de son Trio Archibudelli. Quant à l'église de Saint-Léon-sur-Vézère (un must), ne la dit-on pas idéale pour la musique de chambre ?

Le Quatuor Ysaïe, quatre solides gaillards qui n'ont pas leurs cordes dans leurs poches, avait carte blanche pour trois soirées consécutives. Au programme du premier concert, le Quatuor op. 54 n° 2 de Haydn. Une matière à la fois concentrée et prolixe, notamment dans l'étonnant deuxième mouvement tout de contention douloureuse, où le chant du violon, d'une

haute et pure liberté, prend un essor expressif extraordinaire. Pour Dutilleux, la nuit s'est déjà avancée dans le vitrail au fond de l'abside, préfigurant la vision nocturne du quatuor Ainsi la nuit. Assurément de la belle ouvrage pour cette œuvre qui requiert une technologie de pointe musicale et poétique.

Joker de cette carte blanche, le pianiste Jean-Claude Pennetier. Dès les premières notes du Quintette de Brahms, un piano flamboyant de ferveur, de fougues passionnées, de tendresses éperdues. C'est un piano de force et de compassion, un bastion insulaire, autour duquel voltigent des escarbilles, vrombit le souffle puissant de forge des cordes. Chant terrien, quasi hymnique du deuxième mouvement, puis magie feutrée et mystérieuse du scherzo, jusqu'à l'exultation frénetique d'une course à l'abîme. D'une grande diversité de tons, le dernier mouvement (où passent çà et là quelques effluves de Liebeslied-derwalzer), presque volubile, finira de mettre à vif.

Le lendemain, visite au domaine de Saint-Amand-de-Coly, qui ac-

cueille les deux octuors à vents de l'Académie que supervise Maurice Bourgue. Au côté de l'Octuor Ottestissimo, que notre maître ès haut-bois professe au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, un baby octuor originaire de Lille (le second corniste affiche tout juste treize ans). Le difficile apprentissage d'être tout et partie à la fois ! L'ambiance est studieuse et détendue. Le soir, second concert des Ysaïe, assistés cette fois de Bruno Pasquier et Lluís Claret. Nouveau Haydn (le grand frère des quatuors de l'Opus 54) d'une grande délicatesse de phrasé.

BAS LES MASQUES

Puis le fameux Quintette KV 515 de Mozart, où le second alto prend des allures d'agent double, tantôt s'acquinant à son compère altiste, tantôt passant au violoncelle. Après un superbe menuetto, l'andante fait enfin tomber les masques. Le premier alto vient de passer maître du jeu concertant (sonorité pleine et déliée de Miguel da Silva). Ce que ne démentira pas complètement l'immense polyphonie du

rondo final. Avec le Deuxième sextuor de Brahms, la troupe est au complet. C'est tout d'abord un Brahms de lumière, un rien déclamatoire, que traverse le grand fleuve lyrique du second thème au premier violoncelle. La circulation des énergies y est remarquable, comme la complexité artistique qui la sous-tend. Si le scherzo, d'une spirituelle suavité, requiert des qualités rares de finesse et d'expression – n'était le déchaînement démoniaque de la danse –, le Quatuor Ysaïe se joue de ces embûches, qu'elles soient techniques ou stylistiques.

L'alto et le violoncelle « ajoutés » sont des convives à part entière. Ainsi en témoignèrent le magnifique adagio (sentiment poignant de chute sans fin et sans fond, superbe ressaisissement rythmique et modulatoire, l'étrange écho de quelque chasse ancienne) puis le mouvement final résolument transcendant. Joué en bis, l'andante à variations du Premier sextuor portera enfin l'estocade.

Marie-Aude Roux

SORTIR

PARIS

Musique au Carrousel du Louvre
Musique de chambre instrumentale de Mozart à Dutilleux et œuvres chorales rares sont au programme de la 5^e édition de Musique au Carrousel du Louvre, manifestation qui présente cinq concerts sur cinq jours. Le quatuor Henschel et le pianiste Patrick Dechorgnat ouvrent ce festival en interprétant des œuvres de Mozart, Heather, Schmidt et Brahms ; le quatuor Sine Nomine le clôt avec des œuvres de Beethoven, Webern et Dutilleux. Entre-temps, la Capella de Turchini, dirigée par Antonio Floro, proposera un programme de musique napolitaine des XVII^e et XVIII^e siècles (le 24), la mezzo-soprano Hanna Schær, accompagnée par le pianiste Jeff Cohen, le violoniste Thibault Vieux et le violoncelliste Cyril Lacrouts, interpréteront des Lieder de Beethoven (le 25), et un programme de deux pianos à quatre mains et de deux pianos à huit mains sera donné par Claire Désert, Franck Braley, Emmanuel Strosser et Alexandre Tharaud (le 26).
Salle Gabriel, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Du 23 au 27 août, de 19 h 30 à 21 heures. Tél. : 01-43-16-48-38. De 100 F à 140 F.

CLUNY (Saône-et-Loire)

Jazz à Cluny
L'Orchestre national de jazz dirigé par le contrebassiste et compositeur Didier Levallet est cette année en résidence au Festival de Cluny, créé par le même Levallet. Un programme d'une semaine permettra d'entendre, outre le répertoire actuel de l'ONJ (le 21 août), les groupes et projets des différents solistes de l'ensemble. On notera ainsi le sextette du trompettiste Nicolas Folmer, le duo du tromboniste Yves Robert avec le contrebassiste Claude Tchamitchian (le 21), le trio Levallet-Beckett-Lopez (le 22), la pianiste Sophia Domancich (le 23), le batteur François Laizeau pour une histoire de l'instrument (le 26) ou le quintette de Serge Lazarévitch (le 28). Sont également prévus des concerts d'Archimusic (le 24), L'Echappée belle (le 25), le duo Mal Waldron (piano) et Jeanne Lee (chant) (le 27), et un finale avec le duo Chris Biscoe-Ben Davis et le nouveau trio du pianiste Joachim Kühn. Les concerts sont organisés soit au Théâtre de Cluny, soit dans différents espaces de la fameuse abbaye.
Office municipal de la culture, centre Victor-Duruy, 71250 Cluny. Du 21 au 28 août. Tél. : 03-85-59-04-04. De 40 F à 110 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Du riffi chez les hommes
de Jules Dassin. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).
L'Homme au masque de cire
d'André De Toth. Américain, 1953 (1 h 28).
Action Christine, Paris 6^e (01-43-29-11-30).
L'Idiot
d'Akira Kurosawa. Japonais, 1951, noir et blanc, copie neuve (2 h 45).
Studio des Ursulines, Paris 5^e (01-43-26-19-09).
Le Malin
de John Huston. Américain, 1979 (1 h 50).
Reflet Médicis III, Paris 5^e (01-43-54-42-34).
To Be Or Not To Be
d'Ernst Lubitsch. Américain, 1942, noir et blanc (1 h 40).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air
Route One/USA (Robert Kramer, 1990) : le 21, à 22 h. Frontière chinoise (John Ford, 1966) : le 22, à 22 h.
Prairie du triangle du parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transit : 40 F.
Cinquante ans de cinéma brésilien
Le Dieu noir et le Diable blond (Glauber Rocha, 1963) : le 21, à 19 h 45 ; L'Engagement (Beto Brant, 1998) : le 21, à 22 h 15 ; L'Huître et le Vent (Walter Lima, 1997) : le 22, à 13 h ; La Parole donnée (Anselmo Duarte, 1962) : le 22, à 15 h 15 ; Dona Flor et ses deux maris (Bruno Barreto, 1976) : le 22, à 17 h 30 ; Le Baiser de la femme araignée (Hector Babenco, 1984) : le 22, à 19 h 45 ; Terre en transe (Glauber Rocha, 1967) : le 22, à 22 heures.
Les Trois-Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-46-33-97-77.
Carl Theodor Dreyer
Ordet (1955) : le 21, à 20 h 10, le 22, à 18 h 15 ; Le Maître du logis (1925) : le 22, à 20 h 30.
Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49.

Kenji Mizoguchi
Les Contes de la lune vague après la pluie (1953) : le 21, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Rue de la honte (1956) : le 22, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-48-18.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Et Vian ! En avant la zigue !
d'Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène de Laurent Pelly, sur des textes et des chansons de Boris Vian.
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 21, à 19 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. De 70 F à 140 F. Jusqu'à 3 octobre.
ChienCRU
de la Compagnie Cahin-Caha, mise en scène de Gulko.

Espace chapiteau du parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 21, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F. Jusqu'au 4 septembre.

Musique du cœur du Marais
Jacques des Longchamps (baryton), Thierry Montlahuc (piano) : œuvres de Vivaldi, Mozart, Verdi et Fauré (le 21, à 20 h 30). Michel Thiolat (guitare) : œuvres de Weiss, Carulli, Sor et Tarrega (le 22, à 17 heures).
Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, 6, rue Charlot, Paris 3^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 06-10-16-24-02. De 50 F à 70 F.

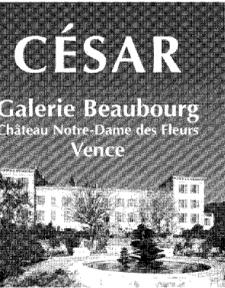
Festival de l'Orangerie de Sceaux
Michel Dalberto (piano) : œuvres de Chopin et Debussy (le 21, à 17 h 30). Régis Pasquier (violin), Jean-Claude Pennetier (piano) : œuvres de Beethoven (le 22, à 17 h 30).

Orangerie, parc de Sceaux, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 21, à 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.
Bastien Bastienne. La Serva padrona
De Mozart et Pergolèse. Sevân Manoukian (Bastienne, Serpina), Jean-Christophe Rosaz (Bastien), Romeo Fidanza (Uberty), La Comédie lyrique, Frédéric Ligier (direction), Jean-Christophe Rosaz (mise en scène).

Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 22, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.
Naturel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Sangoma Everett Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 21, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Sonora de Cuba
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 21, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.
Bals-concerts du parc de La Villette
Opus 4 : quatre musiciens d'origine slave ouverts à toutes les musiques de l'Europe de l'Est (à 17 h 30). Takemeli : sept musiciens gitans, issus de deux quartiers rivaux de Perpignan, chantent et jouent des rumbas catalanes (à 19 h 30).
Parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 22, à 17 h 30 et 19 h 30. Tél. : 08-03-30-63-06. Entrée libre.



Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE
TELEVISION

GUIDE TÉLÉVISION

SAMEDI 21 AOÛT

DÉBATS

17.10 et **4.15** Le Monde des idées. LCI
23.30 Nehru, une certaine idée de l'Inde. Avec Marc Gaboriau ; Charles Hartgrove ; Son Excellence Kanwal Sibal ; Jacques Pouchepadass ; Max Jean Zins. Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 août 1949. Israël-Palestine, comment naissent deux nations. Invités : Shlomo Sand, Elias Sanbar. Arte
20.45 Questions d'histoire. Les loisirs [3/4] : de Barnum à Disneyland. Histoire
21.05 Montagne. Crazy Frenchy. Des bulles sous la glace. Unger, l'esprit du volcan. TV 5
21.10 Science info. LCI
22.15 La Vie à l'endroit. Des collectionneurs fous, fous, fous... TV 5
23.30 T'as pas une idée ? Le père Guy Gilbert. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

19.00 Mémoires d'ex. [2/3]. Suicide au comité central : 1944-1954. Odyssee
20.00 L'Eau, l'autre perle du désert. Odyssee
20.05 Babylone yé-yé. Lutes fratricides, 2^e round. Canal +

20.35 Le Printemps de l'Elbe. Odyssee
20.50 L'Aventure humaine. Richard Cœur de Lion. Arte
21.25 Les Grandes Expositions. Millet. Planète
21.45 Metropolis. Exposition : Surfer sur Van Gogh. Arte
21.45 Alfred Hitchcock. [2/2]. Ciné Classics
22.30 Pour l'amour de l'Inde. Forum Planète
22.50 Anciennes civilisations. [12/13]. Les Samourais. Planète
23.45 Music Planet. Michel Portal. Arte

SPORTS EN DIRECT

18.00 Rugby. Elite 1. Perpignan - Toulouse. Canal +
23.00 Golf. US PGA. Sprint international. 3^e jour. Pathé Sport

ATHLÉTISME À SÉVILLE

Championnats du monde. Les épreuves de la soirée : 18.45 et 20.05 20 km marche H ; 18.50 Poids F (hepta.) ; 18.55 100 m F (2^e tour) ; 19.00 Disque F (qualifs) ; 19.05 Perche F (finale) ; 19.10 Saut en hauteur H (qualifs) ; 19.30 100 m H (2^e tour) ; 19.50 Poids H (finale) ; 20.25 1 500 m H (1^e tour) ; 20.50 Disque F (qualifs) ; 20.55 200 m F (hepta.) ; 21.25 300 m steeple H (1^e tour) ; 22.05 800 m F (1^e tour) ; 22.30 10000 m H (1^e tour). De **18.30** à **23.00** sur **Eurosport** ; De **19.00** à **19.55** sur **France 2** ; De **19.55** à **20.50** sur **France 3**.

MUSIQUE

20.30 Xerxès. Opéra de Haendel. Mise en scène. Nicolas Hytner. Interprété par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras. Mezzo
21.00 Zarzuela : La del Soto del Parral. Madrid 1996. Par les Chœurs du Théâtre Calderón. Muzzik
23.00 Cheb Mami. Angoulême 1997. Muzzik
0.30 Mozart en tournée, Vienne. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Jeffrey Tate. Muzzik
0.35 The Boo Radleys. Concert. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. Festival
20.40 Héloïse. Pierre Tcherna. Ciné Cinémas
20.55 Le Garçon sur la colline. Dominique Baron. France 3
22.45 L'Incruste. Emilie Deleuze. Arte

ARTE

21.00 VR5. Retrouvailles (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Code Quantum. Le couloir de la mort. Cœur de catcheur. Série Club
22.40 Buffy contre les vampires. La face cachée. M 6
22.40 Star Trek, Deep Space Nine. Tribunal. Canal Jimmy

FILMS

16.20 Le Harpon rouge. Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
17.55 Une femme survint. John Ford (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 95 min) O. Cinétoilet
20.05 La Grande Vadrouille. Gérard Oury (France, 1966, 125 min) O. TSR
20.45 L'Enfer. Claude Chabrol (France, 1994, 100 min) O. RTBF 1
20.45 Une femme française. Emma-Kate Croghan (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. RTBF 1
22.10 Le Vol de l'intruder. John Milius (Etats-Unis, 1991, 115 min) O. TSR
23.00 Bedlam. Mark Robson (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
23.00 Love and Other Catastrophes. Emma-Kate Croghan (Etats-Unis, 1996, 80 min) O. Ciné Cinéma 1
23.00 La Part des ténèbres. George A. Romero (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. Cinéstar 2
23.20 Le Dernier Bastion. Lewis R. Foster (Etats-Unis, 1951, v.o., 90 min) O. Cinétoilet



0.40 Un amour de Swann. Volker Schlöndorff. Avec Jeremy Irons, Ornella Muti (Fr.-All., 1984, 110 min) O. Arte
0.50 L'Honneur perdu de Katharina Blum. Volker Schlöndorff (All., 1975, v.o., 100 min) O. Cinétoilet
1.00 Le Sang à la tête. Gilles Giranger (France, 1956, N., 30 min) O. Canal + Vert
1.50 La Mousson. Clarence Brown (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
2.35 Wild Man Blues. Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.10 Manatea, les perles du Pacifique. o.
19.05 Beverly Hills, o.
20.00 Journal, Météo.
20.50 1, 2, 3 séries.
 Walker, Texas Ranger. L'arme du crime. O.
 21.35 V.I.P. Le diamant voyageur. O.
 22.30 L.A. Docs. Des problèmes sur le dos. O.
23.20 Hollywood Night. Affaires très privées à Beverly Hills. Téléfilm. Fred Gallo. O.

FRANCE 2

18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Athlétisme.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Fort Boyard.
22.55 Le Grand Tralala.
0.30 Journal, Météo.
0.55 Secret bancaire. Sainte-Catherine de Gênes. O.

FRANCE 3

18.14 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.55 Athlétisme.
20.50 Tout le sport.
20.55 Garçon sur la colline. Téléfilm. Dominique Baron. O.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 Omerta 2, la loi du silence. Feuilleton [6, 7 et 8/14]. O.
21.45 À la une. Le garde du corps... et du cœur. O.
1.20 Notes de voyage. Youssou N'Dour - Dakar Beat.

CANAL +

18.00 Rugby.
 ► En clair jusqu'à 20.35
20.05 Babylone yé-yé.
20.35 Samedi comédie. Spin City. Sourd comme un pot. O.
20.55 H. Une histoire de mari. O.
21.20 Blague à part. Souvenir. O.
21.45 À la une. Le garde du corps... et du cœur. O.
22.10 Supplément détachable.
23.00 Spawn. Film. Mark AZ Dippé. O.
0.34 10 secondes et des poussières. Un mélomane distingué. O.
0.35 Histoire(s) du cinéma. 4a Le contrôle de l'univers.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 août 1949.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Chili.
20.15 Black Adder. o.
20.50 L'Aventure humaine. Richard Cœur de Lion. Croisade vers l'aventure.
21.45 Metropolis. Exposition : Surfer sur Van Gogh.
22.45 L'Incruste. Téléfilm. E. Deleuze. O.
23.45 Music Planet. Michel Portal.
0.40 Un amour de Swann. Film. Volker Schlöndorff. O.

M 6

18.55 Les Nouveaux Professionnels. o.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.45 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. Charmed. La sorcière de Salem. O.
21.45 L'Immortelle. Suspicion. O.
22.40 Buffy contre les vampires. La face cachée. O. Le fiancé. O.
0.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. L'aiguilleur. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE
21.30 Communauté des radios publiques de langue française. XIII^e Rencontres d'écrivains francophones.
22.35 Le Rythme et la Raison.
23.00 Carnets de voyage.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival d'été euradio. Prom's de Londres. Par la Britten Sinfonia, dir. David Atherton. Œuvres de Mozart, Ravel, Matthews, Britten.
22.15 Par Misa, chant, José Maniel Neto, guitare portugaise, Antonio Pinto, guitare espagnole...
23.00 Parole et musiques.
RADIO CLASSIQUE
20.00 L'Angleterre d'hier et d'aujourd'hui. Œuvres de Bull, Britten, Tallis, Elgar, Purcell, Williams.
22.00 Da Cappel. Œuvres de Nicolai, Wagner, Beethoven, Bruckner.

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMA 3

20.35 Cinéma de notre temps : Souleymane Cissé. Un portrait de l'auteur de *Yeelen* - le premier de la série « Cinéma de notre temps » et le seul à ce jour consacré à un cinéaste africain -, dans lequel Souleymane Cissé s'exprime (en bambara) sur l'Afrique et le regard qu'on porte sur elle, mais aussi sur la force du cinéma, l'eau, le rêve, la mort... Une voix portée par l'émotion et, parfois, par la colère.

ARTE

22.45 L'Incruste. Septième volet de la série « Tous les garçons et les filles », réalisé par Emilie Deleuze. On est au début des années 80, le grand jeu des lycéens de la capitale consiste à trouver la bonne adresse, pour « taper l'incruste dans des fêtes », boire et si possible semer la pagaille. En contrepoint, les embaras d'une lycéenne, Ariane. Le film révéla notamment le jeune acteur Benoît Magimel.

ARTE

0.40 Un Amour de Swann. Volker Schlöndorff a filmé cette chronique mondaine des années de la fin du XIX^e siècle, et les sentiments éprouvés par Swann pour une cocotte, Odette. Une vision socio-psychologique très juste de l'univers de Marcel Proust, servie par des acteurs réputés (Jeremy Irons, Ornella Muti, Marie-Christine Barrault, Jean-François Balmer, etc.).

DIMANCHE 22 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et **0.10** Le Monde des idées. LCI
21.15 Algérie, touaregs, les seigneurs aux pieds nus. Forum Planète

MAGAZINES

13.25 Montagne. Hors-piste : la révolution. Atacama. Les gardiens du Mont-Cenis. France 3
14.30 Le Magazine de l'histoire. La France politique. Histoire
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Les SDF. Ozon, la menace. Histoire
18.35 Le Gai Savoir. Parlez-vous encore français ? Invités : Michel Tournier ; Henriette Walter ; André Brincourt ; Maurice Druon ; Rachid Djaidani ; Yves Coppens. Paris Première
19.00 52 sur la Une. Femmes de choc. TF 1
20.45 Le Magazine de l'histoire. L'antisémitisme. Invités : Michel Foucher ; Bruno Cabanes ; Jean-Yves Marin ; Pierre Chuvin ; Guy Libault. Histoire
20.50 Capital. Assurance tous risques ? M 6
21.05 Faut pas rêver. Canada : Le Labrador Express. France : Du geste à la note. Allemagne : Volailles de la Saint-Blaise. Invitée : Claire Gilbault. TV 5
21.45 Envoyé spécial, les années 90. Made in Manille. Le prix du bonheur. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.05 Les Grands Jours du siècle. 1939-1945 [1/3]. La Cinquième
18.15 La Pesanteur ou la Grâce. Planète
18.25 Opération survie. Les cerfs des Highlands. Odyssee
18.30 Les Empereurs romains. [4/6]. Hadrien. Histoire
19.00 Le Monde des chevaux. [13/13]. Le cheval de polo. Odyssee
19.15 Anciennes civilisations. [12/13]. Les Samourais. Planète
19.25 Rubans d'acier. L'avenir de la guerre. Odyssee
19.30 Egon Bahr et Philippe Delmas. L'avenir de la guerre. Histoire
20.00 Jean-Claude Casadesus. Mezzo
20.05 L'Ecume des villes. Bologne. Paris Première
20.30 Femmes dans le monde. Femmes du Salvador. Téva
20.40 Thema. Vive la cacahuète ! Arte
21.20 Les Grands Compositeurs. [10/12]. Haydn. Odyssee
21.50 Des livres et des rois. Odyssee

22.30 Vietnam : revivre. [4/5]. L'esperance verte. Odyssee
22.30 Mossad. [1/2]. Les services secrets israéliens. Forum Planète
22.40 Léon, Henri et Jo. Planète
23.00 Les Camps de concentration nazis. [1/2]. 1933-1943. Histoire
23.20 Grand document. Anatomie d'un miracle. RTBF 1
23.20 Mémoires d'ex. [3/3]. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Odyssee
23.35 Cinq colonnes à la une. 0.00 Irlande, Irlandes, les racines de la violence. [2/2]. Les alouettes indomptables. Histoire
0.50 Metropolis. Exposition : Surfer sur Van Gogh. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.25 Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale. 7^e étape : Les Baux-de-Provence - Valréas (84 km). France 3
15.00 Rallye. Championnat du monde. 10^e manche. En Finlande. Eurosport
15.10 Cyclisme. Coupe du monde. Grand Prix de Suisse. France 3
18.45 Football. D1 : 4^e journée. Bastia - Nantes. Canal + vert
20.45 Football. D1. 4^e journée. Lens - Marseille. Canal +
22.30 Golf. US PGA. Sprint international. Dernier jour. Pathé Sport

ATHLÉTISME À SÉVILLE

Championnats du monde. Les épreuves de la soirée : 18.00 et 19.50 Javelot F (hepta.) ; 19.00 Triple saut F (qualifs) ; 19.15 100 m F (1/2 finale) ; 19.30 100 m H (1/2 finale) ; 19.45 800 m F (1/2 finale) ; 20.05 400 m F (1^e tour) ; 21.00 100 m F (finale) ; 21.15 100 m H (finale) ; 21.30 1500 m H (1/2 finale) ; 21.45 Manteau H (finale) ; 21.50 800 m F (hepta.) ; 22.15 400 m H (1^e tour). De **18.00** à **23.00** sur **Eurosport** ; De **19.10** à **19.55** sur **France 2** ; De **19.55** à **22.10** sur **France 3**.

MUSIQUE

18.00 Rock & Folk Guitars. Montreux 1995. Muzzik
19.00 Maestro. Lübeck 1999. Avec Katia et Marielle Labèque, piano et l'Orchestre du Festival du Schleswig-Holstein, dir. Christoph Eschenbach. Arte
19.00 Jazz Greats. Montreux 1993. Avec Al Copley ; Monty Alexander ; Joe Sample ; Le Chick Corea Quartet ; George Duke et l'Orchestre national de Lille. Muzzik

20.00 Messe des morts en plain-chant. De Delalande. Par l'ensemble Organum, dir. Michel Pires. Muzzik
22.00 Radio Tarifa. Nancy Jazz Pulsations 97. Muzzik
22.40 Herbie Hancock. Jazz à Vienne 96. Paris Première
23.20 Aïda. Opéra de Verdi. Mise en scène. Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. France 2
0.50 Rencontres à La Prée. Œuvres de Schubert, Bach, Bacri. TF 1

TÉLÉFILMS

17.05 L'Homme au masque de fer. Mike Newell. M 6
22.15 Le Plus Beau Jardin du monde. Philippe Van de Walle. TV 5
23.45 Hollywood folies. Michael Blackmore. Festival

SÉRIES

17.10 C-16. Meurtre en exclusivité. Série Club
18.05 Code Quantum. Le couloir de la mort. Cœur de catcheur. Série Club
18.55 Stargate SG-1. Le maître du jeu. M 6
19.25 Happy Days. [1/2]. Lester Tuscedero. Série Club
19.45 La Vie à cinq. Le grand saut. Téva
20.25 Damon. A Bury Special Episode (v.o.). Série Club
20.45 Le Caméléon. Chute libre. RTBF 1
21.00 Friends. Celui qui affronte les voyous (v.o.). Celui qui faisait le lien (v.o.). Canal Jimmy
21.35 Profiler. Silence, phase zéro. O. RTBF 1
21.50 Homicide. Pour l'amour de Sarah. Série Club
21.55 Dream On. Richard, les pauvres et moi (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Gun. Le pacte (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Le Prisonnier du temps. Aveugle. RTBF 1
22.40 Homicide. Retrouvailles. Série Club
23.30 Brooklyn South. Faute professionnelle. Série Club
23.45 VR5. Retrouvailles. Canal Jimmy
0.00 La Vie à cinq. Etat d'urgence. Le grand saut. Téva
0.30 Father Ted. Cigarettes, alcool et patinage (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Arsène Lupin. [3/6]. Série Club

FILMS

13.30 Une femme survint. John Ford (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 95 min) O. Cinétoilet
17.15 La Mousson. Clarence Brown. Avec Tyrone Power, Myrna Loy, Brenda Joyce (EU, 1939, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
18.00 Les Feux de l'enfer. Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1968, 120 min) O. Ciné Cinéma 1
18.50 Les Arnaqueurs. Stephen Frears (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. Cinéstar 2
19.30 Le Déclin de l'empire américain. Denys Arcand (Canada, 1985, 100 min) O. Cinétoilet
20.45 Mister Cacahuète. Dietmar Klein (Allemagne, 1992, 80 min) O. Arte
20.45 L'homme qui en savait trop. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1956, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
21.00 Le Sens de la vie. Terry Jones (Grande-Bretagne, 1982, v.o., 100 min) O. Paris Première
21.00 The Big Easy. Jim Mcride (Etats-Unis, 1987, 95 min) O. Cinéstar 2
21.00 Copland. James Mangold (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Canal + Vert



21.10 Snobs. Jean-Pierre Mocky. Avec Francis Blanche, Gérard Hoffman (France, 1961, N., 90 min) O. Cinétoilet
21.55 Le Harpon rouge. Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
22.30 Jack l'Eventreur. Robert S. Baker et Monty Berman (Grande-Bretagne, 1960, N., v.o., 85 min) O. 13^{ème} Rue
22.40 L'homme qui en savait trop. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet
23.10 Les Feux de l'enfer. Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1968, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
23.35 Les Misérables. Richard Boleslawski (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 115 min) O. France 3
0.50 Mon père avait raison. Sacha Guitry (France, 1936, N., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
15.15 Pensacola. o.
16.10 Pacific Blue. o.
17.05 Dawson. o.
17.55 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
19.00 52 sur la Une. Femmes de choc.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Pourquoi maman est dans mon lit ? Film. Patrick Malakian. O.
22.35 Ciné dimanche. **22.45** La Cité de la violence. Film. Sergio Sollima. O.
0.35 TF 1 nuit, Météo.
0.50 Rencontres à La Prée. Schubert, Bach, Bacri.

FRANCE 2

15.15 Une femme explosive. Téléfilm. Jacques Deray. O.
16.45 Dany Boon.
18.05 Stade 2.
19.05 et **23.10** 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.10 Athlétisme.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Pétaï. Film. Jean Marboeuf. O.
23.20 Aïda. Opéra de Verdi.

FRANCE 3

15.10 Cyclisme.
16.55 Kenô.
17.00 Quand l'humour grimpe au sommet.
17.55 Echappées sauvages. Le Tigre.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.55 Athlétisme. Championnat du monde à Séville.
22.05 Bingo.
22.15 Consomag.
22.20 Derrick. Des gens comme il faut. O.
23.20 Météo, Soir 3.
23.35 Cinéma de minuit. Cycle Remakes. Les Misérables. Film. Richard Boleslawski (v.o.). O.

CANAL +

14.55 Alerte en plein vol. Téléfilm. Paul Ziller. O.
16.20 Maguinis, filc ou voyou. O.
17.05 A la une. o.
17.30 H. o.
17.55 Flash infos.
18.00 Air Bud Buddy, star des paniers. Film. Charles Martin Smith. O.
 ► En clair jusqu'à 20.45
19.35 Flash infos.
19.50 Ça cartoon.
20.10 Football. Championnat de France de D 1. 20.45 Lens - Marseille.
22.50 L'Equipe du dimanche. 1.20 Football. Bastia - Nantes.
3.00 Food of Love. Film. Stephen Poliakoff. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Le Secret des planètes. [2/3].
15.00 Guadeloupe, le voyage.
16.00 Les Enquêtes du National Geographic.
16.30 Les Cinq Dernières Minutes. o.
18.00 Les Voyageurs du temps.
18.05 Les Grands Jours du siècle. 1939-1945 [1/3].
19.00 Maestro. Une soirée française au Schleswig-Holstein. Première partie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Si Shakespeare m'était conté. o.
20.40 Thema. Vive la cacahuète ! 20.45 Mister Cacahuète. Film. Dietmar Klein. O.
22.05 Une création cacahuète.
22.35 Les Marchands de cacahuètes.
23.20 Charles M. Schulz et ses Peanuts.
23.50 La Révolution aux fourneaux.

Au plus bas dans les sondages, Gerhard Schröder aborde la rentrée dans un climat social tendu

Le débat de politique économique s'est envenimé, cet été, au sein de son parti

FRANCFORT

de notre correspondant

Le retour, lundi 23 août, de Gerhard Schröder sur la scène politique allemande s'annonce délicat. Après ses vacances italiennes, le chancelier entend mettre un terme au « théâtre de l'été » dont se régale la presse allemande. Au sein du Parti social-démocrate (SPD), le débat sur les orientations gouvernementales a en effet prospéré de plus belle, malgré la pause estivale et le déménagement gouvernemental de Bonn à Berlin.

Les tensions mises en lumière par la publication, à la veille des élections européennes, du manifeste cosigné par Tony Blair et Gerhard Schröder, cherchant à rénover les idées sociales-démocrates, sont devenues telles que certains membres du parti craignent de profondes divisions entre les « néolibéraux » et l'aile gauche du SPD. Les révélations

promises par Oskar Lafontaine, ex-numéro un du parti, dans un livre à paraître en octobre, risquent d'aviver les divergences.

Presque un an après sa victoire électorale, Gerhard Schröder est de surcroît au plus bas dans les sondages. Fin juillet, 32,6 % des électeurs se disaient prêts à voter SPD (contre 40,9 % aux élections législatives de septembre 1998). Dans le même temps, l'opposition CDU-CSU progresse de plus de 7 points, à 42,2 %. Une majorité d'Allemands considèrent désormais que la coalition rouge-verte au pouvoir sera un épisode de courte durée, après les seize ans de pouvoir d'Helmut Kohl. L'actuel chancelier voit sa cote de confiance dégringoler : 23 % des sondés ont de lui une opinion favorable, contre 54 % voici un an.

Dans la perspective des élections régionales de l'automne dans cinq Länder, plusieurs per-

sonnalités du SPD continuent donc de prendre leurs distances vis-à-vis du gouvernement. Pour tenter de calmer le jeu, Gerhard Schröder doit rencontrer, dès son retour, Reinhard Klimmt, le ministre-président de la Sarre, qui s'en prend vivement, depuis la mi-juillet, à une politique menée « au détriment des travailleurs, des retraités et des chômeurs ».

LES IMPÔTS ET LES RETRAITES

Les discussions du mois d'août se sont focalisées sur deux dossiers, les impôts et les retraites. Sur le plan fiscal, c'est le chef du groupe parlementaire SPD, Peter Struck, qui a mis le feu aux poudres en proposant de mettre en place la réforme de la fiscalité prônée depuis longtemps par... le Parti libéral (FDP). Une hypothèse qui a soulevé de vives critiques, au moment où l'aile gauche du parti plaide plutôt, par souci « d'égalité

sociale », pour un retour de l'impôt sur la fortune. Après avoir bénéficié d'un temps de discret soutien de la chancellerie, Peter Struck a dû retirer sa proposition.

Pour boucler son budget 2000 avec un programme d'économies de 30 milliards de deutschemarks, le ministre des finances Hans Eichel prévoit d'indexer l'augmentation des pensions sur l'inflation dans les deux prochaines années. Outre l'opposition de la CDU, une large frange du SPD ainsi que des syndicalistes refusent une telle rigueur. Là encore, on cherche à calmer les esprits : les partenaires sociaux et les responsables du SPD doivent se rencontrer, le 24 août, pour arrondir les angles. Un « sommet » social sur la question, en présence du chancelier, se profilerait pour le mois de septembre.

Cette rencontre sera d'autant plus nécessaire que les syndicats montrent à leur tour des signes d'impatience, voire de déception à l'égard de la politique en cours. La CDU leur a même proposé, en vain, de faire front commun dans le domaine des retraites. « Sur les dossiers symboliques, comme les retraites, nous ne sommes pas opposés à une modernisation, mais pas contre les gens », indique Dieter Pouglin, du DGB, la Fédération des syndicats allemands, dont l'intention reste de « régler les divergences par le dialogue, et non dans la rue ». Alliés traditionnels du SPD, les syndicats entendent éviter la polarisation du débat autour du manifeste européen de Tony Blair et de Gerhard Schröder, et espèrent un retour à une discussion « moins passionnelle ».

Philippe Ricard

A l'université d'été du PCF, 200 participants débattent de l'héritage du communisme

LA SEYNE-SUR-MER (Var)

de notre envoyé spécial

Arrivés vendredi 20 août à La Seyne-sur-Mer, dans le Var, les participants à la deuxième université d'été du Parti communiste n'ont commencé à travailler que le soir, vers 21 heures. Sous la houlette de Dominique Grador, ils ont entamé un débat sur le thème du « nouveau communisme ». « Le communisme a-t-il encore un sens après la chute du mur de Berlin ? », a d'emblée demandé la première secrétaire fédérale de Corrèze. Malika Zediri, candidate sur la liste conduite par Robert Hue aux européennes de juin, a exprimé aussitôt son malaise lorsque l'on parle de « nouveau communisme ». « Je ne me sens pas cohérent de ce qui s'est passé derrière les murs. Il y a des bilans que je ne veux pas assumer », a-t-elle affirmé.

Sur ce point, elle a été contredite par plusieurs autres intervenants, notamment par Aude Lumeau-Préceptis, ancienne responsable de l'UNEF, qui estimait que, en tant que jeune, on ne peut pas s'abstraire de l'Histoire, et notamment pas de celle du Parti communiste. Patrice Leclerc, des Hauts-de-Seine, juge que « quand la masse pense que le communisme est un échec, il faut qu'on en tienne compte », tandis que Gérard, de Paris, constate que « révolutionnaire est un terme qui, contrairement à communiste, n'est pas galvaudé ». « Soyons révolutionnaires ! », conclut-il.

Un responsable des Vosges a exprimé son trouble sur le fait que l'accord conclu entre le Parti socialiste et le Parti communiste pour les élections législatives de 1997 n'est pas respecté. Opérant une

distinction entre les communistes au gouvernement et le parti lui-même, il a déclaré que « ce n'était pas le rôle de Robert Hue de justifier les 20 % de privatisation d'Air France » (sous-entendu : c'est, en revanche, celui de Jean-Claude Gaysot, ministre des transports).

Enfin, un militant de l'Ariège a relevé, pour s'en féliciter, que « le Parti communiste français, aujourd'hui, est exceptionnel », car « il fait du marxisme à l'état pur ». Ce qui le dérange, en revanche, c'est le mot mutation, car « de mutation, on passe très vite aux mutants » et « [il] ne [veut] pas devenir un mutant ».

INVITATIONS COMPTÉES

Une soixantaine de fédérations sont représentées à la villa Tamaris, qui domine la baie de La Seyne et qui est le lieu choisi, pour la deuxième fois, par les communistes pour leurs travaux estivaux. Il règne une ambiance plutôt bon enfant chez les 200 participants, en sandales et bermudas. Les invitations ont été comptées, ce qui explique l'absence de Jean-Jacques Karman, responsable du courant Gauche communiste, qui a déclaré, vendredi, dans un communiqué, avoir été « interdit de séjour » à La Seyne.

En attendant M. Hue qui, selon certaines rumeurs, envisageait d'arriver dès samedi soir, la direction du PCF n'était représentée que par deux de ses membres, Pierre Blotin et Jean-Paul Magnon. Maxime Gremetz, député de la Somme, était, vendredi soir, le seul parlementaire présent à l'université.

Alain Beuve-Méry

Un évêque rwandais jugé pour génocide

LE PROCÈS d'un évêque rwandais, M^{re} Augustin Misago, poursuivi notamment pour génocide et crimes contre l'humanité, a débuté vendredi 20 août à Kigali. Premier haut prélat catholique du pays à comparaître pour sa responsabilité présumée dans les massacres de 1994, l'évêque de Gikongoro, dans le sud-ouest du Rwanda, est passible de la peine de mort, s'il est reconnu coupable. Il avait été mis directement en cause par des rescapés de son diocèse, le 7 avril, avant d'être arrêté peu après une cérémonie célébrée cinq ans après le génocide, qui fit entre 500 000 et 800 000 morts, des Tutsis et des Hutus modérés. Lors de cette cérémonie, le président rwandais, Pasteur Bizimungu, s'en était pris à M^{re} Misago, en affirmant que le pays demanderait au Vatican de « nous débarrasser de cet homme (...) même si son innocence arrivait à être prouvée ».

Agé de cinquante-six ans, l'évêque est poursuivi pour « génocide et crimes contre l'humanité, non-assistance à personne en danger, incitation au meurtre et complicité dans le génocide ». Il est notamment accusé de complicité dans la disparition de trente jeunes filles qui avaient demandé sa protection à l'époque des massacres.

A l'ouverture du procès, le prélat a comparu revêtu de l'uniforme rose de la prison et arborant une grande croix en pendentif, le crâne rasé, dans une petite salle

comble du tribunal de Kigali. Dans la foule, on notait la présence de prêtres et de nonnes. Malgré des problèmes de tension, le prévenu semblait en bonne santé après quatre mois d'incarcération. La défense a aussitôt demandé sa mise en liberté provisoire et un ajournement du procès de deux semaines, afin d'avoir davantage de temps pour examiner le dossier. Les juges se prononceront le mercredi 25 août.

INTERVENTION DU VATICAN

L'inculpation de l'évêque avait tendu les relations entre Kigali et le Vatican, qui avait vivement critiqué cette mesure et réclamé sa libération. Huit autres évêques du Rwanda, l'un des pays d'Afrique où le catholicisme est le mieux implanté, avaient tenté d'intercéder en faveur de leur collègue. Selon des organisations de défense des droits de l'homme, un certain nombre d'évêques, de prêtres et de religieuses ont joué un rôle actif dans le génocide, soit directement, soit en encourageant les miliciens hutus qui le perpétrèrent. En 1998, deux prêtres avaient été les premiers membres du clergé à être condamnés à mort pour leur participation aux massacres. Originaire de Byumba (centre-nord), le prévenu était devenu évêque de Gikongoro en juillet 1991, un an après l'offensive lancée par le Front patriotique rwandais, majoritairement tutsi et aujourd'hui au pouvoir. - (AFP, Reuters, AP)

Un groupe nationaliste revendique un meurtre en Haute-Corse

ARMATA CORSA, un groupe nationaliste corse clandestin apparu fin juin, a revendiqué, vendredi 20 août, l'assassinat, le 21 juillet, de Dominique Savelli, un commis boucher de vingt-huit ans. La victime, affirme un communiqué de cette organisation, authentifié et publié par le quotidien *Corse-Matin* dans son édition du samedi 21 août, « s'apprêtait à remplir un contrat en assassinant un nationaliste pour le compte d'un pseudo-responsable (...)». A ce dernier et à ses éventuels complices, nous tenons à faire savoir qu'ils ne sauraient s'abriter derrière la ratification d'un quelconque protocole pour poursuivre leurs activités mafieuses.

« Nous sommes décidés à mettre un terme définitif à leurs agissements et nous interviendrons le moment venu avec toute la détermination nécessaire », ajoute l'organisation clandestine, qui précise que Dominique Savelli a été abattu au moyen de deux fusils à pompe calibre 12 Remington Winchester. Dominique Savelli, connu des services de police pour divers vols à main armée, a été tué alors qu'il pénétrait, dans la matinée, dans la boucherie où il était employé, dans le centre de Belgodère (Haute-Corse), par deux individus encagoulés et armés de fusils à pompe. Les deux hommes s'étaient ensuite enfuis à bord d'un véhicule qui les attendait.

QUATRE ATTENTATS REVENDIQUÉS

Dans le communiqué suivant l'annonce de sa création, Armata Corsa, qui se présentait comme défenseur du peuple corse, s'était notamment déclaré déterminé à exercer « une vigilance accrue vis-à-vis des agissements mafieux ». « Notre organisation en force armée répond à des préoccupations purement défensives », visant à « préserver le patri-

moine insulaire en butte à la spéculation foncière et immobilière », disaient-ils.

Le 26 juin, lors de l'annonce de sa création dans une « conférence de presse clandestine » accordée au quotidien *Corse-Matin* en Corse-du-Sud, Armata Corsa avait revendiqué quatre attentats commis, lors des trois mois précédents, « contre la DDE de Calvi, la poste centrale de

Bastia, le camp de l'administration pénitentiaire de Ghisonaccia et le tribunal de Sartène ». Armata Corsa, qui se prétend forte de 200 hommes, avait alors rejeté la violence armée comme instrument de libération de l'île, en assurant que « ceux qui entretiennent à coups de déclarations insensées l'espoir d'une indépendance par la voie des armes sont des marchands d'illusion ». - (AFP)

Football : première défaite de Bordeaux en championnat

LE PARIS - SAINT-GERMAIN a perdu, vendredi 20 août, ses deux premiers points en concédant un résultat nul (1-1) face à l'AJ Auxerre au Parc des Princes, mais reste en tête du classement avec 10 points, à l'issue de la 4^e journée du championnat de football. Mené au score après un but superbe de Stéphane Guivarc'h (36^e minute), le PSG a dû attendre la 85^e minute pour égaliser par Bruno Rodriguez. Bordeaux, champion de France en titre, a perdu (1-2) à Rennes son premier match de la saison. L'attaquant international Lilian Laslandes avait ouvert le score pour les Girondins (8^e). El Hadji Diouf a égalisé pour les Bretons juste avant la pause, et un but de Nisa Saveljic contre son camp (52^e) a scellé le revers bordelais. Les résultats : Paris-SG - Auxerre 1-1, Rennes-Bordeaux 2-1, Metz-Lyon 0-1, Montpellier-Monaco 2-3, Troyes-Strasbourg 2-1, Saint-Etienne - Nancy 2-1, Le Havre-Sedan 2-1. Bastia-Nantes et Lens-Marseille devaient être disputés samedi 21 août.

DÉPÊCHES

■ **VOILE** : le skipper Breton Jean Le Cam, sur *Fleury Michon*, a remporté, vendredi 20 août, pour la troisième fois la course en solitaire du *Figaro* à l'issue de la 3^e étape disputée entre Bayona (Espagne) et Douarnenez, remportée par Gildas Morvan (*Cercle vert*).

■ **DROITE** : Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, estime, dans un entretien publié par *Nice-Matin* samedi 21 août, qu'« il faut que les formations de l'opposition se renouvellent et qu'elles soient guidées par des têtes nouvelles ». Au sujet de sa succession à la mairie de Lyon, en 2001 (*Le Monde* du 27 juillet), il juge « tout à fait normal que des candidatures émergent et qu'elles donnent lieu à cette agitation que savent entretenir les chroniqueurs politiques ».

■ **COMMUNICATION** : le quotidien américain *New York Times* veut introduire en Bourse sa filiale dans l'internet, Times Co Digital, a indiqué vendredi 20 août le *Wall Street Journal*. Après Ziff-Davis et TheStreet.com - dans lequel le *New York Times* est déjà présent -, d'autres groupes comme les télévisions NBC (General Electric) ou CBS, cherchent également à mettre en Bourse leur filiale internet.



Du lundi au vendredi, réviser avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique. Chaque jour, un album est chroniqué dans Le Monde et présenté sur France Inter à 16h dans l'émission de Sophie Loubière, "Musical Ecran".

Cette semaine, vous avez redécouvert:

Bruckner, Symphonie N°5, par Jochum,
Moussorgski, Tableaux d'une exposition, par Pogorelich
Brahms, concerto pour violon, par Mutter/Karajan
Debussy et Ravel, Quatuors, par Quatuor Orlando
Mozart, la Flûte Enchantée, par Solti



Philips 426 107-2



DG 437 667-2



DG 439 007-2



Philips 422 837-2



Decca 414 568-2

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES



Le Monde

www.fnac.fr